

La Révélation et l'Ignorance

Fabrice Theler

Lieu d'origine : Sierre en Valais (Suisse)

Année : 2023

Première mention : « Thèse de doctorat présentée à la Faculté des lettres et des sciences humaines de l'Université de Fribourg (Suisse) »

Deuxième mention : « Approuvée par la Faculté des lettres et des sciences humaines sur proposition des professeurs Martine Nida-Rümelin, (première rapporteuse), Gianfranco Soldati (deuxième rapporteur) et PD Dr. Jiri Benovsky (troisième rapporteur).

Fribourg, le 23 novembre 2022, Le doyen Prof. Dominik Schöbi »

<https://doi.org/10.51363/unifr.lth.2023.025>

© Fabrice Theler, 2023



Cet ouvrage est publié sous une licence Creative Commons Attribution 4.0 International (CC BY 4.0): <https://creativecommons.org/licenses/by/4.0>

Je remercie chaleureusement Madame Martine Nida-Rümelin pour son aide précieuse. Un doctorat est une œuvre collective, c'est pourquoi j'aimerais remercier également tous les participants des séminaires MA organisés par Madame Martine Nida-Rümelin.

Table des matières

<i>L'introduction</i>	7
1 <i>L'introduction</i>	7
2 <i>La conscience phénoménale et le vide explicatif</i>	9
3 <i>Le fonctionnalisme a priori et l'objection des concepts phénoménaux</i>	14
3.1 <i>L'introduction</i>	14
3.2 <i>L'existence des concepts phénoménaux</i>	16
4 <i>Le physicalisme a posteriori et l'objection des concepts phénoménaux</i>	18
5 <i>Le monisme de Russell et le monisme de Nagel</i>	21
5.1 <i>Le structuralisme de la physique</i>	21
5.2 <i>Le monisme de Russell et les arguments dualistes</i>	25
5.3 <i>Le monisme de Nagel</i>	27
5.4 <i>Le panpsychisme</i>	29
<i>Le premier chapitre : La révélation et le physicalisme a posteriori</i>	31
1 <i>L'introduction</i>	31
2 <i>La présentation du physicalisme a posteriori</i>	34
2.1 <i>Le physicalisme a posteriori</i>	34
2.2 <i>Les concepts phénoménaux</i>	38
3 <i>La présentation des distinctions portant sur le contenu des concepts</i>	40
4 <i>La reconstruction personnelle de l'argument de Goff contre le physicalisme</i>	43
4.1 <i>L'argument de transparence contre le physicalisme a posteriori</i>	44
5 <i>L'opacité des concepts phénoménaux</i>	48
5.1 <i>L'opacité moyenne des concepts phénoménaux</i>	48
5.2 <i>La condition de possession des concepts</i>	49
5.3 <i>L'opacité radicale des concepts phénoménaux</i>	53
6 <i>Les concepts translucides</i>	56
6.1 <i>La première définition du concept translucide</i>	56
6.2 <i>La deuxième conception concernant les concepts translucides</i>	60
7 <i>L'argument contre la thèse que le concept phénoménaux est translucide</i>	63
8 <i>L'argument contre la thèse que le physicalisme est a posteriori</i>	65
9 <i>Les arguments pour et contre le principe TDI</i>	72
9.1 <i>L'argument de Diaz-Leon</i>	72
9.2 <i>L'argument de Taylor</i>	74
10 <i>Un autre argument contre le physicalisme</i>	77

Le second chapitre : Révélation, indépendance cognitive et modalité.....	81
1 L'introduction	81
2 La mise en contexte : l'argument de Goff contre le physicalisme a posteriori	82
3 L'indépendance conceptuelle.....	87
3.1 La réfutation de la position de Diaz-Leon	88
3.2 La réfutation de la position de Taylor	92
4 L'argument modal	97
4.1 La réfutation de la position de Chalmers	97
4.2 L'argument modal contre TDI.....	103
4.3 L'incompatibilité de TCP et de TDI.....	104
5 La stratégie de considération partielle.....	106
Le troisième Chapitre : L'essentialisme phénoménal.....	110
1 L'introduction	110
2 Le caractère substantiel des concepts phénoménaux.	112
2.1 L'argument de concevabilité	112
2.2 Le vide explicatif	117
3 La théorie citationnelle et la conception riche des concepts phénoménaux	121
3.1 Le dilemme contre la stratégie conceptuelle du physicalisme.....	121
3.2 Les réactions à l'argument de Chalmers	125
3.3 La théorie citationnelle des concepts phénoménaux.	127
4 La théorie citationnelle des concepts phénoménaux et l'acquaintance	131
4.1 L'introduction	131
4.2 Les distinctions de Chalmers	132
4.3 Mes deux raisons d'accepter la théorie citationnelle et l'acquaintance	135
5 L'acquaintance réelle VS l'acquaintance physicaliste	137
6 La nature des propriétés expérientielles	142
6.1 L'introduction	142
6.2 Les propriétés expérientielles	147
6.3 La défense des propriétés expérientielles pures.....	150
Le quatrième chapitre : Le monisme de Nagel	153
1 L'introduction	153
2 Le contexte : le monisme de Nagel et le monisme de Russell.....	155
3 L'intuition de distinction	161
3.1 L'existence de l'intuition de distinction et le contenu de cette intuition	162
3.2 Le structuralisme et la précision de l'intuition de distinction	166

3.3	MR, MN : désaccords sur la véridicité de l'intuition de distinction.....	170
3.4	Les désaccords concernant l'argument de connaissance.....	175
4	<i>La condition de pertinence et la condition d'intégration</i>	177
4.1	L'introduction : la condition de pertinence semble ne pas être satisfaite	177
4.2	MR et la condition d'intégration	181
4.3	la transparence contre la condition de pertinence	186
4.4	La structure physique et la structure phénoménale.....	188
5	<i>L'argument de structure : considérations générales</i>	195
5.1	Deux arguments généraux contre MN.....	195
5.2	L'argument de structure et l'intuition de distinction	199
6	<i>L'argument de structure : préciser la notion de structure</i>	201
6.1	La structure : les propriétés relationnelles.	201
6.2	La structure : les propriétés extrinsèques.....	203
	<i>La conclusion</i>	211
1	<i>L'introduction</i>	211
2	<i>Le panpsychisme</i>	213
2.1	Le monisme de Russell, l'émergence et l'ignorance	213
2.2	Le panpsychisme et le monisme de Russell	217
2.3	La critique du panpsychisme	218
	<i>Bibliographie</i>	224

L'introduction

1 L'introduction

La relation entre la conscience et le monde physique reste une énigme. Plus précisément, on ne comprend pas comme la conscience s'intègre dans le monde physique. Il semble qu'une description physique du monde ne permet pas de cerner la conscience. Il y a un hiatus entre le monde physique et la conscience. Le dualisme accepte l'existence de cet écart. Le problème avec cette position est qu'il devient difficile de comprendre comment la conscience interagit causalement avec le monde physique. C'est précisément ce problème qui fait que l'on s'écarte du dualisme. Aujourd'hui, la théorie dominante est le physicalisme selon lequel les propriétés de conscience sont physiques ou sont nécessitées par les propriétés physiques. Il revient alors au physicalisme d'expliquer le hiatus entre le monde physique et la conscience. Mon doctorat s'inscrit dans la mouvance physicaliste. Je dois donc expliquer l'apparente opposition entre la conscience et le monde physique. Généralement, on relève que l'on ne comprend pas bien la nature de la conscience au contraire du monde physique. Selon moi, il faut inverser le paradigme : on saisit très clairement la conscience phénoménale alors que l'on ignore grandement la nature des propriétés physiques qui « génèrent » la conscience. Le titre de mon doctorat – La Révélation et L'Ignorance - met en exergue cette opposition : la nature de la conscience est révélée au sujet d'expérience alors que l'on ignore la nature des propriétés physiques pertinentes pour la présence de la conscience. Je défends ainsi une forme de physicalisme qui est une théorie de l'ignorance. Pour ce faire, je vais réfuter

la version standard du physicalisme. Je vais tenter d'y parvenir en défendant précisément la thèse que les concepts des expériences que l'on s'attribue subjectivement révèlent la nature des expériences. Dans un second temps, je vais défendre une théorie physicaliste dont la thèse centrale est que l'on ignore la nature des propriétés physiques qui « génèrent » les expériences. On pourrait estimer cette ignorance comme étant un constat d'échec. Il semble manquer une explication de la conscience. Dans la conclusion, je vais présenter une position – le panpsychisme – qui explique l'existence de la conscience chez les individus. Cependant, elle conduit à accepter que les entités physiques fondamentales soient des sujets d'expériences. De plus, pour cette théorie, il reste le problème de la combinaison, car il est difficile de comprendre comment les sujets d'expérience microscopiques se combinent pour constituer les sujets d'expérience que nous sommes.

Je présente le plan de l'introduction. Premièrement, je précise la nature de la conscience et je montre comment elle est difficile à intégrer dans le monde. Deuxièmement, je présente une théorie physicaliste peu défendue actuellement, à savoir le fonctionnalisme a priori. La raison de ce rejet est que le fonctionnalisme a priori nie l'existence reconnue des concepts phénoménaux. Troisièmement, je présente la théorie physicaliste communément acceptée actuellement, à savoir le physicalisme a posteriori. Goff a avancé un argument contre le physicalisme a posteriori qui a la même structure que l'argument contre le fonctionnalisme a priori, c'est-à-dire, le physicalisme a priori nie l'existence des concepts phénoménaux qui révèlent la nature de propriétés phénoménales. Mon doctorat consiste précisément à défendre cet argument de la révélation de Goff. Quatrièmement, je présente une théorie de l'ignorance qui reconnaît que l'on connaît relativement peu de choses des propriétés physiques qui sont responsables de la conscience.

2 La conscience phénoménale et le vide explicatif

Je vais clarifier ce que c'est que la conscience phénoménale en mettant en exergue le problème du vide explicatif. Puis, je distingue la conscience phénoménale de la conscience non-phénoménale. Cela permet de distinguer deux types de problèmes : le problème facile de la conscience non-phénoménale et le problème difficile de la conscience phénoménale. Cette distinction permettra de proposer un argument contre le physicalisme. Cela a pour fonction d'illustrer pourquoi la conscience phénoménale est difficile d'intégrer dans le monde décrit par le physicalisme.

La conscience phénoménale est le thème du doctorat. Mais qu'est-ce que la conscience phénoménale ? Pour préciser sa teneur, il s'agit de porter son attention sur ses propres états mentaux, car la conscience phénoménale est une donnée de l'introspection. Selon Block (2002), il n'y a pas une définition non-circulaire de la notion. Le mieux que l'on puisse faire est d'offrir des synonymes et de proposer des exemples. Habituellement, on introduit la notion au moyen de la locution « ce que cela fait d'avoir l'expérience pour un sujet d'expérience ». Une propriété est phénoménale, car cela fait quelque chose au sujet d'instancier cette propriété (Nagel, 1974). Par exemple, cela me fait quelque chose que d'avoir une expérience de la couleur bleue.

Le problème avec la conscience phénoménale est la difficulté de lui donner une place dans le monde comme il est décrit par les sciences. Cela se manifeste par l'existence du vide explicatif (Levine, 1983, 1993) qui peut être présenté par une simple expérience de pensée. Je vois maintenant la couleur bleue. La science révèle que ce type d'expérience est corrélée à un certain type d'état du cerveau P. On peut naturellement se poser la question pourquoi il y a cette corrélation. On ne voit pas un lien d'intelligibilité entre

mon expérience de bleu et l'état du cerveau P. Cela semble supporter la possibilité qu'il y puisse y avoir un autre type d'expérience ou aucune expérience du tout, lors que je suis dans l'état du cerveau P. Cette observation capture le cœur du vide explicatif entourant la conscience phénoménale.

Il y a différentes façons de répondre au vide explicatif. L'une d'entre elles est d'identifier la conscience phénoménale à la conscience d'accès (« access-consciousness »). Je présente cette stratégie, car elle permet de bien de distinguer la conscience phénoménale d'une conscience non-phénoménale. Block (1995) met en évidence l'existence de la conscience d'accès. Un état mental est conscient au sens où le contenu de l'état mental est disponible pour être reporté, pour avoir un impact sur les croyances et pour guider le comportement. Par exemple, lorsque je regarde mon ordinateur, je peux reporter sa présence, je peux réfléchir sur sa couleur et je peux le toucher. Les sciences cognitives peuvent expliquer la conscience d'accès. Ainsi, si on identifie la conscience d'accès à la conscience phénoménale, les sciences cognitives pourraient expliquer la conscience phénoménale, ce qui résoudrait le vide explicatif.

Cependant, Block distingue les deux types de conscience. Premièrement, il considère le cas de la vision aveugle (« blindsight »). Le sujet semble être aveugle concernant une partie de son champ visuel. Cependant, si on lui présente un objet dans la partie aveugle, il est capable de deviner de manière fiable la forme de l'objet. Ici, on a un cas de conscience d'accès et pas un cas de conscience phénoménale. Deuxièmement, je peux être engagé dans une intense conversation avec une personne et ne pas remarquer le bruit du marteau-piqueur qui vient d'un chantier à proximité. Et tout à coup, je me rends compte du bruit. Cela semble montrer que j'ai entendu le bruit tout le

long de la conversation. C'est un cas de présence de la conscience phénoménale sans la conscience d'accès.

On peut approfondir la distinction entre la conscience phénoménale et la conscience d'accès, en portant son attention sur la distinction que Chalmers (1995, 1996) fait entre l'explication simple et l'explication difficile. Il dit que l'explication de la conscience d'accès est facile alors que l'explication de la conscience phénoménale est difficile. Que faut-il entendre par l'explication facile ?

J'illustre ce type d'explication en montrant comment il s'applique au cas des gènes. L'explication se fait en deux étapes. Premièrement, on analyse la notion de gènes. L'analyse du concept révèle que le référent du concept permet la transmission de l'hérédité. Deuxièmement, on cherche empiriquement ce qui réalise ce rôle. Or, les sciences empiriques révèlent que les gènes sont réalisés par l'ADN chez l'être humain. Cette démarche dissipe toutes formes de vide explicatif. Après l'identification entre les gènes et l'Adn, il y a un lien intelligible entre les notions de gènes et d'ADN. Il semble qu'il n'est pas intelligible de penser que l'ADN n'explique pas la présence des gènes chez l'être humain. Le rôle attribué aux gènes peut être réalisé par des états différents du cerveau selon les espèces. Mais, une fois que l'on a déterminé ce qui réalise le rôle chez l'homme, il semble que l'on ne puisse pas concevoir que l'état du cerveau qui réalise la fonction soit présent et que la fonction soit absente. Cela résulte de la façon particulière de comprendre la notion d'explication. Il y a une explication des gènes parce que l'on peut déduire de manière a priori les vérités concernant les gènes à partir des vérités physiques. Or, cela est possible parce que la notion de gènes est analysée de manière à priori afin de parvenir à une description définie

spécifiée en termes fonctionnels. Par exemple, la notion de gène est associée à la description « ce qui transmet l'hérédité »

On peut transposer ce que l'on vient de dire concernant les gènes au cas de la conscience d'accès. Pour l'expliquer, il est nécessaire de décrire précisément son rôle fonctionnaire et de déterminer précisément comment elle est réalisée. La tâche peut être ardue, mais elle n'est pas irréalisable. Chalmers parle alors du problème facile de la conscience non-phénoménale. En résumé, la structure de l'explication du problème facile se fait en deux étapes. Premièrement, on propose une analyse fonctionnelle de ce qui doit être expliqué. Deuxièmement, on découvre empiriquement quels sont les états neurologiques qui réalisent la fonction.

Le problème difficile concerne la conscience phénoménale. La difficulté de circonscrire la conscience phénoménale est qu'il est difficile de lui assigner un rôle fonctionnel. Par exemple, admettons que l'on assigne à la conscience phénoménale le rôle de contrôler le mouvement du corps. Le problème avec cette thèse est que l'on peut concevoir que ce rôle soit réalisé sans que la conscience phénoménale soit présente. Par exemple, on peut concevoir un zombie (par exemple, un individu qui est physiquement identique à moi, mais qui n'a pas de conscience phénoménale) qui contrôle le mouvement de son corps, bien qu'il ne soit pas conscient.

Le fait que l'on puisse concevoir un zombie montre que l'on ne peut pas expliquer la conscience phénoménale en termes physiques/fonctionnels. Voici comment on peut formuler cela :

1. Il y a une explication de la conscience phénoménale seulement si les vérités phénoménales sont déduites de manière a priori par les vérités physiques/fonctionnelles.

2. Cette déduction est possible seulement s'il existe une description fonctionnelle de la notion de conscience phénoménale.
3. Or il n'y a pas une telle description fonctionnelle.
4. Donc, il n'y a pas une explication de la conscience phénoménale.

Supposons que l'on assigne à une propriété phénoménale P un rôle fonctionnel X. Il reste concevable qu'un zombie satisfait le rôle fonctionnel X sans que la propriété phénoménale P soit présente. Donc, le rôle fonctionnel X ne capture pas la propriété P. De manière générale, la notion de conscience phénoménale n'est pas capturée par un rôle fonctionnel. La possibilité de concevoir un zombie manifeste l'absence d'une description fonctionnelle de la conscience phénoménale. Ceci explique la présence du problème difficile. Il faut signaler que l'argument suppose uniquement le fait que l'on puisse concevoir le zombie, mais non qu'il soit possible qu'il existe.

La distinction entre le problème facile et le problème difficile permet d'établir l'argument du vide explicatif contre le physicalisme (Chalmers 2002). Le physicalisme est la thèse que les propriétés phénoménales sont physiques ou sont nécessitées par les propriétés physiques.

1. Pour expliquer la conscience phénoménale, il est nécessaire d'expliquer le problème difficile.
2. Le physicalisme n'explique pas le problème difficile
3. Donc, le physicalisme n'explique pas la conscience phénoménale.
4. Si le physicalisme ne peut pas expliquer la conscience phénoménale, alors le physicalisme est faux.
5. Donc, le physicalisme est faux.

En résumé, le physicalisme explique uniquement le problème facile, or cela n'est pas suffisant pour expliquer la conscience phénoménale. Donc, la

conscience phénoménale n'est pas de nature physique. Le vide explicatif révèle la difficulté d'intégrer la conscience phénoménale dans le monde physique. C'est précisément le point que nous avons présenté dans l'introduction : le fait que l'on ne comprend pas la position de la conscience phénoménale dans le monde physique. Le vide explicatif et le problème difficile que le physicalisme n'explique pas montrent que la conscience pose un problème pour le physicalisme qui cherche à expliquer toutes choses en termes physiques.

Cependant, on pourrait nier qu'il existe un hiatus entre la conscience phénoménale et le monde physique en assimilant le problème difficile au problème facile. Cela est la stratégie avancée par le fonctionnalisme qui analyse la conscience phénoménale en termes fonctionnels. Je vais présenter cette théorie et montrer qu'elle est erronée parce qu'elle nie l'existence des concepts phénoménaux

3 Le fonctionnalisme a priori et l'objection des concepts phénoménaux

3.1 L'introduction

Selon le fonctionnalisme (Lewis, 1972), il n'y a pas de problème difficile à expliquer une fois que l'on a expliqué les problèmes faciles concernant les fonctions cognitives de la conscience. Tout ce qui doit être expliqué concernant la conscience sont les fonctions décrites par les sciences cognitives. On a vu que concevoir les zombies atteste l'existence du problème difficile. On a l'impression qu'il y a un problème difficile parce que l'on peut concevoir un zombie qui instancie les rôles fonctionnels décrits pas les

sciences cognitives, mais qui n'est pas phénoménalement conscient. Le fonctionnalisme nie que l'on puisse concevoir un tel zombie. Voici la démonstration. Un zombie est fonctionnellement identique à un sujet conscient bien qu'il n'ait pas de conscience phénoménale. Or la conscience phénoménale est analysée en termes de fonctions. On débouche alors sur une contradiction : le zombie est fonctionnel identique à un sujet conscient, mais il n'est pas fonctionnellement identique à ce sujet conscient. Or, on ne peut pas concevoir une contradiction. Donc, on ne peut pas concevoir l'existence d'un zombie.

L'idée centrale du fonctionnalisme est que tout ce qui doit être expliqué concerne des fonctions. Le fonctionnalisme considère que la conscience phénoménale existe, mais elle doit être réduite aux fonctions cognitives comme la conscience d'accès. Cette réduction est conçue généralement comme étant de nature a priori. Selon le fonctionnalisme analytique, les concepts que l'on porte subjectivement sur les états mentaux sont fonctionnels dans le sens où ils décrivent leur référent en termes causaux /fonctionnels. Par exemple, mon concept de douleur dit de la douleur qu'elle est causée par une blessure et qu'elle cause un mouvement d'évitement.

On peut rejeter de deux manières le fonctionnalisme a priori. Soit on refuse la réduction de la conscience phénoménale en termes de fonctions cognitives. Soit on refuse que nos concepts que l'on utilise pour décrire ses expériences sont uniquement de nature fonctionnelle. Voici comment on pourrait argumenter contre le fonctionnalisme analytique :

1. Si le fonctionnalisme analytique est vrai, alors les seuls concepts que le sujet s'attribue subjectivement sont fonctionnels
2. Les concepts que le sujet s'attribue subjectivement ne sont pas tous fonctionnels

3. Le fonctionnalisme analytique est faux

La structure de l'argument est importante parce que l'on va voir que le physicalisme va être rejeté sur la base d'une démonstration ayant une structure identique. Je vais montrer que le fonctionnalisme a priori et le physicalisme a posteriori sont erronés pour les mêmes raisons.

3.2 L'existence des concepts phénoménaux

La prémisse 2 de l'argument présentée ci-dessus est justifiée par l'existence des concepts phénoménaux. Ce sont les concepts que le sujet d'expérience applique à ses expériences en termes de ce que cela fait d'avoir ces expériences. Généralement, on atteste l'existence de ce type de concept sur la base de l'introspection. Je pense que l'on peut également prouver son existence sur la base de l'argument de connaissance (Jackson 1982).

Je présente l'histoire de Mary qui sous-tend l'argument de connaissance. Mary a une connaissance complète des faits physiques concernant la vision chez les humains. Cependant, elle n'a jamais eu des expériences de couleur parce qu'elle se trouve enfermée dans une prison en noir et blanc. Un jour, elle est libérée et elle voit les couleurs pour la première fois. Il semble alors qu'elle apprend de nouvelles choses concernant la vision chez les humains. On dit alors qu'elle connaît ce que cela fait d'avoir des expériences de couleur. On suppose que cette connaissance est propositionnelle. Comme Mary connaît tous les faits physiques, il s'ensuit qu'elle apprend des faits non physiques

L'argument de connaissance semble établir que la connaissance de ce que cela fait d'avoir des expériences est de nature propositionnelle. Cela signifie que Mary mobilise des concepts qu'elle ne déposait pas dans sa prison, à savoir les concepts phénoménaux. Ce résultat est renforcé en présentant la

façon dont Nida-Rümelin (1996, 1998) traite la connaissance de ce que cela fait d'avoir les expériences. Elle met en évidence deux étapes épistémiques pour atteindre cette connaissance :

- a) L'acquisition des concepts phénoménaux
- b) La connaissance du type d'expériences de couleur que les personnes ont à une certaine occasion.

Pour illustrer cette distinction, Nida-Rümelin présente le cas de Marianna. Marianna n'a jamais eu des expériences de couleurs, car elle a toujours été emprisonnée dans une prison en noir et blanc. Un jour, on lui présente des objets qui n'ont pas leurs couleurs habituelles. A cette étape, Marianna acquiert des concepts phénoménaux. Cela est prouvé par le fait que Marianna acquière la capacité de se poser de nouvelles questions concernant les expériences de couleur concernant les autres sujets. Par exemple, elle peut faire l'hypothèse qu'une certaine propriété qu'elle voit - la couleur jaune - est la couleur du ciel que les humains voient. C'est seulement lorsqu'elle sort de la prison qu'elle peut apprendre que son hypothèse est fautive. C'est seulement à ce moment que Marianna acquière la connaissance de ce que cela fait de voir le ciel pour les humains.

Je pense que l'analyse de Nida-Rümelin est correcte, ce qui atteste l'existence des concepts phénoménaux. Or, le fonctionnalisme a priori nie leur existence. Donc, le fonctionnalisme a priori est faux. Je présente l'argument contre le fonctionnalisme analytique :

1. Les concepts phénoménaux ne sont pas fonctionnels
2. Si le fonctionnalisme a priori est vrai, alors les concepts phénoménaux sont fonctionnels
3. Le fonctionnalisme a priori est faux.

On va voir que le physicalisme a posteriori est rejeté pour des raisons similaires.

4 Le physicalisme a posteriori et l'objection des concepts phénoménaux

A partir de l'exemple de Mary, on peut formuler un argument dualiste :

1. La thèse de non-déduction : toutes les vérités phénoménales ne sont pas déductibles de manière a priori des vérités physiques
2. Si la thèse de non-déduction est vraie, alors le physicalisme est faux
3. Donc, le physicalisme est faux.

Le physicalisme a posteriori (Loar 1997, Lycan 1996, Papineau 1993, Tye 1995) rejette la seconde prémisse. Le physicalisme a posteriori consiste en deux thèses :

- a) La thèse ontologique : tous les faits phénoménaux sont physiques ou ils sont nécessités par des faits physiques
- b) La thèse épistémique : toutes les vérités phénoménales ne sont pas déductibles de manière a priori des vérités physiques.

Le physicalisme a posteriori explique la thèse épistémique en distinguant les concepts phénoménaux et les concepts physiques. Les deux types de concepts sont conceptuellement indépendants. Pour comprendre l'indépendance cognitive, on peut examiner la manière dont le physicalisme traite cet énoncé d'identité des types : « la douleur est la stimulation des fibres C ». L'énoncé peut exprimer une vérité a posteriori dans le sens où on ne peut pas savoir de manière a priori que l'énoncé est vrai. Cela veut dire

que l'on ne peut pas savoir de manière a priori que le concept phénoménal de douleur et le concept physique de la stimulation des fibres coréfèrent. La raison est précisément que les deux concepts sont conceptuellement indépendants. Le physicalisme suppose que l'indépendance cognitive des deux types de concepts est compatible avec l'hypothèse que ces concepts peuvent avoir la même référence.

Cette manière dont le physicalisme a posteriori traite l'argument de connaissance est appelée la stratégie des concepts phénoménaux (Papineau 2002, Perry 2001, Stoljar 2005, Tye 2003). Selon le physicalisme a posteriori, la stratégie des concepts s'applique à tous les arguments dualistes, que ce soit l'argument du vide d'explication ou l'argument de concevabilité. Un grand nombre de physicalistes estiment que la stratégie des concepts phénoménaux résout tous les problèmes entourant la conscience phénoménale. Maintenant, si l'on présente une argumentation qui réfute le physicalisme a posteriori sur la base des concepts phénoménaux eux-mêmes, cela serait une grave atteinte contre le physicalisme.

Le physicalisme a posteriori met en exergue l'importance des concepts phénoménaux pour contrer les arguments dualistes. En d'autres mots, les concepts phénoménaux sont des « alliés » du physicalisme a posteriori. Cependant, Goff (2011, 2017) défend l'idée que le physicalisme a posteriori est incompatible avec l'existence des concepts phénoménaux. Selon lui, les concepts phénoménaux révèlent la nature des propriétés phénoménales (Nida-Rümelin 2007). Or, selon Goff, le physicalisme doit accepter que les concepts phénoménaux ne révèlent rien de la nature de propriétés phénoménales. Voici une formulation succincte de l'argument de révélation contre le physicalisme a posteriori :

1. Les concepts phénoménaux révèlent la nature des propriétés phénoménales
2. Si le physicalisme a posteriori est vrai, alors les concepts phénoménaux ne révèlent pas la nature des propriétés phénoménales.
3. Donc, le physicalisme a posteriori est faux.

Je présente à nouveau l'argument contre le fonctionnalisme analytique pour marquer qu'il a la même structure que l'argument de révélation :

1. Les concepts phénoménaux ne sont pas fonctionnels
2. Si le fonctionnalisme analytique est vrai, alors les concepts phénoménaux sont fonctionnels
3. Donc Le fonctionnalisme analytique est faux.

Dans les deux cas, la théorie philosophique décrit d'une certaine manière le contenu aux concepts phénoménaux. Or, cette description est fausse. Donc la théorie philosophique est fausse. Il peut être étrange de rapprocher le fonctionnalisme a priori et le physicalisme a posteriori, mais selon Goff, ils commettent une erreur semblable.

Les trois premiers chapitres de ma thèse consistent à défendre et à enrichir l'argumentation de Goff. Une des thèses que je vais défendre est l'essentialisme phénoménal, à savoir que les concepts phénoménaux permettent de révéler la nature des propriétés phénoménales. Cela explique pourquoi le titre de mon doctorat « la révélation et l'ignorance » parle de la révélation.

Je précise la teneur des trois premiers chapitres de ma thèse. Dans le premier chapitre, je montre que l'argument de révélation est faux :

- a) Si le principe selon lequel il est possible de connaître la nature d'une entité au moyen de deux concepts conceptuellement distincts, est vrai.

b) Si les concepts phénoménaux sont translucides (ils révèlent que partiellement la nature de leur référent)

Je défends l'argument de révélation en montrant, dans le second chapitre que le principe du point a) est faux. Puis, dans le troisième chapitre, je montre que les concepts phénoménaux ne sont pas translucides mais transparents (les concepts révèlent totalement la nature de leur référent).

Le physicalisme a postériori est la théorie standard acceptée par beaucoup de philosophes. Or, si l'argument de Goff est vrai, il faut se détourner du physicalisme a postériori. Comme je défends l'argument de Goff, je dois me détourner du physicalisme a postériori. Je vais proposer une théorie physicaliste qui s'écarte du physicalisme a postériori concernant notre accès épistémique aux propriétés physiques qui sont responsables de la conscience phénoménale. La thèse est que l'on ne connaît rien de substantiel concernant ces propriétés physiques. Cela explique pourquoi le titre de mon doctorat « la révélation et l'ignorance » parle également d'ignorance. Je ne dis pas qu'il existe une théorie qui concilie la révélation et l'ignorance. La révélation concerne la réfutation du physicalisme a postériori, alors que l'ignorance concerne une théorie que Stoljar dénomme le monisme de Nagel, théorie que je vais défendre. Néanmoins, la révélation et l'ignorance ne sont pas incompatibles. On peut connaître la nature d'un phénomène tout en ignorant la nature des causes responsables de la présence du phénomène.

5 Le monisme de Russell et le monisme de Nagel

5.1 Le structuralisme de la physique

Le monisme de Russell (MR) est une théorie en vogue (Alter et Nagasawa 2012, McCelland 2013, Montero 2015, Pereboom 2011, 2014). Cela s'explique parce que l'on considère que le physicalisme a posteriori est erronée. Le monisme de Nagel (MN) (Nagel 1974, Stoljar 2014, 2015) est une théorie concurrente au monisme de Russell (MR), mais pour la comprendre, je vais présenter MR comme elle est comprise actuellement. L'idée centrale de MR concerne la portée de la science :

- a) La science décrit les propriétés fondamentales en termes de structures et de relations.
- b) La science ne dit rien des propriétés intrinsèques des propriétés fondamentales qui fondent la structure

On parle alors du structuralisme de la physique. Je vais présenter les arguments que MR avance pour justifier ces deux thèses. Selon MR, il faut distinguer la structure et les propriétés intrinsèques qui fondent la structure. La structure concerne les propriétés spatiales et les propriétés temporelles. De plus, la structure concerne les propriétés causales qui lient les évènements. Il peut s'agir des relations effectives de causalité ou les relations dispositionnelles de causalité. Par exemple, une disposition peut relier une balle et un vase : la balle a la disposition de casser le vase et le vase a la disposition d'être cassé par la balle. En ce sens, les dispositions sont extrinsèques : la disposition de la balle de casser un vase ne peut exister sans la disposition du vase d'être cassé. L'existence de l'une dépend de l'existence de l'autre : deux partenaires qui peuvent rentrer dans une relation causale (McCelland 2013). La structure établit des faisceaux de relations entre les entités du monde dont la physique peut rendre compte. La structure est de nature extrinsèque au sens que les éléments de la structure existent en raison de l'existence d'autres éléments de la structure. De plus, les propriétés

spatiales et les propriétés temporelles sont également extrinsèques : la propriété d'être à côté d'un vase et la propriété d'être à quatre heures d'un événement sont des propriétés extrinsèques. Enfin, les relations causales et les dispositions d'agir sont de nature extrinsèque.

Il faut distinguer une disposition et une propriété catégorielle qui sont responsables de la disposition. Par exemple, un sucre a la disposition de se dissoudre dans de l'eau. Cela est possible parce que le sucre a une certaine configuration atomique qui est la propriété catégorielle du sucre qui explique pourquoi le sucre se dissout dans l'eau.

MR avance que la science ne porte que sur la structure du monde, à savoir les propriétés extrinsèques du monde et non pas sur les propriétés catégorielles et intrinsèques qui fondent la structure. Le contre-exemple évident est que la forme d'un objet est une propriété catégorielle et elle est pourtant expliquée par la science. Cependant la forme n'est pas une propriété absolument catégorielle, car elle implique des relations entre des parties spatiales qui constituent la forme de l'objet. Lorsque l'on dit que la science ne prend pas en compte les propriétés catégorielles, il faut entendre par là les propriétés catégorielles absolues et fondamentales.

La physique ne porte que sur la structure. Cela peut dire que la physique décrit la structure. Mais, cela peut dire aussi que la physique décrit les propriétés physiques en termes causales, en termes de lois et en termes spatiotemporels. Le langage de la physique décrit les propriétés physiques en termes causaux, de lois et spatiotemporels. La physique ne serait pas structurelle s'il y avait des vérités postulées par la physique, qui ne sont pas décrites de cette manière. Or, il semble que cela ne soit pas le cas. Par

exemple, on décrit les électrons au moyen de ses relations causales avec les autres particules.

MR avance deux thèses :

- a) Il existe des propriétés intrinsèques qui fondent la structure
- b) Les propriétés intrinsèques qui fondent la structure sont inconnues.

MR défend la première thèse en montrant que cela est nécessaire pour identifier complètement les propriétés. Voici la raison. S'il y avait que des propriétés relationnelles, on ne pourrait pas les identifier en raison d'une régression infinie ou d'une circularité. En effet, expliquer une propriété extrinsèque d'un objet consiste à identifier l'objet auquel il est en relation. Or, comme toutes les propriétés du second objet sont extrinsèques, cela demande d'expliquer les propriétés extrinsèques de ce second objet. Or, cela demande d'expliquer les propriétés extrinsèques d'un troisième objet et ainsi de suite. On n'évite pas une régression infinie ou une circularité. Donc, il est nécessaire de postuler des propriétés intrinsèques dans le monde. Il y a un second en faveur de l'existence des propriétés intrinsèques. On peut imaginer un objet seul dans un monde possible. Ainsi il ne dépend pas de l'existence d'un autre objet. Or, comme il existe, il a certainement des propriétés. Ces propriétés sont donc intrinsèques.

Pourquoi les propriétés intrinsèques des propriétés physiques fondamentales sont inconnaissables ? On connaît les propriétés physiques sur la base des effets sur nous. Par exemple, on a une perception indirecte des électrons par l'intermédiaire d'instruments de mesure. Dans ce cas, on a une connaissance des électrons à travers les pouvoirs qu'ils s'exercent. Ainsi, s'il y a quelque chose de plus que les propriétés causales, alors elle n'est pas capturée par la physique telle qu'on la connaît.

En résumé, selon MR, la science révèle les relations structurelles des entités physiques fondamentales, mais elle ne révèle par leurs propriétés intrinsèques. J'appelle ces propriétés intrinsèques les propriétés cachées. Quel est le rapport avec la conscience phénoménale ?

5.2 Le monisme de Russell et les arguments dualistes

MR est défendu par beaucoup de philosophes parce qu'elle semble résoudre facilement les arguments dualistes. Selon MR, les propriétés cachées expliquent la conscience phénoménale au sens où l'on peut déduire de manière a priori les vérités phénoménales à partir des vérités concernant les propriétés cachées. Si on accepte cette hypothèse, il y a deux avantages que l'on peut en tirer :

- a) MR permet de rejeter l'argument de concevabilité (CA) et l'argument de connaissance (KA).
- b) MR satisfait les besoins de la philosophie de l'esprit et de la philosophie des sciences.

L'intuition derrière CA s'illustre par un exemple. J'ai une expérience de rouge et il est concevable qu'il y ait un zombie qui n'a pas d'état phénoménal bien qu'il ait exactement les mêmes propriétés physiques et fonctionnelles que moi. Par conséquent, on ne peut pas déduire la vérité que j'ai une expérience de rouge à partir des vérités physiques et fonctionnelles. Le cas de Mary (KA) conduit également à penser que les vérités phénoménales ne sont pas déduites des vérités physiques et fonctionnelles.

Le monisme de Russell répond facilement à KA. KA suppose que Mary détient une science parfaite du monde. Or, cela n'est pas le cas, car Mary ne prend pas en compte les propriétés cachées. Si on prend en compte ces dernières, on peut déduire les vérités phénoménales. Contre CA, MR rejette la thèse que

l'on puisse concevoir un monde de zombie. On peut concevoir un monde de zombie si l'on peut dupliquer notre monde. Or, cela demande de dupliquer les propriétés cachées. Or, comme les propriétés cachées fondent la conscience, il s'ensuit que l'on duplique également les propriétés phénoménales. Donc, on ne peut pas concevoir un monde de zombies. De plus on ne peut pas concevoir le monde de zombie parce que l'on n'a pas les concepts des caractéristiques intrinsèques des propriétés cachées.

Le second argument en faveur de MR est qu'il résout à la fois deux problèmes. La philosophie des sciences considère que le monde décrit par la physique manque d'un fondement. La philosophie de l'esprit demande que l'on puisse expliquer la conscience. MR répond aux deux demandes au moyen une seule théorie : les propriétés cachées fondent la structure physique du monde et fondent également la conscience phénoménale.

Comment est-ce que les propriétés cachées fondent la conscience phénoménale ? On peut tenter d'y répondre en identifiant la nature générale des propriétés cachées ? Une possibilité est de reconnaître que la nature des propriétés cachées n'est pas phénoménale, mais, leurs combinaisons fondent la conscience. Ces propriétés sont appelées des propriétés protophénoménales. Le problème avec cette position est qu'il est difficile de bien cerner les propriétés protophénoménales, car elles ne sont ni phénoménales ni proprement physiques. Le second problème est que l'on ne voit pas bien comment les propriétés protophénoménales fondent la conscience phénoménale. J'entends par MR la théorie qui postule ces propriétés protophénoménales.

MR aimerait établir trois points :

- a) Les propriétés cachées sont intégrées dans le monde tel que nous le connaissons.

- b) Les propriétés cachées expliquent le vide explicatif selon lequel on ne comprend pas le lien entre les propriétés phénoménales et les propriétés physiques.
- c) Les propriétés cachées expliquent la conscience phénoménale

Premièrement, MR intègre les propriétés cachées dans le monde, car il s'agit de propriétés intrinsèques qui fondent les relations causales entre les objets du monde.

Deuxièmement, selon MR, le vide explicatif est présent parce l'on ne peut pas déduire la conscience de la structure, car la conscience est de nature intrinsèque et la structure est de nature extrinsèque. Mais, les propriétés cachées sont intrinsèques. Donc, il n'y a pas une barrière entre les propriétés phénoménales et les propriétés cachées qui sont toutes deux des propriétés intrinsèques. On a l'impression qu'il y a un vide explicatif. La raison est que l'on ne prend pas en compte les propriétés intrinsèques fondamentales du monde lorsque l'on conçoit le vide explicatif.

Néanmoins, MR reconnaît que c'est un mystère comment les propriétés cachées expliquent la conscience phénoménale. MR est une théorie de l'ignorance qui porte sur deux points :

- a) On ignore la nature des propriétés protophénoménales
- b) On ignore comment la combinaison des propriétés protophénoménales « génère » la conscience phénoménale.

Ces deux composantes apparaissent également dans le monisme de Nagel. Je vais présenter cette théorie.

5.3 Le monisme de Nagel

MR dit que la physique décrit uniquement les relations causales entre les entités fondamentales comme les particules. Cependant, il existe des propriétés intrinsèques qui fondent la structure causale. Je pense que MR avance trois thèses :

- a) Le structuralisme de la physique : la physique ne « capture » que la structure
- b) L'ignorance des propriétés intrinsèques : Jamais la physique ne « capture » les propriétés intrinsèques qui fondent la structure
- c) L'ignorance du fondement de la conscience phénoménale : Jamais on ne pourrait comprendre comment les propriétés intrinsèques fondent la conscience phénoménale.

Le monisme de Nagel (MN) nie ces trois thèses. MN nie principalement le structuralisme de la physique. MN accepte que la physique actuelle décrive que la structure. Mais MN suppose que la physique idéale va au-delà de la structure, en postulant des propriétés physiques dont on n'a présentement aucune conception. Or, à partir des propriétés physiques postulées par la physique idéale, on peut déduire les vérités phénoménales. Cette physique complète postule des propriétés que l'on ne connaît pas. Ce sont des propriétés qu'on n'a pas encore un accès cognitif.

MR et MN s'opposent au physicalisme standard, car elles avancent des propriétés physiques qui ne sont pas prises en compte par la physique standard. MN défend l'existence de propriétés qui sont postulées par la physique idéale. MR défend l'existence de propriétés qui fonde la structure, que la physique ignore la nature. De plus, selon les deux théories, on peut déduire de manière a priori les vérités physiques à partir de ces propriétés physiques non-standards.

MR et MN ne remplissent pas la condition de pertinence qui demande que l'on comprenne la nature des propriétés physiques qui sont censées permettre de comprendre les propriétés phénoménales. Les deux théories sont des théories de l'ignorance : on ignore les propriétés physiques pertinentes. De plus, on ignore le type de déduction selon lequel on déduit les vérités phénoménales à partir des vérités des propriétés physiques non-standards. La réponse à ce problème consiste à dire que c'est précisément la teneur de l'hypothèse d'ignorance que l'on ne puisse pas comprendre la déduction parce que l'on n'a aucun concept significatif concernant la nature des propriétés physiques pertinentes, mais cachées.

Dans le quatrième chapitre de mon doctorat, je vais préciser les distinctions entre MR et MN. De plus, je vais défendre MN au détriment de MR

5.4 Le panpsychisme

On pourrait estimer que la condition de pertinence doit être satisfaite. Un moyen d'y parvenir est d'identifier les propriétés pertinentes à des propriétés phénoménales. Voici comment on pourrait argumenter en ce sens. Par l'introspection, on est conscient des propriétés phénoménales qui sont intrinsèques. Par la science, on est conscient que les propriétés extrinsèques demandent un fondement intrinsèque. La réponse évidente est d'avancer que les propriétés intrinsèques qui fondent les propriétés extrinsèques sont les propriétés phénoménales. Le problème avec cette position est que l'on trouve alors partout dans le monde la conscience. Une telle position s'appelle le panpsychisme (Chalmers 2015, Goff 2017). Le panpsychisme semble expliquer notre conscience phénoménale. Comme la phénoménologie est déjà présente au niveau des entités physiques fondamentales, il y a une transition harmonieuse entre la microphysique et

notre situation phénoménale. Néanmoins, cette transition pose un problème en raison du problème de combinaison. Le panpsychisme semble postuler des sujets d'expérience au niveau microscopique pour constituer nos expériences. Cela requiert que ces sujets microscopiques doivent se combiner pour constituer nos expériences. Le problème est que les sujets d'expérience ne semblent pas se combiner (Chalmers 2016, Goff 2009, Coleman 2014).

Dans la conclusion de doctorat, je vais présenter le panpsychisme et montrer les problèmes que la théorie rencontre pour fonder les sujets d'expériences que l'on connaît. Cela montrera que le panpsychisme ne parvient pas non plus à satisfaire la condition de pertinence.

Le premier chapitre : La révélation et le physicalisme a posteriori

1 L'introduction

L'idée que l'introspection révèle la nature de l'expérience fait débat. La thèse de la révélation est que l'on a une connaissance de la nature des expériences en ayant ces expériences. Cette thèse est intensément discutée parce qu'elle est utilisée pour réfuter le physicalisme a posteriori (Damjanovic 2012, Stoljar 2009, Trogon 2017). De manière générale, le physicalisme a posteriori dit que les propriétés phénoménales sont des propriétés physiques et que la découverte de ces identités s'effectue de manière a posteriori. Goff (2011) s'appuie sur la thèse de la révélation pour réfuter le physicalisme a posteriori. Voici la structure générale de son argument :

1. Le physicalisme implique que les concepts phénoménaux sont opaques
2. Les concepts phénoménaux ne sont pas opaques
3. Donc, le physicalisme est faux.

Un concept est opaque s'il ne révèle rien de la nature de son référent. Or, pour Goff, les concepts phénoménaux ne sont pas opaques, mais transparents dans le sens où ils révèlent la nature des propriétés phénoménales. Comme Goff avance que le physicalisme a postérieur ne peut pas accepter que les concepts phénoménaux soient transparents, il s'ensuit que le physicalisme est faux.

Ma thèse principale consiste à rejeter la prémisse 1. Je vais montrer que le physicalisme a postérieur implique que les concepts phénoménaux sont translucides, non pas opaques. Selon Goff, un concept est translucide si le concept révèle partiellement la nature du référent. Je vais présenter une autre

conception de concepts translucides. Pour ce faire, j'avance une thèse sur ce que c'est d'être un concept translucide.

Supposant que la propriété A est réductible à une propriété B.

- a) Un concept est translucide s'il révèle la nature de la propriété A sans révéler la nature de la propriété B auquel la propriété A est réduite

J'illustre la définition au moyen du concept de H₂O. Ce concept semble être au moins translucide. Cependant, on ne connaît pas la nature fondamentale de H et de O. Faut-il en conclure que le concept n'est pas translucide ? Je pense que non. Le concept d'être H₂O ne révèle pas les composants fondamentaux de H₂O, mais cela n'empêche pas que le concept soit translucide.

Ma conception de la notion de concept translucide est compatible avec le physicalisme. Selon une version de physicalisme a posteriori, la propriété d'être une douleur est une propriété physique. Le concept phénoménal me met en rapport avec la propriété phénoménale sans que soit révélée la propriété physique du cerveau. Néanmoins, j'ai un concept translucide de la propriété phénoménale

Le but de ce premier chapitre du doctorat est de mettre en évidence que l'on peut répondre à l'argument de Goff que de deux façons différentes :

- a) Accepter que les concepts phénoménaux soient translucides selon ma conception des concepts translucides
- b) Accepter l'indépendance cognitive de deux concepts malgré le fait que les deux concepts révèlent la nature de leur référent commun

Le second chapitre du doctorat consiste à montrer que le point b) est faux. Le troisième chapitre du doctorat consiste à montrer que le point a) est faux, car je vais montrer que les concepts phénoménaux sont transparents. Or le

physicalisme a postériori est vrai seulement si le point a) ou le point b) est faux.
Par conséquent le physicalisme a postériori est faux.

Voici le plan que je vais suivre. Dans un premier temps, je vais introduire le débat. Je vais ainsi présenter le physicalisme a posteriori. Pour ce faire, je montrerai le lien entre le physicalisme a postériori et les concepts phénoménaux. Je présenterai les distinctions de Goff concernant le contenu des concepts, c'est-à-dire, ce que les concepts révèlent de leur référent. Dans un second temps, je présenterai une reconstruction personnelle de l'argument de Goff et je montrerai pourquoi le physicaliste ne peut pas accepter que les concepts phénoménaux soient transparents. Je présenterai en profondeur la notion d'opacité appliquée aux concepts. Pour ce faire, j'introduirai la notion de condition de possession des concepts, c'est-à-dire, la description associée de manière a priori au concept qui indique les propriétés qu'une entité doit posséder pour être le référent du concept.

Dans un troisième temps, je présenterai deux conceptions sur la nature des concepts translucides. Je montrerai comment on peut rejeter l'argument de Goff en faveur que les concepts phénoménaux ne peuvent pas être translucides. Je montrerai comment on peut rejeter l'argument de Goff contre la thèse que le physicalisme est a posteriori.

Dans un quatrième temps, je montrai que l'on peut réfuter l'argument de Goff en montrant que deux concepts cognitivement indépendants peuvent révéler la nature de leur référent. Je montrerai que cette démarche est difficilement intelligible. Pour ce faire, je critiquerai deux tentatives de rendre la démarche intelligible. Dans un dernier temps, je présenterai un argument différent de celui de Goff qui repose également sur la thèse que les concepts phénoménaux révèlent la nature des propriétés phénoménales. Je monterai que l'on peut

répondre à l'argument de la même manière qu'à l'argument de Goff, c'est-à-dire, en prenant en compte ma définition de la notion de concept translucide.

2 La présentation du physicalisme a posteriori

2.1 Le physicalisme a posteriori

Le but du premier chapitre de mon doctorat consiste à critiquer l'argument de révélation de Goff. Or, il est nécessaire de saisir des notions qui sont préalables à l'exposition de l'argument de révélation. Cet argument attaque le physicalisme a posteriori. Afin de comprendre cet argument, il est donc nécessaire de présenter le physicalisme a posteriori. Le physicalisme a posteriori a pour vocation de réfuter les arguments dualistes, comme l'argument de connaissance. Je pense donc que l'on peut clarifier le physicalisme a posteriori en comprenant comment il réfute l'argument de connaissance. Je vais donc présenter l'argument de connaissance et mettre en évidence l'existence des concepts phénoménaux qui sont employés par le physicalisme a posteriori pour réfuter l'argument de connaissance.

Je vais présenter le physicalisme a posteriori comme étant une réponse à l'argument de connaissance. Puis, je présente la notion générale de concept phénoménal, avant de présenter une conception particulière des concepts phénoménaux pour expliquer comment le physicalisme peut être a posteriori.

Je vais d'abord montrer le lien intime entre le physicalisme a posteriori et l'existence des concepts phénoménaux. Le physicalisme a posteriori consiste en deux thèses :

- a) La thèse ontologique : tous les faits phénoménaux sont physiques ou ils sont nécessités par des faits physiques,
- b) La thèse épistémique : toutes les vérités phénoménales ne sont pas déductibles de manière apriori des vérités physiques.

J'entends par une vérité phénoménale une vérité qui exprime un fait phénoménal, par exemple, le fait que je sois conscient. J'entends par une vérité physique une vérité qui exprime un fait physique par exemple, le fait que l'eau soit composée de H₂O.

Je vais clarifier la position du physicalisme a posteriori en montrant comme il tente de solutionner l'argument de connaissance. Je débute en présentant l'argument de connaissance.

Le physicalisme a posteriori répond aux arguments dualistes, comme l'argument de connaissance. Mary a une connaissance scientifique parfaite des couleurs et des expériences de couleur. Cependant, elle n'a jamais vu les couleurs parce qu'elle se trouve enfermée dans une chambre totalement peinte en noir et blanc. Le jour de sa libération, elle voit une rose de couleur rouge. Sur la base de l'introspection, elle acquiert la connaissance de ce que cela fait que d'avoir une expérience de rouge. De plus, elle peut appliquer cette connaissance nouvelle aux autres personnes : elle sait ce que cela fait que d'avoir ce type d'expérience. Quand elle était emprisonnée, elle avait une connaissance parfaite de la manière dont le cerveau est modifié lorsque l'on perçoit de couleur rouge. Maintenant, elle sait ce que cela fait que d'avoir le cerveau modifié de cette façon. Ainsi, Mary acquiert une vérité phénoménale, vérité qu'elle ne peut pas déduire de manière à priori de sa connaissance scientifique parfaite des vérités physiques sur les expériences de couleurs.

A partir de l'exemple de Mary, on peut formuler un argument dualiste :

1. La thèse sur la non-déduction : toutes les vérités phénoménales ne sont pas déductibles de manière apriori des vérités physiques
2. Si la thèse de non-déduction est vraie, alors le physicalisme est faux,
3. Donc le physicalisme est faux.

Le physicalisme a posteriori rejette la seconde prémisse de l'argument de connaissance. Il fait cela en distinguant les concepts physiques et les concepts phénoménaux. Le physicalisme met en exergue l'importance des concepts phénoménaux pour contrer les arguments dualistes. On parle alors de la stratégie des concepts phénoménaux. Le point central de cette stratégie est que les concepts phénoménaux et les concepts physiques sont indépendants cognitivement.

L'argument de connaissance est un argument épistémique (la thèse sur la non-déduction) qui a une conclusion ontologique, à savoir que le physicalisme est faux. Un défenseur du physicalisme a posteriori rejette la seconde prémisse. Il tente de montrer que l'on peut concilier le physicalisme et la thèse sur la non-déduction. Le physicalisme a postérieur doit donc expliquer la thèse sur la non-déduction. Il l'explique en mettant en évidence une donnée de l'introspection, à savoir l'existence des concepts phénoménaux. On distingue les concepts phénoménaux et les concepts physiques. Les concepts phénoménaux sont les concepts que l'on acquiert par le biais de l'introspection. Ils portent sur les types d'expériences. Selon le physicalisme a posteriori, les concepts phénoménaux et les concepts physiques sont conceptuellement indépendants. Pour comprendre l'indépendance cognitive, on peut examiner la manière dont le physicaliste traite cet énoncé d'identité des types : « la douleur est la stimulation des fibres C ». L'énoncé exprime une vérité a posteriori, dans le sens où on ne peut pas savoir

de manière a priori que l'énoncé est vrai. Cela veut dire que l'on ne peut pas savoir de manière a priori que le concept phénoménal et le concept physique coréfèrent. Cela est expliqué par la thèse que le concept phénoménal de la douleur est conceptuellement indépendant du concept physique de la stimulation des fibres C. Le fait que ces deux types de concept sont indépendants cognitivement explique pourquoi on ne peut pas analyser les concepts phénoménaux en termes de concepts physiques.

Le point central du physicalisme a posteriori est que le référent d'un concept phénoménal peut-être identique au référent d'un concept physique, bien que le concept phénoménal et le concept physique sont cognitivement indépendants, au sens où :

- a) On peut acquérir le concept phénoménal indépendamment du concept physique et inversement.
- b) On ne peut pas voir de manière a priori que les deux concepts sont coréférentiels.

Le concept phénoménal de la propriété d'être une douleur et le concept physique de la propriété d'être la stimulation des fibres-C sont conceptuellement indépendants. Mais, selon le physicalisme a posteriori, cela n'implique pas que la propriété d'être une douleur n'est pas la propriété d'être la stimulation des fibres-C. Le physicaliste avance que ces deux types de propriétés sont identiques bien que les concepts qui les désignent sont conceptuellement indépendants. En résumé, on suppose un dualisme conceptuel sans que cela implique un dualisme des propriétés. Cela est possible en raison de la nature particulière des concepts phénoménaux.

2.2 Les concepts phénoménaux

Pour illustrer le physicalisme a posteriori, je vais présenter la position de Loar, ce qui demandera de clarifier sa position concernant la nature des concepts phénoménaux. Je choisis d'illustrer le physicalisme a posteriori au moyen de la théorie de Loar, pour deux raisons :

- a) Loar est un des premiers auteurs à tenter de résoudre les arguments dualistes au moyen des concepts phénoménaux. On appelle cette démarche : la stratégie des concepts phénoménaux.
- b) La position de Loar peut être présentée simplement, c'est-à-dire qu'elle ne demande pas un bagage théorique important pour comprendre cette position.

Je vais présenter succinctement la nature des concepts phénoménaux. La fonction du concept phénoménal est de faire référence aux types d'expériences en termes de ce que cela fait au sujet d'avoir ces types d'expériences. Mais, il y a différentes façons de parvenir à ce but. Il y a autant de manières de concevoir la façon de remplir la fonction que de théories sur la nature du concept. Je présente une théorie simple pour illustrer comment on peut concevoir le concept phénoménal. Deux critères doivent être remplis pour que la théorie soit satisfaisante :

- a) Il faut expliquer comment le concept phénoménal fait référence au type d'expérience.
- b) Il faut expliquer comment le concept phénoménal est cognitivement distinct des concepts physiques.

Loar (1997) avance la théorie « the recognitional theory of phenomenal concepts » (Levin 2007, Tye 2003). Cette théorie semble remplir ces deux

conditions. Selon la théorie, le concept phénoménal désigne les expériences de rouge parce que les instances de ce type d'expérience causent le déploiement du concept de telle façon que le sujet est capable de reconnaître d'autres expériences de ce type. Cette capacité de reconnaître les expériences ne suppose pas le déploiement d'autres concepts. Lorsque je reconnais une expérience de bleu, je la conceptualise comme étant ce type d'expérience. Le déploiement du concept de reconnaissance ne requiert pas l'exercice d'autres concepts. En d'autres mots, le concept phénoménal ne réfère pas via une description. Un concept réfère via une description seulement si cette référence implique le déploiement d'autres concepts que les concepts de reconnaissance. Par exemple, le concept de l'eau est un concept descriptif, au sens où l'on identifie le référent du concept au moyen de concepts distincts du concept d'eau et on mobilise à nouveau ces concepts lorsque l'on reconnaît à nouveau l'eau. J'identifie l'eau au moyen de ses propriétés apparentes. Lorsque je vois à nouveau de l'eau, je la reconnais en la conceptualisant comme ayant les propriétés apparentes qui m'ont permis de l'identifier la première fois.

Au contraire, les concepts phénoménaux réfèrent directement. Le concept phénoménal est distinct conceptuellement de tous autres concepts et en particulier des concepts physiques. C'est ce que recherche le physicalisme a posteriori. Le statut a posteriori des vérités phénoménales est expliqué par l'indépendance conceptuelle du concept phénoménal. Lorsque l'on reconnaît les expériences, on ne mobilise pas d'autres concepts, ce qui n'est pas le cas quand on reconnaît l'eau.

Nous avons présenté le physicalisme a posteriori sous deux angles. Premièrement, on a montré comment le physicalisme a posteriori réfute l'argument de connaissance. Or, on a vu, que cela repose sur l'existence des

concepts phénoménaux. On a illustré le physicalisme a posteriori en présentant la théorie de Loar sur la nature des concepts phénoménaux. Notre but est de présenter l'argument de révélation de Goff qui attaque le physicalisme a posteriori. Cela demande de comprendre comment Goff distingue différents types de concepts quant à la manière dont ils révèlent leur référent. Nous allons voir cela maintenant.

3 La présentation des distinctions portant sur le contenu des concepts

Je vais présenter les distinctions de Goff concernant la nature des concepts. De plus, je vais illustrer ces distinctions au moyen de théories philosophiques qui impliquent certaines conceptions sur la nature des concepts.

L'argument de Goff contre le physicalisme a posteriori s'appuie sur des thèses concernant le contenu des concepts phénoménaux, à savoir, sur ce que révèlent les concepts phénoménaux. Je vais présenter les distinctions de Goff concernant le contenu des concepts. Un concept est transparent s'il révèle complètement la nature de son référent. Par exemple, le concept géométrique d'un cercle est un concept de ce type. Un concept est translucide s'il révèle que partiellement la nature de son référent. Par exemple, le concept d'être un ami est un concept de ce type. Un concept est moyennement opaque s'il révèle uniquement les propriétés extrinsèques qui permettent d'identifier le référent dans le monde actuel. Par exemple, le concept d'eau révèle des propriétés apparentes (la propriété de se trouver dans les lacs, la propriété d'éteindre la soif...) qui permettent d'identifier l'eau dans le monde actuel. Un concept est radicalement opaque s'il ne révèle rien de substantiel sur le référent. Par exemple, le concept

d'être la propriété à laquelle Jean pense présentement est un concept de ce type.

Pour donner corps à ces distinctions, je vais montrer que ceux-ci permettent de mieux rendre compte des théories philosophiques. Il faut bien voir que cette démarche est anachronique, car les distinctions de Goff ont été introduites bien après des formulations des théories que je vais présenter. De plus, ces théories philosophiques peuvent ne pas s'appuyer sur ces distinctions, comme par exemple, un fonctionnaliste peut affirmer ne pas comprendre ce que c'est de saisir la nature d'une chose.

J'illustre la notion de transparence au moyen du fonctionnalisme des rôles. Selon cette théorie, la propriété d'être la douleur est la propriété d'avoir une propriété qui a un certain rôle causal. Le rôle causal peut être déterminé de manière a priori ou a posteriori. Par exemple, de manière a priori, on sait que la douleur est causée par une blessure et elle cause des réactions cognitives qui s'acheminent vers un acte d'évitement. Le concept de douleur est transparent, car la douleur n'est rien d'autre qu'un élément d'une interaction causale que le fonctionnalisme décrit complètement. Le concept d'un certain rôle causal est transparent seulement si on utilise, dans la conceptualisation de ce rôle seulement des concepts qui sont également transparents. Je suppose que cela soit le cas, car il s'agit ici uniquement d'illustrer la notion de transparence.

On pourrait illustrer la notion de translucide au moyen du fonctionnalisme des réalisateurs (Lewis 1966). Selon cette théorie, la propriété d'être la douleur est la propriété physique qui réalise la propriété de second ordre d'avoir une propriété qui a un certain rôle causal. Dans le cas des humains, la propriété d'être une douleur est la propriété d'être la stimulation des fibres C, parce qu'elle réalise la propriété fonctionnelle de second ordre. On pourrait alors

considérer que la nature de la douleur consiste essentiellement en une propriété physique et en une propriété fonctionnelle de second ordre. En d'autres mots, la douleur est la propriété physique telle qu'elle réalise une propriété fonctionnelle de second ordre. Or, seule la propriété fonctionnelle est révélée par le concept de la douleur qui est un concept fonctionnel selon le fonctionnalisme. Ainsi, le concept de douleur est un concept translucide. Cependant, cette manière de présenter le fonctionnalisme des réalisateurs peut être erronée, car le rôle fonctionnel peut être seulement utilisé pour fixer la référence de la propriété physique. Ainsi, la propriété fonctionnelle de second ordre ne fait pas partie de la nature de la propriété d'être une douleur. Seulement la propriété physique d'être une stimulation des fibres C constitue la nature de la douleur. Or, cette propriété n'est pas révélée par le concept phénoménal (compris comme un concept fonctionnel).

Je pense qu'une certaine théorie de l'action permet de mieux illustrer la notion de translucide. Selon cette théorie, la propriété d'agir a une dimension phénoménale : cela fait quelque chose au sujet d'expérience de faire une action. Cependant, la propriété d'agir a également une dimension non phénoménale. Si on accepte cela, on pourrait dire que l'aspect phénoménal est révélé par le concept phénoménal, mais non pas l'aspect non phénoménal. En ce sens, le concept phénoménal est translucide.

J'illustre la notion d'opacité moyenne au moyen de la théorie descriptive des noms propres. Le nom propre « Aristote » est associé à un ensemble de propriétés A qui fixe la référence du concept dans le monde actuel. Ainsi le concept « Aristote » révèle des aspects non essentiels d'Aristote, mais cela est suffisant pour fixer la référence du concept.

J'illustre la notion de radicalement opaque au moyen de la théorie causale des concepts phénoménaux. Selon cette théorie, la formation du concept et son

déploiement sont causés par un type d'état mental. Comme la référence est expliquée que de manière causale, le concept « ne dit rien » du référent. Sa fonction est seulement de pointer vers le référent. Le concept phénoménal est ainsi radicalement opaque.

4 La reconstruction personnelle de l'argument de Goff contre le physicalisme

Voici en substance l'argument de Goff contre le physicalisme a posteriori :

1. La thèse de l'implication : le physicalisme a posteriori implique que les concepts phénoménaux sont radicalement opaques.
2. La thèse sur le contenu (ce qui dit le concept du référent) des concepts phénoménaux : les concepts phénoménaux ne sont pas radicalement opaques.
3. Donc, le physicalisme est faux.

La prémisse 2 est justifiée sur la base de l'introspection. Je vais montrer que la prémisse 1 est fautive : le physicalisme a posteriori requiert seulement que les concepts phénoménaux soient translucides, selon ma conception de la nature des concepts translucides que je vais présenter plus tard.

Je me permets de reconstruire d'une manière personnelle la structure de l'argumentation de Goff. Je vois trois étapes dans l'argumentation :

- 1) Le physicalisme a posteriori doit rejeter que le concept phénoménal soit transparent.
- 2) Le physicalisme a posteriori doit rejeter que le concept phénoménal soit translucide ou moyennement opaque, ce qui conduit à justifier la thèse de

l'implication : le concept phénoménal doit être radicalement opaque pour le physicalisme. Ici, il s'agit de montrer qu'il y a des considérations indépendantes de la question de la validité du physicalisme, qui indiquent que les concepts phénoménaux ne sont pas translucides et moyennement opaques.

- 3) On doit rejeter que le concept phénoménal soit radicalement opaque. Or, le physicalisme a posteriori doit accepter que le concept phénoménal soit radicalement opaque (en raison de 1 et 2)
- 4) Donc, le physicalisme a posteriori doit être rejeté.

Je vais suivre ces étapes pour présenter l'argument de révélation. Je vais donc commencer par présenter pourquoi le physicalisme ne peut pas accepter que les concepts phénoménaux soient transparents. La raison est que si l'on accepte que les concepts phénoménaux soient transparents, alors le physicalisme n'est pas a posteriori, mais a priori.

4.1 L'argument de transparence contre le physicalisme a posteriori.

La position que les concepts phénoménaux sont transparents peut paraître évidente. Intuitivement, l'introspection révèle complètement la nature des expériences. Comme l'introspection est de nature conceptuelle, la thèse peut être comprise dans le sens que le concept phénoménal est transparent. Par exemple, on pourrait estimer que le concept phénoménal des expériences de bleu révèle ce que cela fait au sujet d'expérience d'avoir ce type d'expérience. Les concepts phénoménaux catégorisent les expériences particulières selon ce que cela fait de les avoir. Or, ce que cela fait au sujet d'avoir ce type d'expérience spécifie la nature phénoménale de ces expériences.

Ici, je vais montrer que le physicalisme a postérieur ne peut pas accepter la thèse que les concepts phénoménaux soient transparents, si on accepte le principe (que je nomme le principe a priori) ci-dessous :

- a) Si deux concepts révèlent (partiellement ou complètement) la nature de leur référent commun, on voit de manière a priori que les deux concepts sont coréférentiels.

Maintenant, le physicaliste a postérieur avance deux thèses :

- a) Le concept de la stimulation des fibres C révèle complètement la nature de la stimulation des fibres C.
- b) Les concepts phénoménaux et les concepts physiques coréférent.

J'applique le principe de l'a priori au cas du physicalisme a postérieur. Si le concept de la douleur et le concept de la stimulation des fibres-C révèlent la nature de leur référent et ils ont un même référent, alors on doit voir de manière a priori qu'ils sont coréférentiels, selon le principe de l'apriori. Par conséquent, le physicalisme a postérieur est faux. Donc, le physicalisme a postérieur est faux si les concepts phénoménaux sont transparents. Nous avons là la justification de la thèse de Goff que le physicalisme a postérieur est incompatible avec la transparence des concepts phénoménaux, si l'on accepte la thèse de l'a priori. Je répète le raisonnement.

J'applique le principe de l'apriori au cas qui nous intéresse. Je suppose que les concepts phénoménaux sont transparents. Comme les concepts phénoménaux de douleur et les concepts physiques de la stimulation de fibre-C révèlent la nature complète de leur référent, il s'ensuit que l'on peut savoir de manière a

priori que les deux concepts coréfèrent. Par conséquent, le physicalisme n'est pas a posteriori.

Le physicalisme a posteriori peut répondre de deux façons à l'objection :

1. Nier la thèse que les concepts phénoménaux sont transparents.
2. Nier la thèse de l'apriori au moyen du principe que Goff (2011) appelle « the thesis of dubious intelligibility » (TDI) :

« For some property F, there are two conceptually distinct ways of knowing what it is for F to be instantiated ». (2011, page 198)

Dans la terminologie de Goff, connaître ce que c'est pour la propriété P d'être instanciée consiste à connaître la nature de la propriété P. Par exemple, connaître la nature de la propriété d'être un carré consiste à connaître ce que c'est pour un objet d'instancier cette propriété, c'est-à-dire, que l'objet a quatre côtés égaux, quatre angles égaux...

Il faut expliquer ce que j'entends par la nature de l'expérience. Et il faut comprendre le lien entre les propriétés phénoménales et les expériences, car les expériences sont des événements et non pas de propriétés. Je vois deux manières de comprendre le lien.

- a) L'expérience consiste dans l'instanciation d'une propriété phénoménale par un état mental. Par exemple, l'état mental de la douleur exemplifie la propriété d'être douloureux
- b) L'expérience consiste dans l'instanciation d'une propriété phénoménale par un sujet d'expérience.

Je pense que l'on peut laisser ici ouverte la question de savoir qu'elle est la conception la plus adéquate.

Selon TDI, le principe de l'apriori est faux. Selon TDI, le fait que deux concepts révèlent la nature du référent n'implique pas que l'on sache de manière a priori que les deux concepts coréférent. En d'autres mots, connaître la nature d'une propriété au moyen de deux concepts n'implique pas que les deux concepts sont conceptuellement identiques. Selon TDI, deux concepts qui révèlent chacun la nature du référent peuvent être conceptuellement distincts, au sens que :

- A) Le sujet qui possède les deux concepts, ne sait pas de manière a priori que les deux concepts sont coréférentiels.
- B) Le sujet peut posséder l'un des concepts sans la possession de l'autre concept

Goff considère que TDI est inintelligible. Je pense que Goff a raison. Mais, je ne vais pas statuer maintenant sur la véracité de TDI. Je vais critiquer TDI principalement dans le second chapitre du doctorat. Le seul point que je veux établir ici est que si TDI est vrai, alors la thèse que les concepts phénoménaux sont transparents n'implique que le physicalisme ne soit pas a posteriori. Pour l'instant, je vais mettre de côté TDI. Je vais donc accepter pour l'instant, que le physicalisme a postérieur est incompatible avec la transparence des concepts phénoménaux, parce que si les concepts phénoménaux sont transparents, alors le physicalisme ne puisse pas être a posteriori.

Maintenant, si les concepts phénoménaux ne sont pas transparents, alors ils sont soit translucides, soit moyennement opaques, soit radicalement opaques. L'argument de Goff, comme je l'interprète, consiste à montrer qu'une de ses possibilités est convaincante. J'interprète l'argument de Goff comme montrant

que, pour le physicalisme a posteriori, les concepts phénoménaux ne sont, ni transparents ni translucides, ni moyennement opaques, ni radicalement opaques. Nous venons de voir que les concepts phénoménaux ne sont pas transparents pour le physicalisme a posteriori. Maintenant, Je vais montrer successivement que les concepts phénoménaux ne sont ni moyennement opaques, ni radicalement opaques. Les concepts phénoménaux ne sont pas opaques, non pas parce que la thèse conduit à réfuter directement le physicalisme, mais parce qu'il y a des raisons générales selon lesquelles les concepts phénoménaux ne sont pas opaques. Je commence par montrer que les concepts phénoménaux ne sont pas moyennement opaques.

5 L'opacité des concepts phénoménaux

5.1 L'opacité moyenne des concepts phénoménaux

Un concept est moyennement opaque s'il révèle uniquement les propriétés extrinsèques qui permettent d'identifier le référent dans le monde actuel. Par exemple, le concept d'eau révèle des propriétés apparentes (la propriété de se trouver dans les lacs, la propriété d'éteindre la soif..) qui permettent d'identifier l'eau dans le monde actuel. Un concept est radicalement opaque s'il ne révèle rien de substantiel sur le référent. Par exemple, le concept d'être la propriété à laquelle Jean pense présentement est un concept de ce type

Je vais brièvement aborder la question de l'opacité moyenne. Mais, je vais m'attarder plus longuement sur l'opacité radicale. (dans ce contexte, je vais réfléchir sur ce que c'est de posséder un concept de manière générale, ce qui me permettra de clarifier la notion d'opacité radicale)

Voici comment on pourrait argumenter contre la thèse que le concept phénoménal de la douleur est moyennement opaque. Supposons que la propriété d'être douloureux est la propriété qui est utilisée pour faire référence à la propriété de la douleur. Selon la thèse de l'opacité moyenne des concepts, les propriétés qui servent à faire référence sont des propriétés contingentes du référent. Donc, si l'on applique ce principe au concept phénoménal de la douleur, il s'ensuit que la propriété d'être douloureux est une propriété contingente de la douleur. Voici la structure de l'argument.

1. On fait référence à la douleur au moyen de la propriété d'être douloureux
2. Si un concept est moyennement opaque, les propriétés qui fixent la référence sont contingentes
3. Donc, la propriété d'être douloureux est une propriété contingente de la douleur, si le concept de douleur est moyennement opaque
4. Or, la propriété d'être douloureux n'est pas une propriété contingente de la douleur
5. Donc, le concept de douleur n'est pas moyennement opaque

Il me semble évident que la propriété d'être douleur n'est pas une propriété contingente de la douleur. En effet je vois mal comment on peut qualifier de douleur un état mental qui n'est pas accompagné par la propriété d'être douloureux. Cette propriété est une propriété essentielle de la douleur. Kripke (1980) défend cette position. On pourrait même aller plus loin en identifiant la douleur avec la propriété d'être douloureux.

5.2 La condition de possession des concepts

Le but de cette section est de présenter des notions qui nous permettront de comprendre la notion d'opacité (que ce soit l'opacité moyenne ou l'opacité radicale). Je vais présenter ce que j'entends par la thèse qu'un concept de propriété révèle une propriété. Pour ce faire, je vais présenter ce que j'entends par la possession d'un concept. Cela montrera que les concepts de propriété sont descriptifs. Un concept est descriptif s'il révèle des caractéristiques de la propriété référée. Je vais présenter ma conception de ce que sont les caractéristiques d'une propriété. Ainsi, on pourra comprendre la thèse que les concepts opaques sont des concepts qui ne révèlent pas des caractéristiques de la propriété référée.

Je vais définir la notion de l'opacité radicale du concept de propriété. Pour ce faire, je vais réfléchir sur ce que c'est de posséder un concept de propriété. D'abord, je présente ma conception d'un concept descriptif. Je veux montrer que la possession d'un concept demande que le contenu du concept soit descriptif. Il me semble que si l'on possède un concept d'une entité on sait quelle propriété l'entité doit posséder pour être le référent du concept. En d'autres mots, il est associé de manière a priori au concept une description qui désigne la propriété que le référent doit avoir pour être le référent du concept. J'entends par là que la condition de possession d'un concept implique une description associée de manière a priori au concept.

Ainsi, si on partage cette idée de la possession du concept, le concept doit avoir un contenu descriptif. Le concept révèle les conditions que doit avoir une entité pour être le référent du concept. Cela ne veut pas dire que le concept capture la nature du référent, car les propriétés utilisées pour faire référence peuvent être des propriétés accidentelles du référent. Ainsi, la connaissance de ces propriétés ne permet pas toujours de révéler la nature du référent. Néanmoins, le concept

de propriété révèle quelque chose du référent, car la possession du concept permet au sujet qui le possède de savoir de manière a priori ce qu'un objet doit avoir comme propriétés pour tomber sous le concept.

Je pense que les concepts de propriétés sont descriptifs. On pourrait objecter qu'un concept opaque n'est pas descriptif au sens où il n'y a pas une description associée a priori au concept qui est radicalement opaque. Cependant, cela est erroné. Je présente deux contre-exemples. Premièrement, je prends en compte le concept de la première propriété à laquelle Maria a pensé ce matin. Ce concept est radicalement opaque, car il ne révèle rien de la nature de la propriété qui est le référent du concept. Cependant le concept a une condition de possession. Le possesseur du concept sait que le référent est la première propriété à laquelle Maria a pensé ce matin. Deuxièmement, je peux désigner une propriété en la montrant. Le concept est opaque. Cependant, il me semble que le concept a une condition de possession : le référent du concept est celui qui est désigné par mon acte d'ostension. Le concept déictique est ainsi associé à la description qui dit que le référent est celui qui est désigné.

Je pense qu'un concept de propriété est opaque parce que les conditions de possession du concept ne mentionnent pas des caractéristiques essentielles du référent. Cela répond aux deux contre-exemples ci-dessus. Le concept d'être la première propriété à laquelle Maria a pensé ce matin et le concept indexical sont opaques parce que les deux concepts ne révèlent aucune caractéristique essentielle du référent.

Que faut-il entendre par une caractéristique d'une propriété ? Je vois deux façons de comprendre cela. La première option est qu'elle est une propriété d'une propriété, à savoir une propriété de second ordre. Cette position me

semble difficile à comprendre. Par exemple, la couleur jaune de mon stylo a la caractéristique d'être une couleur. Faut-il entendre par là que la propriété d'être jaune à la propriété de second ordre d'être une couleur ? Je ne suis pas sûr de comprendre cette thèse.

Je propose une seconde façon de comprendre la notion d'une caractéristique d'une propriété. Une caractéristique d'une propriété A est une propriété qui rentre dans la définition de la propriété A. Je conçois la définition métaphysique d'une propriété comme étant une primitive. Je présente un exemple pour clarifier la notion. La propriété d'être une sphère a la caractéristique d'avoir les points de sa surface équidistants de son centre. Il ne faut pas entendre cette caractéristique comme une propriété de second ordre, mais un composant de la définition de la propriété d'être une sphère. La propriété d'une sphère consiste dans le fait qu'une sphère ait les points de sa surface équidistants de son centre. La description métaphysique d'une propriété consiste en caractéristiques qu'un objet doit satisfaire pour avoir la propriété. En résumé, une caractéristique d'une propriété A est une propriété B qui rentre dans la définition métaphysique de la propriété A. Cela signifie que la propriété B doit être exemplifiée pour que la propriété A le soit également.

La notion de description métaphysique permet de clarifier les différents types de concepts :

- a) Un concept est transparent s'il révèle toutes les caractéristiques qui rentrent dans la définition métaphysique du référent
- b) Un concept est translucide s'il révèle certaines caractéristiques qui rentrent dans la définition métaphysique du référent
- c) Un concept est opaque s'il ne révèle aucune caractéristique qui rentre dans la définition métaphysique du référent. Le concept opaque a une

condition de possession, c'est-à-dire qu'il y a une description associée de manière a priori au concept, mais cette description ne décrit aucune propriété qui rende dans la nature du référent.

- d) Un concept est moyennement opaque s'il est opaque, mais il révèle des propriétés contingentes, mais non triviales du référent
- e) Un concept est radicalement opaque s'il est opaque, mais il révèle uniquement des propriétés triviales du référent

5.3 L'opacité radicale des concepts phénoménaux.

L'argument de Goff, comme je l'interprète, consiste à montrer que les concepts phénoménaux ne sont pas transparents pour le physicalisme a posteriori. Nous avons montré que les concepts phénoménaux ne sont pas moyennement opaques. Maintenant, notre attention porte vers les concepts radicalement opaques. Nous venons de voir qu'un concept est radicalement opaque ssi :

- A) Le concept ne révèle aucune caractéristique qui rentre dans la définition métaphysique de la propriété référée
- B) Le concept révèle uniquement des propriétés triviales de la propriété référée.

J'illustre la thèse qu'un concept révèle une propriété triviale. Par exemple, le concept d'être la première propriété que Maria pense à son réveil ce matin révèle que le référent est une propriété. Mais un tel concept n'indique rien de substantif au sujet du référent du concept employé. On pourrait objecter que c'est une caractéristique essentielle du référent du concept employé que Maria pense à une propriété plutôt qu'un objet. Cependant, la description linguistique du concept mentionne que le concept concerne une propriété. Si le concept est

décrit comme impliquant une propriété, il est trivial que le référent doive être une propriété.

J'ai présenté la notion de concept radicalement opaque. Mais existe-t-il des concepts radicalement opaques, à part les concepts « artificiels » comme le concept d'être la première propriété que Maria pense à son réveil ce matin. S'il existe des concepts radicalement opaques, alors la capacité de faire référence ne requiert pas toujours la compréhension non triviale du référent. À première vue, il ne semble pas qu'il y ait des concepts de ce genre concernant les propriétés. Mon intuition repose sur la thèse que le concept « standard » de propriété fait référence seulement si on associe un contenu descriptif non trivial au concept de propriété.

Cependant, on peut contester de manière rationnelle cette intuition. On pourrait prendre un concept radicalement opaque pour un concept moyennement opaque. Prenons l'exemple du concept de la propriété d'être de l'eau. Il semble que c'est un concept moyennement opaque : il semble désigner son référent via des propriétés contingentes du référent. Cependant, on pourrait considérer que ce concept est radicalement opaque au sens où sa seule fonction est de pointer « de manière aveugle » en direction du référent. Selon cette position, on a l'impression que le concept est moyennement opaque, mais l'impression est erronée : le concept est en fait radicalement opaque. Cette erreur s'explique par le fait que nous avons plusieurs jugements a posteriori concernant l'eau, à savoir qu'elle est transparente et qu'elle étanche la soif... Il faut distinguer le contenu du concept (ce que dit le concept du référent) et les jugements que l'on porte sur la propriété d'être de l'eau. Si l'on fait cette distinction, on pourrait mettre en doute que le concept de la propriété d'être de l'eau soit moyennement opaque. Il serait plutôt radicalement opaque. On a l'impression que le concept

est moyennement opaque parce que le concept est suffisamment entouré de jugements communs sur la propriété d'être de l'eau.

On pourrait argumenter de manière semblable en ce qui concerne les concepts phénoménaux. La théorie causale des concepts phénoménaux implique que les concepts phénoménaux sont radicalement opaques. Ils désignent leur référent principalement parce qu'il y a un lien causal entre les concepts et leur référent. Cependant, on a l'intuition que les concepts phénoménaux nous disent quelque chose de significatif concernant les propriétés phénoménales. On pourrait alors dire que cela est une illusion. On pourrait expliquer pourquoi on est sujet à une illusion parce que le concept est associé à la capacité d'imaginer (de reconnaître, de se souvenir) des états mentaux. Par exemple, j'ai l'impression que le concept phénoménaux des expériences de rouge, semble au moins translucide. Mais cela est erroné. On commet la faute parce que l'on est « ébloui » d'une certaine manière par la capacité d'imaginer les expériences de rouge.

Cette position me paraît être fautive. Il me paraît évident que les concepts phénoménaux ne sont pas radicalement opaques. Il faut réfléchir sur les concepts phénoménaux pour voir que les concepts phénoménaux révèlent des caractéristiques non triviales des propriétés phénoménales.

Nous avons compris l'argument de révélation de Goff comme listant les différentes façons de comprendre le contenu des concepts phénoménaux : à savoir la transparence, l'opacité moyenne et l'opacité radicale. Jusqu'à maintenant, je suis d'accord avec Goff que les concepts phénoménaux ne sont ni transparents, ni opaques (moyen et radical). Mais, je diffère de Goff concernant la thèse que les concepts phénoménaux sont translucides. Je vais

montrer que si l'on comprend d'une certaine manière la notion de concept translucide, alors l'argument de Goff contre la thèse que les concepts phénoménaux sont translucides, est erroné.

En résumé, le physicalisme ne peut pas accepter que le concept phénoménal soit transparent, moyennement opaque, radicalement opaque. La dernière possibilité est que le concept phénoménal est translucide. Je vais essayer de caractériser la notion de translucide. Je vais proposer une première définition de la notion de translucide. Puis, j'appliquerai la notion de translucide au concept phénoménal et nous verrons les problèmes que cela implique. C'est pourquoi je proposerai une deuxième conception de la notion de translucide.

6 Les concepts translucides

6.1 La première définition du concept translucide

Je vais montrer que l'argument de Goff échoue à montrer que les concepts phénoménaux ne sont pas translucides, si l'on comprend d'une certaine manière la notion de concept translucide. Pour introduire cette nouvelle conception de concept translucide, je vais montrer d'abord pourquoi la notion standard de translucide ne s'accorde pas avec mon analyse de la notion de translucide en termes de conditions de possession.

J'ai montré si l'on veut comprendre les différentes notions de Goff avance, à savoir, les concepts transparents et opaques, il est nécessaire d'introduire la notion de la description métaphysique. Cependant, la notion de concept translucide résiste à mon analyse en termes de description métaphysique.

Je vais proposer deux conceptions des concepts translucides. La deuxième conception me permettra de rejeter l'argument de Goff. J'ai défini la notion de translucide de cette façon :

- a) Un concept est translucide s'il révèle certaines caractéristiques qui rentrent dans la définition métaphysique du référent

Un concept translucide d'une propriété révèle une partie de la nature de la propriété. Qu'est-ce que la nature d'une propriété ? Selon ma conception de la nature d'une propriété, il s'agit de l'ensemble des caractéristiques qui rentrent dans la définition métaphysique de la propriété.

Par exemple, la nature de la propriété du carré est l'ensemble des caractéristiques telles que les caractéristiques d'avoir quatre côtes, d'avoir quatre angles droits... L'instanciation de la propriété du carré implique l'instanciation de ces caractéristiques. Ces propriétés font partie de la définition métaphysique de la propriété d'être un carré. Pour saisir la nature d'une propriété A, il implique de produire une analyse métaphysique de la propriété A en termes de caractéristiques qui sont impliquées dans l'instanciation de la propriété A. En d'autres mots, révéler la nature d'une propriété A, c'est identifier les caractéristiques qui font partie de la définition métaphysique de la propriété A.

Maintenant un concept d'une propriété A est translucide si le concept révèle une partie des caractéristiques de la définition métaphysique de la propriété A. Par exemple, la définition métaphysique d'un triangle rectangle, à en autres, comme composants la caractéristique d'avoir trois côtés et la caractéristique d'avoir un angle droit. Par exemple, un concept translucide d'un triangle rectangle s'il révèle uniquement la caractéristique d'avoir trois côtés. Le concept est

translucide parce qu'il y a d'autres caractéristiques de la propriété d'être un triangle rectangle qui ne sont pas révélées par le concept.

Cette conception du translucide ne s'applique pas au concept de la propriété d'être une douleur. La raison est qu'il n'y a pas de définition métaphysique de la propriété d'être une douleur, car la propriété d'être une douleur n'a pas de composant. En d'autres mots il n'y pas une analyse métaphysique de la propriété d'être une douleur. Par conséquent, il n'y pas de concept translucide de cette propriété, parce que la notion de concept translucide suppose que seulement une partie des caractéristiques soit révélée par le concept translucide.

Quelle est la définition de la propriété d'être une douleur ? L'instanciation de la propriété d'être une douleur est l'instanciation chez le sujet d'expérience de la propriété phénoménale selon laquelle cela fait quelque chose pour le sujet d'être dans cet état phénoménal. Si un état mental est une douleur alors cela fait quelque chose au sujet d'avoir ce type d'expérience. Le concept de la propriété d'être une douleur révèle cette propriété phénoménale. On pourrait objecter que ce concept de douleur n'est pas assez informatif pour qu'il fasse référence. Pour ma part, Il me semble suffisamment informatif. D'ailleurs comment pourrait-on caractériser le concept phénoménal d'une autre manière ? Il me semble qu'un physicaliste devrait exprimer le concept phénoménal en ces termes.

Ainsi, il y a un problème concernant le rapport entre la définition métaphysique et la propriété phénoménale de la douleur. Une définition métaphysique suppose que la propriété définie est « analysée » en termes de composants. Cependant, le concept de douleur ne révèle pas des « composants ». Donc, il ne peut pas avoir de concept translucide de la propriété d'être une douleur dans la manière dont on a défini le concept de translucide. Si on accepte que le concept

de douleur soit translucide, il faut proposer une autre définition de la notion de translucide.

On pourrait avancer des conceptions de la douleur pour permettre une définition métaphysique. Voici un exemple : la propriété d'être une douleur = la propriété phénoménale + une propriété fonctionnelle. On pourrait former un concept translucide de la propriété de douleur en ne révélant pas la propriété fonctionnelle. Il me semble que cela est peu convaincant, car il me semble que la propriété fonctionnelle n'est pas inhérente à la propriété d'être une douleur.

De plus, il y a un second problème concernant la définition de la propriété d'être une douleur et la notion de concept translucide. Une définition implique que l'élément défini soit défini en des termes plus fondamentaux. Or, le concept de la propriété phénoménale d'être une douleur ne révèle pas des caractéristiques plus fondamentales de la propriété d'être une douleur. Par conséquent, il ne peut pas y avoir une définition métaphysique de la propriété d'être une douleur.

En résumé, on ne peut pas comprendre la notion de translucide en termes de définition métaphysiques pour deux raisons :

- a) Il n'y a pas de composants qui doivent rentrer dans la définition métaphysique.
- b) Il n'y pas de composants plus fondamentaux qui doivent rentrer dans la définition métaphysique.

Finalement, il y un dernier problème concernant la définition de la notion de translucide que j'ai proposée. J'ai montré que la définition métaphysique d'un triangle rectangle, à en autres, comme composants la caractéristique d'avoir trois côtés et la caractéristique d'avoir un angle droit. Par exemple, on a un

concept translucide d'un triangle rectangle si le concept révèle uniquement la caractéristique d'avoir trois côtés. Mais, si le concept ne révèle que la caractéristique d'avoir trois côtés, peut-on encore parler d'un concept de triangle rectangle ? Il me semble que l'on parle simplement dans ce cas du concept d'être un triangle.

Je vais présenter une autre conception de la notion de translucide. Cela me permettra de solutionner les problèmes que l'on a rencontrés concernant la propriété d'être une douleur. Le problème principal était que la notion de translucide suppose une analyse métaphysique. Or, il n'y a pas d'analyse métaphysique concernant la propriété d'être une douleur. La nouvelle définition de la notion translucide ne repose pas sur une analyse métaphysique et donc, elle permet de parler de concept translucide pour le cas de la douleur.

6.2 La deuxième conception concernant les concepts translucides

Selon ma suggestion faite auparavant, un concept est translucide s'il révèle certaines caractéristiques qui rentrent dans la définition métaphysique du référent. Il est supposé que les caractéristiques soient plus fondamentales que ce qui est défini. Or la propriété d'être une douleur n'est pas analysable en des termes plus fondamentaux. C'est pourquoi le concept d'être une douleur pose problème si l'on veut dire que le concept est translucide. Je propose une autre définition de la notion de translucide. Supposant que la propriété A est réductible à une propriété B.

- b) Un concept est translucide s'il révèle la nature de la propriété A sans révéler la nature de la propriété B auquel la propriété A est réduite

Cette définition de la notion de concept translucide est en accord avec le physicalisme. J'illustre cette définition avec le concept phénoménal d'être la douleur. Selon le physicalisme, cette propriété phénoménale est une propriété physique. Le concept de la douleur révèle la propriété phénoménale, mais il ne révèle pas qu'elle est identique à une propriété physique. Dans ce cas, je veux dire que le concept de la propriété d'être une douleur est translucide.

L'objection qui vient tout de suite à l'esprit est que dans ce cas, le concept d'être une douleur n'est pas translucide, mais il est opaque. Je dois donc argumenter ma position. Mon argumentation m'a été inspirée par un texte de Bénédicte Veillet (manuscrit). Pour défendre ma position, j'illustre au moyen de la propriété d'être H₂O. J'ai l'intuition que le concept de H₂O est au moins translucide, car il révèle que le référent est composé de deux atomes d'hydrogène et d'un atome d'oxygène. Mais, ces atomes peuvent être décomposés en d'autres composants dont j'en ai présentement aucune connaissance. Mon concept de H₂O n'est pas transparent parce que j'ai une compréhension partielle de la nature de l'atome H, et de la nature de l'atome O. Je ne connais pas la nature de ce qui compose les atomes de ces types. Ainsi, le concept d'H₂O ne révèle pas la nature des éléments qui composent l'atome d'oxygène. Faut-il conclure de cela que le concept n'est pas translucide ? Il me semble que non. Si on dénie que le concept H₂O soit translucide, il est difficile de concevoir la notion de translucide concernant les propriétés en général, car seules seraient translucides les concepts des propriétés fondamentales (c'est-à-dire qu'elles ne dépendent pas d'autres propriétés). Or, on a des concepts translucides de propriétés qui ne sont fondamentales, comme précisément la propriété d'être H₂O. Le fait est qu'un concept translucide ne requiert pas la révélation ultime des composants fondamentaux du référent. Le concept d'être

H₂O ne révèle pas ce que sont les composants fondamentaux de H₂O, mais cela n'empêche pas d'être translucide. Ainsi, un concept d'une propriété peut être translucide sans révéler la nature fondamentale de cette propriété

En résumé, j'ai présenté deux conceptions de la notion de translucide :

- a) La conception standard de la notion de concept translucide : le concept translucide permet de saisir partiellement la nature d'une propriété
- b) Ma conception de la notion de concept translucide : le concept est translucide s'il révèle la nature de la propriété A sans révéler la nature de la propriété B auquel la propriété A est réduite.

J'ai illustré ma conception d'un concept translucide au moyen de l'exemple de H₂O. Le concept de H₂O ne révèle pas la nature des éléments fondamentaux qui composent l'atome d'oxygène. Faut-il en conclure que le concept n'est pas translucide ? Il me semble que non. Le concept translucide ne requiert pas la révélation des composants ultimes du référent.

Je pense que l'on peut traiter de manière analogue les concepts phénoménaux. Le concept phénoménal révèle une propriété essentielle du référent, à savoir que cela fait un certain effet d'avoir cette propriété. Selon le physicalisme, la propriété phénoménale est une propriété physique. Mais le concept ne révèle pas que la propriété phénoménale est identique à une propriété physique. Mais il n'empêche que le concept est translucide. Donc, le physicalisme est compatible avec la thèse que le concept phénoménal est translucide. L'expérience me met en position de savoir que j'ai une expérience. Mais, cela n'implique pas que je suis en position de connaître la constitution physique de la propriété phénoménale. Cette conception de la notion de concept translucide

va nous permettre de répondre à deux arguments contre la thèse que les concepts phénoménaux sont translucides.

7 L'argument contre la thèse que le concept phénoménal est translucide

Je vais reconstruire l'argument de Goff contre la thèse que le concept phénoménal est translucide (Cette reconstruction est inspirée par Elpidorou (2016)). D'abord, supposant que le concept phénoménal C réfère à la propriété phénoménale P. Voici l'argument :

1. Si C est translucide et P est une propriété physique, alors C révèle que P a un aspect physique
2. C ne révèle pas que P a un aspect physique,
3. Donc soit le concept n'est pas translucide soit la propriété P n'est pas physique
4. La propriété P est physique,
5. Donc, le concept n'est pas translucide.

Je conteste le point 1 et le point 2. Concernant le point 1, l'antécédent du conditionnel est vrai, mais il me semble que le conséquent est faux. Pour cette raison je rejette le conditionnel. Il me semble que C révèle partiellement la nature de P sans révéler que l'aspect de P est révélé comme une propriété physique. Voyons un exemple proposé par Elpidorou, (2016). La méduse a des propriétés physiques : elle a des tentacules, elle a un corps souple, elle est transparente. On conceptualise la propriété d'être une méduse en révélant ces propriétés physiques. Mais, il ne semble pas que ces propriétés physiques apparaissent comme étant des propriétés physiques. Maintenant, on peut

objecter que le concept d'être une méduse n'est pas un concept translucide, mais un concept moyennement opaque. Je ne vais pas plus statuer sur ce point, car je m'intéresse principalement à rejeter le point 2.

Pourquoi accepter le point 2 ? Parce qu'un aspect physique doit impliquer une certaine complexité physique. Selon le physicalisme, l'état mental est un état du cerveau qui est au moins composé d'un certain nombre de neurones. Or, selon le point 2, comme cette complexité n'est pas représentée par l'expérience, il s'ensuit que le concept C ne révèle pas la nature physique de la propriété phénoménale. Je conteste ce dernier point. Le concept C peut révéler la nature physique de la propriété phénoménale sans qu'il révèle la complexité physique. En ce sens, le concept C est translucide selon ma conception de la notion de translucide. Le concept me met en rapport avec la propriété phénoménale sans que soit révélée la complexité physique. J'ai un concept translucide de la propriété phénoménale sans qu'il me soit révélé que la propriété phénoménale soit identique à une propriété complexe physique d'un état du cerveau.

Mon argumentation est parallèle à celle que Elpidorou (2016) propose contre l'argument présenté ci-dessus. L'introspection révèle que P est physique, mais il révèle P comme étant physique dans un sens qui ne sert pas à Goff. Elpidorou introduit deux sens de physique. :

- a) un sens restreint : les propriétés postulées par la physique, par exemple les électrons
- b) un sens large : les propriétés qui surviennent des propriétés postulées par la physique, à savoir les propriétés des objets de tous les jours.

Le concept C révèle que P est un état physique au sens large, mais non pas au sens restreint. La raison est que l'on peut concevoir un état physique en tant que

tel, sans le concevoir comme un ensemble d'atomes. Cela rejoint ma thèse qu'un concept phénoménal peut être translucide sans pourtant que le concept révèle l'ensemble des atomes qui constitue l'expérience. En d'autres mots, la thèse que les concepts révèlent les propriétés physiques au sens large n'implique pas la thèse que les concepts révèlent les propriétés physiques au sens restreint. Cela est en parallèle avec ma thèse qu'un concept translucide d'une propriété physique n'implique pas que soit révélée la constitution complexe des atomes.

Par analogie, on peut prendre comme exemple les perceptions. Je regarde une table, mais elle ne m'apparaît pas comme un ensemble d'atomes, mais cela n'empêche pas que je la vois. On voit la table, mais on ne voit justement pas la nature de la table en tant qu'un objet composé d'atomes. Il est vrai que l'exemple concerne la nature des objets, mais pas la nature des propriétés. Mais, je pense que l'analogie donne une idée de la notion de translucide appliquée à la nature des propriétés.

Je vais présenter un second argument contre le physicalisme a posteriori en se basant sur la thèse que les concepts phénoménaux sont translucides. Il me semble que l'on peut le réfuter de la même manière que l'argument ci-dessus. Cela est réalisable si l'on emploie ma conception des concepts translucides.

8 L'argument contre la thèse que le physicalisme est a posteriori

L'argument ci-dessus conteste que les concepts phénoménaux soient translucides. L'argument présent conteste que le physicalisme a postérieur est vrai, si l'on accepte que les concepts phénoménaux soient translucides.

La dialectique générale nous a amenés à supposer que le concept phénoménal est translucide. Nous avons vu que le concept phénoménal ne peut être transparent, moyennement opaque et radicalement opaque. Donc, il reste uniquement la possibilité que le concept phénoménal soit translucide. Mais cela semble incompatible avec la thèse que le physicalisme est a posteriori. Voici comment on pourrait argumenter dans ce sens.

On suppose que le concept physique est transparent. De plus, selon le physicalisme, il révèle la nature complète de l'expérience parce que l'expérience est complètement physique. Si le concept phénoménal est translucide il révélerait une partie de la nature physique de l'expérience.

Nous avons avancé précédemment le principe de l'apriori :

- a) Si deux concepts révèlent (partiellement ou complètement) la nature de leur référent commun, on voit de manière a priori que les deux concepts sont coréférentiels.

Si on applique le principe de l'apriori au cas présent, il s'ensuit que l'on devrait voir de manière a priori que le concept physique et le concept phénoménal sont partiellement coréférentiels. Comme le concept physique est transparent, il révèle la nature complète du référent. Donc, le concept physique révèle ce qui est révélé partiellement par le concept phénoménal translucide. Ainsi, le physicalisme n'est pas a posteriori, mais il est a priori. Par conséquent, si l'on accepte le principe de l'apriori et l'aspect translucide du concept phénoménal, il s'ensuit que le physicalisme a posteriori est faux.

On peut généraliser cela à tous les concepts physiques et les concepts phénoménaux. Il y aurait un concept physique de chaque propriété

phénoménale tel que l'on sache de manière a priori que les référents de ce concept physique et du concept phénoménal sont identiques. Cela n'implique pas directement que le physicalisme soit a priori. Il se peut que nous n'ayons pas le concept physique de la propriété phénoménale en question. Il suivrait seulement qu'il y a un concept physique et un concept phénoménal qui ne sont pas conceptuellement indépendants. Mais, si l'on a les deux types de concepts à l'esprit, on verra que le physicalisme est vrai de manière à priori.

L'argument contre le physicalisme a postérieur repose sur le principe de l'apriori. Je vois trois façons de réfuter la thèse de l'a priori :

- a) Nier directement la thèse de l'apriori : deux concepts peuvent révéler la nature de leur référent commun, sans que le sujet sache de manière a priori que les deux concepts ont un même référent. Je critique principalement cette position dans le deuxième chapitre du doctorat
- b) Nier que le concept physique soit transparent ou translucide. Je parle de cela dans le quatrième chapitre du doctorat
- c) Proposer une interprétation de la notion de translucide qui rend faux la thèse de l'apriori. J'ai présenté une interprétation de la notion de translucide. Je vais montrer maintenant comment elle permet au physicalisme a postérieur d'échapper à l'argument ci-dessus.

Je défends ici le point c). Je rappelle ma conception du concept translucide. Elle suppose qu'une propriété A peut-être réduite à une propriété B :

1. Un concept est translucide s'il révèle la nature de la propriété A sans révéler la nature de la propriété B.
2. J'ai illustré cette définition au moyen de l'exemple de H₂O. Mon concept de H₂O révèle la nature de H₂O sans révéler la nature des éléments

fondamentaux qui composent l'atome d'oxygène. Un concept translucide ne requiert pas la révélation des composants ultimes du référent.

Maintenant j'applique ma notion de translucide pour contrer l'argument qui cherche à montrer que le physicalisme est a priori si l'on accepte que les concepts phénoménaux soient translucides :

1. Admettons que la douleur est réductible à une propriété physique A, Le concept physique de douleur révèle la propriété physique A
2. Le concept phénoménal de la douleur révèle la douleur mais ne révèle pas la propriété A. Cela est possible parce que le concept phénoménal de la douleur est translucide selon ma conception.
3. Par conséquent, le concept physique et le concept phénoménal ont un contenu différent.
4. Par conséquent, le sujet qui possède les deux concepts, ne voit pas de manière a priori que les deux concepts portent sur la nature de la douleur.

En d'autres mots, un concept phénoménal peut être translucide sans révéler la nature physiologique de son référent. Admettons que la propriété d'être une douleur est réductible à une propriété du cerveau. Mon concept de la propriété de douleur est translucide même s'il ne révèle que la propriété du cerveau qui est ce à quoi la douleur est réduite. Or le concept physique révèle les propriétés du cerveau. Par conséquent, le concept physique et le concept phénoménal ont des contenus différents, ce qui empêche de voir que les deux concepts sont coréférentiels. On pourrait objecter à nouveau que, dans ce cas de figure, le concept phénoménal de la propriété d'être une douleur est un concept opaque, au sens que le concept ne révèle pas la nature de la douleur. J'ai essayé de montrer que cela n'est pas le cas. On peut révéler la nature d'une chose sans

révéler la nature ultime de cette chose. Par exemple, on peut connaître la nature de H₂O sans connaître la nature fondamentale de H₂O.

Mon idée est que le concept physique révèle l'aspect physique de la nature de la douleur, alors que le concept phénoménal révèle partiellement l'aspect phénoménal de la nature de douleur. Le concept physique et le concept phénoménal portent sur la nature de leur référent commun, mais les deux types portent sur des aspects différents de la nature de leur référent. L'aspect physique de la nature de la douleur est une propriété du cerveau, alors que l'aspect phénoménal de la nature de la douleur est le caractère phénoménal de la douleur. On parle d'une seule nature de la douleur parce que l'aspect phénoménal se réduit à l'aspect physique de la douleur.

Ma position rejette le principe de l'apriori car il y a qu'une seule nature qui est révélée par le concept phénoménal et le concept physique, bien que les deux concepts soient cognitivement distincts.

Mais, on peut rejeter le principe de l'a priori en avançant une thèse plus forte que la mienne. Selon cette thèse, il 'y a une seule nature (il n'y a pas différents aspects de la nature de la douleur) sur laquelle porte le concept physique et le concept phénoménal, malgré le fait que les deux concepts sont indépendants cognitivement. Goff juge que cette stratégie n'est pas intelligible. Je vais argumenter en ce sens dans le second chapitre du doctorat. Cette stratégie consiste à accepter le principe TDI :

« For some property F, there are two conceptually distinct ways of knowing what it is for F to be instantiated ». (Goff, 2011, page 198)

Le principe consiste en deux thèses :

- a) Les concepts physiques et les concepts phénoménaux sont cognitivement indépendants
- b) Les deux concepts révèlent la nature de la propriété phénoménale

Voyons comment le principe TDI sauve la thèse que le concept phénoménal est translucide. Ici, il s'agit de la conception standard du translucide : un concept est translucide s'il révèle partiellement la nature du référent. On accepte que les concepts physiques soient transparents. Dans ce cas de figure, il s'ensuit que le concept physique et le concept phénoménal révèlent un même aspect du référent. Il semble alors que l'on doit pouvoir voir de manière a priori que les deux types de concepts sont coréférentielle. Or, c'est précisément ce qui est contesté par les défenseurs du principe TDI.

Si le concept physique est transparent et que le concept phénoménal est translucide, concernant une même propriété, alors on aimerait dire que l'on sait de manière a priori que les deux concepts ont un même référent. Cela est nier par le principe TDI. Maintenant, j'aimerais éviter un contresens que l'on pourrait faire envers TDI. TDI ne dit pas que si le concept physique est transparent et que le concept phénoménal est translucide, alors le contenu des deux concepts est différent, bien qu'il porte tous deux sur la nature de la propriété référée. Il est vrai que le concept physique « montre plus » de la nature du référent, mais ce qui est révélé par le concept phénoménal translucide est identique à ce qui est révélé par le concept physique transparent. Ce qui est troublant avec le principe TDI est que l'identité de contenu entre le concept physique et le concept phénoménal ne mène pas le sujet à voir que les deux concepts sont coréférentiels.

Un autre avantage avec TDI est qu'il permet d'éviter ce raisonnement, à savoir que si le concept physique est transparent et que le concept phénoménal est conceptuellement distinct du concept physique, alors le concept phénoménal doit être opaque. Ce raisonnement est erroné selon TDI qui dit que le concept phénoménal peut être translucide ou transparent tout en étant cognitivement distinct du concept physique.

TDI ne me semble pas intelligible. Je vais montrer deux manières de défendre TDI. Mais, la réfutation de TDI va être entreprise dans le second chapitre du doctorat. Ici, le but est montrer brièvement comment on pourrait rendre intelligible TDI

Le but de ce chapitre est de mettre en évidence que l'on peut répondre à l'argument de Goff que de deux façons différentes :

- a) Accepter que les concepts phénoménaux soient translucides selon ma conception des concepts translucides
- b) Accepter l'indépendance cognitive de deux concepts qui révèlent la nature du même référent, c'est-à-dire accepter le principe TDI

Le second chapitre consiste à montrer que le point b) est faux. Le troisième chapitre consiste à montrer que le point a) est faux, car je vais montrer que les concepts phénoménaux sont transparents. Ceci permettra de réfuter le physicalisme a posteriori. Voici l'argument général contre le physicalisme a posteriori :

1. Le physicalisme est vrai seulement si le point a) ou le point b) est vrai
2. Les points a) et b) sont faux
3. Donc, le physicalisme a posteriori est faux.

9 Les arguments pour et contre le principe TDI

9.1 L'argument de Diaz-Leon

Mon propos est d'illustrer le principe TDI. Je réfuterai le principe TDI dans le chapitre suivant de mon doctorat. Je vais présenter les arguments de Diaz-Leon et John Henry Taylor en faveur de TDI.

Goff considère que TDI n'est pas intelligible. Selon lui, il est possible de faire référence de manière différente à une propriété, mais cela n'implique pas qu'il soit possible que des concepts conceptuellement indépendants révèlent la nature d'une même propriété. Diaz-Leon (2014) critique la position de Goff en présentant un exemple qui semble attester TDI : L'essence de la propriété d'être célibataire peut être comprise au moyen de deux concepts distincts, à savoir, le concept d'être un homme non marié et le concept d'être un mâle homo sapiens non marié.

Diaz-Leon envisage la manière dont Goff pourrait répondre à cet exemple. Goff devrait montrer qu'au moins un des deux concepts de célibataire n'est pas transparent. Diaz-Leon porte son attention sur le concept d'être un mâle homo sapiens non marié et elle veut montrer que ce concept est transparent. Pour le montrer, elle distingue le concept d'être un mâle homo sapiens non marié du concept d'être la propriété que Jean pense actuellement. Ce dernier concept est opaque. Pour défendre sa position, Diaz-Leon doit montrer que le concept d'être un mâle homo sapiens non marié n'est pas semblable au concept opaque d'être la propriété que Jean pense actuellement.

Supposons le cas A : pour x d'être célibataire est pour x d'être la propriété que Jean pense actuellement

Supposons le cas B : pour x d'être célibataire est pour x d'être un mâle homo sapiens non marié.

Dans le cas A, la nature de la propriété d'être célibataire n'est pas révélée par le concept d'être la propriété que Jean pense actuellement. Critiquer la position de Diaz-Leon consiste à montrer que le cas B est semblable au cas A, c'est-à-dire montrer que le concept de la propriété d'être un mâle homo sapiens non marié n'est pas un concept transparent. Or, si on montre que ce dernier concept n'est pas transparent, alors l'intelligibilité de TDI n'est plus assurée. La raison est que Diaz-Leon justifie l'intelligibilité de TDI sur la base que le concept d'être un mâle homo sapiens non marié est transparent.

En résumé, un défenseur de TDI doit montrer que le cas A et le cas B sont dissemblables, alors qu'un opposant de TDI doit montrer que A et B se ressemblent. Je suis un opposant à TDI. Donc je vais montrer que A et B ne diffèrent pas. Je vois trois tentatives de montrer qu'ils diffèrent. Je vais les présenter et montrer comment on pourrait les réfuter.

Il me semble qu'il y a trois tentatives pour montrer que A et B sont dissemblables. Je présente chaque tentative et je montre comment on peut argumenter contre chacun de ces tentatives. Premièrement, la propriété d'être pensé par Jean est une propriété contingente d'être célibataire alors que la propriété d'être un mâle homo sapiens non marié n'est pas contingente. Cela est révélé par le fait que le concept d'être un mâle homo sapiens non marié fait référence au même référent dans tous les mondes possibles. On pourrait objecter à cela en rigidifiant la description de la propriété d'être pensé par Jean. Ainsi ce concept est coextensif avec le concept d'être célibataire dans tous les mondes possibles.

Deuxièmement, selon Diaz-Leon, le concept d'être un mâle homo sapiens non marié peut fixer la référence du concept de célibataire, alors que le concept d'être la propriété que Jean pense actuellement ne peut pas fixer la référence du concept de célibataire. On pourrait objecter à cela en disant que l'on peut utiliser la propriété d'être pensé par Jean pour fixer la référence du concept de célibataire. La réponse de Diaz-Leon est que si l'on fait cela on change la signification du concept de célibataire.

Troisièmement, le concept d'être un mâle homo sapiens non marié n'implique pas des concepts qui ne sont pas transparents alors que le concept d'être la propriété d'être pensée par Jean implique des concepts non transparents. La réponse est de dire que le concept d'être un mâle homo sapiens non marié implique également un concept non transparent. Par exemple, le concept d'être mâle ne semble pas être transparent.

Je ne vais pas m'intercaler plus avant dans cette dialectique parce que je pense que l'on peut plus facilement réfuter l'exemple de Diaz-Leon en faveur de TDI. Cela sera présenté dans le second chapitre du doctorat. Il me semble que le concept d'être un homme non-marié n'est pas conceptuellement distinct du concept d'être un mâle homo sapiens non marié. On pourrait objecter que les deux concepts sont conceptuellement distincts, car on peut posséder l'un sans posséder l'autre. Mais, si on possède les deux concepts, on sait que les deux concepts sont coréférentiels. Je pense que, si un sujet saisit la signification des deux concepts, alors il sait de manière a priori qu'ils sont coréférentiels. Je vais développer ce point dans le deuxième chapitre du doctorat.

9.2 L'argument de Taylor

Je vais présenter brièvement l'argumentation Taylor (2013) qui tente de valider TDI.

Selon Goff, TDI n'est pas intelligible. Donc, il suffit de proposer une théorie philosophique cohérente (mais pas automatiquement vraie) en faveur de TDI pour réfuter la position de Goff. Taylor (2013) propose une telle théorie, qu'il nomme « Powerful Quality ». La théorie affirme que les dispositions et les propriétés qualitatives sont identiques. Je vais présenter brièvement la théorie pour voir comment elle justifie TDI.

Une propriété dispositionnelle est une propriété qui essentiellement confère à l'objet un pouvoir, si certaines conditions sont présentes. Par exemple, la fragilité est une disposition qui donne à l'objet le pouvoir de se casser si on le frappe avec un marteau. Une propriété qualitative n'est pas individuée en termes de pouvoir, mais peut donner un pouvoir à l'objet. Par exemple, une certaine structure atomique de l'objet explique pourquoi l'objet est fragile.

La thèse centrale de la théorie « Powerful Quality » est que la propriété dispositionnelle et la propriété qualitative sont identiques. La propriété qualitative d'une sphère (définie au moyen de ses propriétés mathématiques) est identique à la propriété dispositionnelle de rouler si la sphère se trouve sur une pente. On pourrait rétorquer à cette théorie qu'il est possible d'imaginer la propriété qualitative d'une sphère sans la propriété dispositionnelle. Par exemple, on peut imaginer une boule sphérique qui n'a pas la disposition de rouler lorsqu'elle est posée sur une pente. Selon Taylor, la réponse à l'objection est que l'on peut séparer par la pensée l'aspect dispositionnel et l'aspect qualitatif malgré le fait qu'elles sont identiques en réalité. L'acte de séparation conceptuel s'appelle l'acte de partielle considération : pour considérer partiellement une propriété comme qualitative, il suffit de considérer la propriété sous un concept qualitatif et non sous un concept dispositionnel.

La figure ambiguë canard/lapin illustre l'acte de partielle considération. Lorsqu'on examine la figure, elle est conceptualisée soit comme un canard soit comme un lapin, ce qui implique des concepts différents, mais cela n'implique pas que seules certaines parties de la figure sont mis en évidence. Toute la figure est donnée au sujet. Nous avons là un cas de TDI : une nature « globale » de la figure est conceptualisée par des concepts transparents mais distincts. La théorie peut ainsi justifier TDI.

Cette façon de traiter la figure ambiguë canard/lapin est parallèle à la façon dont la théorie « Powerful Quality » traite le rapport entre les propriétés qualitatives et les propriétés dispositionnelles. Le concept qualitatif de la propriété d'être une sphère et le concept dispositionnel de la propriété d'être une sphère sont cognitivement distincts, malgré le fait que les deux concepts sont transparents car ils capturent la nature de la propriété d'être une sphère (comprise comme qualitative et comme dispositionnelle). Nous avons une justification de TDI

Le problème principal de cette théorie est que son contenu est difficile à saisir. Il me semble que le fait de conceptualiser la même propriété de deux façons différentes implique des propriétés différentes du référent, ce que la théorie Powerful Quality nie. Dans le cas de la figure ambiguë canard/lapin, il me semble que certaines parties de la figure sont mis en évidence lorsque l'on conceptualise la figure comme représentant un canard ou un lapin. Ainsi, le concept de canard et le concept de lapin réfère à des caractéristiques différentes de la figure.

En résumé, Diaz-Leon et Taylor ont avancé deux arguments en faveur de TDI. Je vais tenter de réfuter les deux positions dans le chapitre suivant. Si j'ai raison, TDI devra être rejeté. Or, le principe TDI est utilisé pour réfuter l'argument de révélation de Goff contre la thèse que le physicalisme est a posteriori. Donc, TDI ne peut pas être utilisé pour réfuter le physicalisme a posteriori. Il me semble

alors que la seule solution pour réfuter l'argument de Goff consiste à accepter ma position, si l'on met de côté la thèse que les concepts physiques ne sont ni transparents, ni translucides (j'envisage cette thèse dans le quatrième chapitre du doctorat)

Je répète ma position. Le concept phénoménal de la douleur est translucide car il capture la nature phénoménale de la douleur. Cependant, le concept ne capture pas la nature physique de la douleur, à savoir la propriété du cerveau qui est identifiée à la douleur. Le concept ne révèle pas de la propriété du cerveau qui est identifiée à la douleur. Mais il n'empêche que le concept est translucide. Le concept phénoménal est translucide même s'il ne révèle pas la nature physique de la propriété phénoménale. La thèse que les concepts phénoménaux sont translucides (comme je l'entends) est compatible avec le physicalisme a posteriori. Or, l'argument de révélation de Goff cherche à montrer que le physicalisme a posteriori est incompatible avec la thèse que les concepts phénoménaux sont translucides. Donc, l'argument de Goff est faux

10 Un autre argument contre le physicalisme

Je vais présenter un autre argument contre le physicalisme a posteriori qui me paraît plus simple que l'argument de Goff. Je vais montrer qu'il peut être réfuté de la même manière dont je réfute l'argument de Goff.

L'argument contre le physicalisme repose sur la thèse de la révélation : l'introspection révèle la nature complète des types d'expérience. La thèse fait le lien entre les données fournies par l'introspection et la nature de l'expérience. Elle fait le lien entre la phénoménologie de l'expérience et la nature ontologique de l'expérience. Le slogan est que l'expérience est comme le sujet d'expérience le conçoit par l'introspection. L'idée de la révélation est que nous avons par un

concept phénoménal accès à ce qui est essentiel pour un type d'expérience, à ce qui fait qu'une expérience particulière appartient à ce type.

Mais quelles sont les données de l'expérience ? Il me semble évident que l'introspection ne révèle pas la complexité des types d'expériences (Lewis 1995). J'appelle cette thèse la thèse négative. La notion de complexité est ambiguë concernant son application à l'expérience considérée comme un type d'état du cerveau :

- a) Elle peut signifier la structure interne de l'état du cerveau, c'est-à-dire la combinaison des neurones ou la combinaison des atomes qui constitue l'état du cerveau,
- b) Elle peut signifier la structure fonctionnelle de l'état mental, à savoir la structure causale entre les différents états mentaux.

La thèse négative nie que ces deux types de complexité soient présentés dans l'expérience. Je formule un argument contre le physicalisme :

1. La thèse négative : l'introspection ne révèle pas la complexité de l'état physique.
2. La thèse de la complexité : révéler un état physique demande de révéler sa complexité.
3. Donc l'introspection ne révèle pas que l'expérience est un état physique.
4. La thèse de la révélation : l'introspection révèle la nature de l'expérience.
5. Donc, l'expérience n'est pas un état physique.

L'argument part de la phénoménologie pour attester une thèse métaphysique. La thèse de la révélation garantit ce passage. La thèse négative est une thèse

introspective (la manière dont l'introspection révèle l'expérience). Elle dit que l'expérience n'apparaît pas complexe. Et la thèse de la complexité précise la manière dont un état physique doit être présenté par l'introspection. Les deux thèses conduisent à penser que l'introspection ne révèle pas que l'expérience est physique. La thèse de la révélation fait le lien entre les données de l'introspection et la nature de l'expérience. Donc, selon cette thèse, l'expérience n'est pas physique. La thèse de la révélation est essentielle ici, car à partir du fait que l'expérience n'apparaît pas physique on conclut que l'expérience n'est pas physique.

Comment peut-on réfuter l'argument ? La thèse négative me paraît indéniable. Je pense que la thèse de la complexité est fautive. On peut rejeter la thèse de la complexité si l'on accepte ma conception de la notion de translucide : le concept peut révéler un état physique sans révéler sa complexité physiologique.

L'argument présenté me paraît simple d'usage pour réfuter le physicalisme. Cependant, il me semble qu'il ne peut pas être utilisé par le dualisme, car on peut construire un argument de cette sorte contre le dualisme. Le point central est que le dualisme pourrait avancer également une thèse de complexité vis-à-vis des expériences. Par exemple, le dualisme pourrait dire que les propriétés phénoménales ont une certaine nature métaphysique. Le dualisme suppose une certaine conception de la nature des expériences. Cette nature pourrait être structurée. J'entends par cela que le dualisme pourrait supposer que l'expérience instancie des qualia ou que le sujet instancie des propriétés phénoménales.

Si l'argument contre le physicalisme est simple d'usage, pourquoi n'est-il pas utilisé contre le physicalisme ? La raison est que l'on peut formuler un argument

contre le dualisme en modifiant légèrement la thèse négative : l'introspection ne présente pas l'identité entre la propriété phénoménale et la propriété dualiste (propriété qui est affirmée et caractérisée par une théorie dualiste sur la nature de l'expérience). Voici l'argument :

1. La thèse négative : l'introspection ne révèle pas la structure métaphysique des expériences postulée par le dualisme.
2. La thèse de complexité : révéler l'expérience comme elle est conçue par le dualisme demande de révéler sa structure métaphysique
3. Donc, l'introspection ne révèle pas que l'expérience comme elle est conçue par le dualisme
4. La thèse de la révélation : l'introspection révèle la nature de l'expérience,
5. Donc, l'expérience n'est pas un état comme elle conçue par le dualisme

Maintenant, le dualisme peut rejeter la thèse négative. On peut dire que la structure métaphysique de l'expérience est révélée dans l'expérience. Cependant, si l'on accepte la thèse négative, alors cela pose un problème pour le dualiste.

Ma suggestion est de rejeter la thèse de complexité qui se trouve dans l'argument contre le physicalisme et dans l'argument contre le dualisme. Le concept phénoménal translucide ne révèle pas que la propriété phénoménale est identique à une propriété physique. De même, dans le cas de l'argument contre le dualisme, le concept phénoménal translucide ne révèle pas que la propriété phénoménale est identique à une propriété structurée qui pourrait avancer par un dualiste. Par conséquent, les concepts phénoménaux ne révèlent pas la structure métaphysique des expériences. Donc, révéler l'expérience ne demande pas de révéler sa structure métaphysique.

Le second chapitre : Révélation, indépendance cognitive et modalité

1 L'introduction

Le physicalisme a posteriori met en exergue l'importance des concepts phénoménaux pour contrer les arguments dualistes, comme le vide explicatif. L'idée de base est de reconnaître que les concepts phénoménaux et les concepts physiques sont cognitivement indépendants, de telle façon que l'on ne peut pas déduire de manière a priori les vérités phénoménales à partir des vérités microphysiques. Il existe différentes façons de comprendre l'indépendance cognitive des deux types de concepts. L'une d'entre elles est de postuler que les concepts phénoménaux sont des indexicaux. Cependant, la théorie indexicale est passablement rejetée, parce que l'on a l'impression que les concepts phénoménaux donnent accès à la nature des expériences. On remarque que les concepts phénoménaux permettent de saisir les propriétés phénoménales de manière substantive. Or, les indexicaux « pointent » uniquement les entités sans rien dire substantiels sur leur référent.

Goff défend l'idée que le physicalisme a posteriori est incompatible avec la thèse que les concepts phénoménaux révèlent au moins partiellement la nature des propriétés phénoménales. Un moyen pour contrer l'argument de Goff est de défendre le principe TDI selon lequel on peut connaître la nature des propriétés phénoménales au moyen de concepts cognitivement indépendants. Je vais tenter de démontrer que ce principe est faux. Voici le plan que je vais suivre. Premièrement, je vais interpréter de manière personnelle l'argument de Goff contre le physicalisme a posteriori. Deuxièmement, je vais réfuter deux tentatives de rendre intelligible le principe TDI. Le problème avec ces deux tentatives est que les concepts impliqués ne sont pas cognitivement

indépendants. Troisièmement, je vais montrer que le principe est incompatible avec un principe modal concernant le rapport entre le concevabilité et la possibilité. Je vais montrer que le principe modal est grandement évident, ce qui me conduit à rejeter le principe TDI. Finalement, je vais distinguer deux manières de comprendre le principe TDI. Je vais montrer que l'une des façons de comprendre le principe rend le principe moins contre-intuitif. Cependant, les défenseurs du principe TDI interprètent le principe de telle façon qu'ils rendent le principe contre-intuitif. C'est pourquoi il faut rejeter TDI

2 La mise en contexte : l'argument de Goff contre le physicalisme a posteriori

Goff tente de montrer qu'une connaissance significative des propriétés phénoménales est incompatible avec le physicalisme a posteriori. Pour présenter son argument contre le physicalisme a posteriori, il faut introduire ses distinctions portant sur le contenu des concepts. Goff dit que les concepts révèlent quelque chose de leur référent. Je comprends par cela que si un sujet possède un concept de propriété alors le sujet sait de manière a priori les conditions que doit satisfaire une entité pour être le référent du concept. La thèse principale de Goff est que certains concepts révèlent la nature de leur référent. Je présente sa terminologie. Un concept est transparent seulement si le concept révèle toutes les propriétés essentielles du référent. Un concept est translucide seulement si le concept révèle que certaines propriétés essentielles du référent. Cependant, Goff reconnaît aussi que certains concepts ne révèlent pas la nature de leur référent. Un concept est moyennement opaque seulement si le concept révèle les propriétés accidentelles du référent qui l'identifient dans le monde actuel. Un concept est radicalement opaque seulement si le concept

ne révèle rien de substantiel du référent. J'illustre ces distinctions. Le concept de la propriété d'être sphérique dans la géométrie euclidienne est transparent parce qu'il révèle que le référent a, par exemple, tous les points de sa surface à équidistance de son centre. On estime que le concept de la propriété d'être un ami est translucide parce qu'il révèle que le référent est une personne à qui l'on tient. Le concept de la propriété d'être de l'eau est moyennement opaque, car il révèle des propriétés accidentelles qui conjointement identifient l'eau dans le monde actuel. Le concept de la propriété auquel Bob pense maintenant est radicalement opaque, car il ne révèle rien de non trivial à propos du référent, mis à part des vérités triviales.

Maintenant, on peut proposer une formulation succincte de l'argument de Goff contre le physicalisme a posteriori :

1. Les concepts phénoménaux sont soit transparents soit translucides
2. Si le physicalisme a posteriori est vrai, alors les concepts phénoménaux ne sont ni transparents ni translucides
3. Donc, le physicalisme a posteriori est faux.

On peut justifier la première prémisse en recourant à la phénoménologie : les concepts phénoménaux semblent donner un accès direct aux propriétés phénoménales dans l'acte de cognition. Malgré cela, il y a des philosophes qui pensent que les concepts phénoménaux sont opaques :

« No doubt there are ways of thinking of things that make certain essential properties a priori knowable. But I take such a priori knowledge to derive from (possibly implicit) compositionality in the relevant modes of thinking, and so not

to be associated with the most basic ways in which thought makes contact with reality. When it comes to these basic points of contact, I find it hard to take seriously any alternative to the assumption that our atomic concepts are related to reality by facts external to our a priori grasp, such as causal and historical facts. » (Papineau 2006, page 102)

Il semble que la position de Papineau s'appuie sur la théorie de Kripke sur la référence causale des noms propres, selon laquelle, on peut faire référence à un individu sans connaître aucune de ses caractéristiques non triviales. Par exemple, je peux faire référence à Cicéron sans que mon concept « Cicéron » ne me révèle rien de cette personne. Ici, il faut bien remarquer que la théorie de Kripke porte sur les objets. Or, il est problématique d'étendre la théorie aux propriétés, car il me semble qu'un concept de propriété révèle au moins partiellement la nature de la propriété.

Je m'intéresse maintenant à la deuxième prémisse de l'argument : si le physicalisme a posteriori est vrai, alors les concepts phénoménaux ne sont ni transparents ni translucides. Le physicalisme a posteriori consiste en deux thèses. Il y a une thèse ontologique : les propriétés phénoménales sont des propriétés physiques (on suppose dans le débat que la thèse ontologique est une thèse d'identité). La deuxième thèse concerne les vérités phénoménales : les vérités phénoménales ne sont pas déduites de manière a priori des vérités microphysiques. Il y a deux arguments en faveur de la thèse que si les concepts phénoménaux sont transparents alors le physicalisme a posteriori est faux. Le premier raisonnement concerne le contenu de la théorie physicaliste. Si les propriétés phénoménales sont identiques aux propriétés physiques, il s'ensuit que si les concepts phénoménaux sont transparents alors ils doivent révéler la

nature physique des propriétés phénoménales. Or, les concepts phénoménaux ne révèlent pas la nature physique des propriétés phénoménales. Donc, selon le physicalisme, les concepts phénoménaux ne doivent pas être transparents.

Le second raisonnement concerne le caractère a posteriori du physicalisme. Selon le physicalisme a posteriori, les vérités phénoménales ne sont pas déduites de manière a priori des vérités physiques. En d'autres mots, le physicalisme a posteriori affirme un vide épistémique entre les vérités phénoménales et les vérités physiques. Or, si les concepts phénoménaux sont transparents, alors il n'existe pas un vide épistémique, car on accepte que les concepts physiques soient transparents.

On pourrait alors affirmer que les concepts phénoménaux sont translucides au lieu d'être transparents. On pourrait dire que les concepts phénoménaux révèlent que certains aspects essentiels des propriétés phénoménales. On peut comprendre cela de deux façons différentes.

Premièrement, on pourrait dire que la douleur a deux caractéristiques essentielles. Or seulement l'un des deux types de propriétés est révélé par les concepts phénoménaux parce que ce type de propriété est purement phénoménal. Cette façon de comprendre le caractère translucide des concepts phénoménaux conduit au dualisme des propriétés. C'est une option que le physicaliste ne peut pas accepter.

Il faut plutôt penser que les propriétés phénoménales ont une nature physique qui est partiellement révélée par le concept phénoménal. Le problème avec cette façon de voir les concepts phénoménaux translucides est que ces concepts phénoménaux révèlent des caractéristiques physiques de la douleur, car le physicaliste affirme que la douleur a une nature physique. (Ici on suppose la conception standard des concepts translucides et non pas ma théorie des

concepts translucides, qui est proposée dans le premier chapitre du doctorat). Ainsi cette position rencontre la même difficulté que la thèse de la transparence des propriétés phénoménales. Si le concept phénoménal est translucide, alors il n'y a pas un vide épistémique entre les vérités phénoménales et les vérités physiques en ce qui concerne l'aspect physique révélé par le concept phénoménal translucide. Or, selon le physicalisme a posteriori, le vide épistémique (on ne voit pas de manière a priori que les concepts phénoménaux impliqués par la vérité phénoménale sont coréférentiels aux concepts physiques impliqués par la vérité physique) entre les vérités phénoménales et les vérités physiques est total. Donc, le physicalisme a posteriori est réfuté.

On pourrait rétorquer que :

1. Les concepts phénoménaux et les concepts physiques ont un même référent. Cela garantit que le physicalisme est vrai.
2. Les deux types de concept sont cognitivement indépendants. Cela garantit le caractère a posteriori du physicalisme
3. Les deux types de concept sont transparents. Cela justifie l'intuition que ces concepts révèlent la nature de leur référent.

Voici comment Goff présente cette position :

« The phenomenal concept of pain does reveal what it is for something to feel pain. The physical concept of c-fibres's firing also reveals what it is for something to feel pain. The physical and the phenomenal concept are two conceptually distinct ways of knowing what it is for something to be in pain » (Goff, 2011, p.198)

Cette stratégie équivaut à accepter ce principe :

« For some property F, there are two conceptually distinct ways of knowing what it is for F to be instantiated » (Goff, 2011, p.198)

Goff considère que ce principe n'est pas intelligible. C'est pourquoi il le nomme : « the thesis of dubious intelligibility ». Dans ce qui suit, je vais utiliser l'abréviation « TDI » pour faire référence à ce principe. Le but de ce chapitre est de montrer que TDI n'est pas intelligible.

Je vais présenter deux façons de montrer que TDI est intelligible. Je vais démontrer que ces deux stratégies sont des échecs. La thèse TDI suppose qu'il y a deux concepts conceptuellement indépendants qui réfèrent à la nature de la propriété F. Diaz-Leon et Taylor veulent démontrer l'intelligibilité de TDI en montrant que ces deux concepts sont conceptuellement indépendants. Je vais montrer que les deux auteurs échouent dans leur tentative parce qu'ils n'arrivent pas à montrer que les deux concepts sont conceptuellement indépendants.

Il est important de signaler que le sujet qui a les deux concepts à l'esprit ne peut pas savoir sur la base de la possession des deux concepts qu'ils sont coréférentiels. C'est en ce sens que l'on peut dire que les concepts sont cognitivement indépendants. Diaz-Leon et Taylor n'arrivent pas à montrer que les deux concepts sont cognitivement indépendants. En ce sens ils montrent au mieux que les concepts peuvent être acquis indépendamment l'un de l'autre.

3 L'indépendance conceptuelle

3.1 La réfutation de la position de Diaz-Leon

Diaz-Leon veut démontrer que TDI est intelligible. Pour ce faire, elle essaie de montrer que l'on peut connaître de manière conceptuellement différente la nature de la propriété d'être célibataire. Elle suppose que connaître la nature d'une propriété est une connaissance propositionnelle. Ainsi, pour connaître la propriété d'être célibataire, le sujet peut avoir au moins une de ces propositions à l'esprit :

- (A) La propriété d'être célibataire est la propriété d'être un homme non marié.
- (B) La propriété d'être célibataire est la propriété d'être un Homo Sapiens non marié.

Il semble que cet exemple valide TDI, car les deux propositions sont conceptuellement indépendantes bien qu'elles révèlent la nature de la propriété d'être un célibataire. En d'autres mots, le concept d'être un homme non marié et le concept d'être un homo sapiens non marié, sont transparents mais cognitivement distincts.

Diaz-Leon relève différentes objections que l'on pourrait lui faire. Pour ce faire, elle met en évidence cette proposition :

- (C) La propriété d'être célibataire est la propriété que Kev est en train de penser maintenant.

Pour comprendre l'objection, il faut relever que Goff accepte que l'on puisse faire référence à une propriété au moyen de divers concepts. Ce qu'il rejette est que l'on puisse connaître la nature d'une propriété au moyen de différents

concepts. Or, on pourrait objecter à Diaz-Leon que son exemple portant sur la propriété d'être célibataire n'est pas un exemple en faveur de TDI parce que l'exemple de Diaz-Leon montre seulement que l'on peut faire référence à la propriété d'être célibataire de différente manière sans que cela concerne la nature de la propriété d'être célibataire. La proposition (C) est précisément un cas où l'on fait référence à la propriété d'être célibataire sans que la référence porte sur la nature de la propriété. Ici, je suppose que (A) révèle la nature de la propriété d'être célibataire. Donc, il faut déterminer si (B) révèle la nature de la propriété ou s'il ne fait que référence à la propriété d'être célibataire comme la proposition (C). Si (B) révèle la nature de la propriété d'être célibataire, alors, selon Diaz-Leon, alors on a un cas où deux concepts cognitivement distincts révèlent la nature de la propriété d'être célibataires. Cependant, si (B) ne révèle pas la nature de la propriété d'être célibataire comme la proposition (C), alors on a un cas où différents concepts portent sur la propriété d'être célibataire, mais ce n'est pas un cas où différents concepts révèlent la nature de la propriété d'être célibataire. Ainsi, Diaz-Leon doit défendre que la proposition (B) révèle la nature de la propriété d'être célibataire pour justifier TDI. Pour ce faire, elle doit montrer que (B) est distinct de (C)

La thèse de Diaz-Leon est que (B) révèle la nature de la propriété d'être célibataire. Pour le montrer, elle montre une différence entre (B) et (C). Pour Diaz-Leon, (B) fixe le contenu du concept d'être célibataire et par conséquent, la proposition (B) est a priori. Or, cela n'est pas le cas pour (C). On pourrait objecter qu'il est possible qu'un sujet utilise (C) pour fixer le contenu du concept d'être célibataire. Ainsi, pour ce sujet, (C) serait a priori. Diaz-Leon répond à l'objection en signalant que pour (A) et (B), le concept d'être célibataire est commun aux sujets, même s'il y a deux conceptions différentes de la propriété.

Cela n'est pas le cas pour le sujet qui fixe le contenu du concept au moyen de (C). Dans ce cas, selon Diaz-Leon, le sujet a un concept différent de la propriété d'être célibataire que la majorité des gens ont à l'esprit. Ce sujet a un concept de la propriété d'être célibataire qui lui est propre, qui est différent de la plupart des gens.

« Of course, I can grant that it is conceivable that a subject could use the description « the property Kev is actually thinking about right now » in order to fix the content of her concept of bachelor. (...) I would be inclined to say that such a subject would have a different concept of bachelor. However (...) I am inclined to say all these subjects share our concept of bachelor, even if they have different conceptions. » (Diaz-Leon, 2014, p. 9)

Selon Diaz-Leon, les sujets qui fixent la référence du concept de célibataire au moyen de (A) ou de (B) ont un même concept de célibataire bien qu'ils ont différentes conceptions. Je dois avouer que j'ai de la peine à comprendre cette thèse, car il me semble que s'il y a deux conceptions de célibataire, il y a deux concepts de célibataire. Pourtant, elle persiste à dire que les concepts de célibataire sont similaires dans (A) et (B). Or, cela pose problème.

L'argument de Diaz-Leon repose sur la thèse que (A) et (B) sont conceptuellement indépendants. Or, il me semble que cela ne soit pas le cas. En possédant les concepts impliqués par (A) et (B), je sais de manière a priori que (A) et (B) sont coextensives. La raison est précisément que le concept d'être célibataire est similaire dans (A) et (B), selon les propres dires de Diaz-Leon. On pourrait objecter qu'il y a une définition différente de l'indépendance conceptuelle, à savoir que le sujet peut croire (A) sans croire (B) :

« The propositions, I take it, are conceptually distincts, in the familiar sense that a rational subject could believe one but fail to believe the others. (...) Therefore, if we are presented with different subjects who believe justifiably only one of the propositions above (and a different one in each case), it would be a natural thing to say (...) that they know what it is for something to be a bachelor in conceptually distinct ways » (Diaz-Leon, 2014, p. 7)

On peut interpréter de deux manières différentes l'indépendance conceptuelle :

- a) On peut avoir à l'esprit seulement une des deux propositions sans avoir l'autre. C'est l'interprétation que Diaz-Leon défend dans l'extrait ci-dessus.
- b) On peut avoir à l'esprit les deux propositions (A) et (B) sans voir de manière a priori que les concepts impliqués par les deux propositions sont coréférentiels. Je vais argumenter que c'est cette interprétation qui est pertinent dans le débat et que, si on accepte cette interprétation, alors (A) et (B) ne sont pas cognitivement indépendant.

C'est la deuxième conception de l'indépendance conceptuelle qui est requise dans le débat entourant le principe TDI. On se demande si le concept d'être un homme non marié et le concept d'être un homo sapiens non marié, sont cognitivement distincts, à savoir que l'on ne voit pas de manière a priori que les deux concepts ont un même référent, si on a l'esprit les deux propositions (A) et (B). C'est cette interprétation de la notion d'indépendance conceptuelle qui est pertinent dans le débat, car TDI consiste en la thèse que le concept phénoménal et le concept physique sont tous deux à l'esprit du sujet bien que le sujet ne puisse voir de manière a priori que les deux concepts sont coréférentiels. La raison est que TDI porte sur les concepts phénoménaux et les concepts

physiques. Or, il est admis que ces deux types de concepts sont conceptuellement indépendants selon la seconde définition. Dans ce contexte, on s'intéresse si l'on sait de manière a priori si les concepts phénoménaux et les concepts physiques sont coréférentiels. Cela requiert que l'on ait les deux concepts à l'esprit. Par conséquent, le point a) qui est pertinent dans le débat.

Or, selon cette définition de l'indépendance conceptuelle, il me semble que le concept d'être un homme non marié et le concept d'être un homo sapiens non marié ne sont pas cognitivement distincts. Par conséquent, l'exemple de Diaz-Leon n'illustre pas la thèse que deux concepts cognitivement distincts révèlent la nature de leur référent commun.

Il semble évident que si l'on a à l'esprit les deux propositions (A) et (B), on sait de manière a priori qu'elles sont coextensives. Par conséquent, Diaz-Leon ne parvient pas à proposer un exemple en faveur TDI, car (A) et (B) ne sont pas conceptuellement indépendants si on les appréhende au même moment.

3.2 La réfutation de la position de Taylor

La défense de TDI par Henry Taylor (2013) repose sur une théorie métaphysique sur propriétés dispositionnelles. Pour défendre TDI, il suffit de montrer que TDI est intelligible et non pas que le principe soit vrai. Pour ce faire Taylor tente de montrer que sa théorie « Powerful Qualities » est intelligible.

Voici la structure générale de son argumentation :

1. La théorie philosophique « Powerful Qualities » (PQ) implique TDI
2. PQ est intelligible
3. Donc TDI est intelligible

Je vais réfuter le point 1. Pour ce faire, je vais présenter PQ (Heil 2003, Jacob 2011, Taylor 2018). La théorie consiste à identifier les propriétés dispositionnelles aux propriétés catégorielles (ou qualitatives). La propriété d'être fragile est dispositionnelle parce qu'elle donne à l'objet qui l'instancie la propriété de se casser s'il est frappé par un marteau. Généralement on définit les propriétés catégorielles comme n'étant pas dispositionnelles. Une telle définition n'est pas disponible ici parce que l'on veut identifier les propriétés dispositionnelles et les propriétés catégorielles. On pourrait dire qu'une propriété est catégorielle seulement si la propriété est individuée sans faire référence à une disposition. Par exemple, la sphère qui instancie la propriété d'être sphérique a les points de sa surface équidistants à son centre. Maintenant, on peut dire que la propriété d'être sphérique confère à la sphère des propriétés dispositionnelles, par exemple la propriété de rouler sur une pente.

Selon PQ, les propriétés dispositionnelles sont identiques aux propriétés catégorielles. Par exemple, concernant la propriété d'être sphérique :

- a) La propriété dispositionnelle est identique à la propriété d'avoir les points de sa surface équidistant à son centre.
- b) La propriété d'être sphérique est identique à la propriété identifiée au point a).

La thèse d'identité de PQ est que la propriété d'être sphérique est identique à la propriété catégorielle et à la propriété dispositionnelle. Le problème à l'identification est qu'il semble que l'on peut séparer l'aspect catégoriel de l'aspect dispositionnel de la propriété d'être sphérique. Par exemple, il semble que l'on peut concevoir un monde aux lois de la nature différentes tel qu'une sphère remonte une pente au lieu de descendre. Pour PQ, cela révèle que les

concepts catégoriels et les concepts dispositionnels sont cognitivement distincts. Mais, selon PQ, chacun d'eux révèle la nature de la propriété d'être sphérique. Il ne faut pas comprendre cela comme impliquant que la propriété d'être sphérique a deux aspects qui sont les référents du concept catégoriel et du concept disposition. Il faut comprendre qu'il y a que la propriété d'être sphérique dont la nature est révélée par deux concepts cognitivement indépendants. On a un cas de TDI. Ce principe semble être au cœur de PQ.

En résumé, le principe PQ est intelligible car :

- a) On peut avoir deux concepts distincts, à savoir un concept dispositionnel et un concept catégoriel
- b) Les deux types de concepts révèlent la nature de leur référent commun.

Taylor décline la théorie PQ au cas de la conscience. Il applique les considérations concernant PQ au cas de la conscience. Il assimile les concepts phénoménaux aux concepts catégoriels. Le concept phénoménal de douleur révèle comme le référent est présentement. Taylor assimile les concepts physiques aux concepts dispositionnels. Le concept physique de douleur spécifie les rapports causaux entre le référent et d'autres items. Ainsi, les concepts phénoménaux et les concepts physiques sont cognitivement indépendants, bien que tous deux révèlent la nature de leur référent, comme un défenseur de TDI l'affirme.

Taylor présente différents avantages à la théorie. On évite de penser que les concepts phénoménaux sont radicalement opaques. On explicite le lien entre la phénoménologie et les sciences cognitives en disant que leur objet est identique, à savoir l'identité entre l'expérience pensée sous un concept phénoménal et l'expérience pensée sous un concept physique. On évite de penser que TDI s'applique uniquement dans le cadre de la conscience. Taylor montre que c'est une caractéristique de beaucoup de propriétés que leur nature peut être pensée de manière conceptuellement distincte.

On a montré que la position de Diaz-Leon n'était pas correcte parce qu'elle implique une conception de l'indépendance cognitive entre deux concepts qui n'était pas pertinente en ce qui concerne TDI. La conception pertinente pour TDI est que le sujet qui possède les deux concepts ne peut pas déterminer de manière a priori qu'ils sont coréférentiels. Il me semble que la position de Tylor ne satisfait pas non plus cette condition. Le concept catégoriel d'avoir les points de la surface qui sont équidistants au centre et le concept disposition de rouler vers le bas me semble cognitivement dépendants. Goff relève cette objection :

« Martin and Heil try to persuade us that qualities are identical with dispositional and qualitative nature. There seems to be an intelligible connection, for example, between the categorical property of sphericity and the disposition to roll (...), which makes us question received philosophical wisdom that we have here two properties. » (Goff, 2017, p. 128)

En d'autres mots, il semble que PQ est incompatible avec TDI. PQ est vrai seulement s'il y a une connexion intelligible entre les propriétés catégorielles et les propriétés dispositionnelles. Je comprends par cela que les concepts catégoriels et les concepts dispositionnelles ne sont pas cognitivement distincts. Autrement, il n'y a aucune raison d'avancer l'identité entre ces deux types de propriétés. TDI doit justifier l'identification entre la propriété dispositionnelle de rouler et la propriété catégorielle d'avoir certaines caractéristiques mathématiques. Or, cela demande l'existence d'une connexion intelligible entre les deux propriétés. Autrement, l'identification serait arbitraire. Rien n'irait alors contre l'identification que la propriété dispositionnelle de rouler et la propriété catégorielle d'être une douleur. On évite précisément ce cas de figure parce

qu'une identification, dans le contexte PQ, repose sur un lien intelligible entre les éléments identifiés. Je comprends par-là que les concepts dispositionnels et les concepts catégoriels ne sont pas cognitivement indépendants. Or, cela va à l'encontre de TDI

TDI nie qu'il doit exister une connexion intelligible entre les propriétés catégorielles et les propriétés dispositionnelles. La raison est que s'il existe telle connexion intelligible entre le concept catégoriel et le concept dispositionnel alors les deux concepts ne seraient pas cognitivement indépendants, au sens où le sujet qui possède les deux concepts ne serait pas capable de voir de manière a priori que ces concepts sont coréférentiels. Or, TDI repose sur la thèse que les concepts phénoménaux et les concepts physiques soient cognitivement indépendants

Par conséquent, comme PQ s'oppose à TDI, PQ ne peut pas rendre intelligible TDI. PQ ne peut pas être avancé pour défendre TDI en ce qui concerne le rapport entre les concepts phénoménaux et les concepts physiques.

Il me semble qu'il y a une raison plus fondamentale pour rejeter TDI. TDI est incompatible avec une thèse sur le rapport entre la concevabilité et la possibilité :

- a) Le principe de concevabilité : si une phrase transparente est concevable, alors elle est possible.

La thèse dit que si l'on saisit la nature d'une entité, alors on peut déterminer ce qui est possible et impossible concernant cette entité.

Cette thèse me semble évidente. Elle est avancée par Goff. Il propose cette thèse après avoir rejeté la position de Chalmers sur le lien entre la concevabilité et la possibilité. Par conséquent, pour comprendre le principe de concevabilité, il est

nécessaire de saisir la position de Chalmers. Je commence donc par présenter la position de Chalmers, puis, dans un second temps, je présenterai la critique de Goff envers la position de Chalmers.

Finalement, je justifierai le principe de concevabilité. Or ce principe est incompatible avec TDI. Donc TDI est faux.

4 L'argument modal

4.1 La réfutation de la position de Chalmers

Le principe de concevabilité s'intègre dans un argument de concevabilité. Or un argument de concevabilité contre une théorie comprend trois parties :

1. Une thèse épistémique : une assertion P est concevable
2. Un principe qui lie l'épistémique à la modalité : S'il est concevable que P, alors il est possible que p. J'appelle ce principe le principe CP (concevabilité / possibilité). Je vais principalement m'intéresser à ce principe.
3. Une thèse qui lie la possibilité à une thèse sur le monde actuel. Généralement, on montre que la possibilité P est incompatible avec une théorie portant sur le monde actuel.

J'illustre la structure de l'argument de concevabilité au moyen de l'argument de concevabilité des zombies. Un zombie est un physiquement identique à un être phénoménalement conscient bien qu'il ne soit pas lui-même phénoménalement conscient. « P » est une description complète des propriétés physiques fondamentales et de leur relation dans le monde actuel. « Q » exprime la thèse

qu'il existe quelqu'un qui est conscient. Voici l'argument de concevabilité des zombies :

1. « P et non Q » est concevable
2. (CP) Si « P et non Q » est concevable, alors « P et non Q » est possiblement vrai.
3. Donc, « P et non Q » est possiblement vrai
4. Si « P et non Q » est possiblement vraie alors le physicalisme est faux.
5. Donc, le physicalisme est faux

Ainsi, selon CP, si un énoncé est concevable, alors il est possible. CP n'est pas adéquate parce qu'il existe des contre-exemples tels que les vérités a posteriori nécessaires. Par exemple, la phrase « l'eau est XYZ » est concevable parce que la phrase « l'eau est H₂O » exprime une vérité a posteriori et la négation d'une vérité a posteriori est concevable. Cependant, la phrase « l'eau est XYZ » est fautive dans tous les mondes possibles (considérés comme contrefactuels) Chalmers tente de rectifier CP pour éviter le problème des vérités a posteriori nécessaires. Pour ce faire, il introduit la théorie sémantique 2D (Chalmers 2004). Je vais présenter cette théorie.

Il faut distinguer les propriétés apparentes au moyen desquelles on fait référence aux types de choses et l'essence de ces types de choses. Par exemple, les propriétés apparentes de l'eau sont d'être transparent, de remplir les lacs... et l'essence de l'eau est d'être composé des molécules H₂O. Chalmers met en évidence deux aspects de la signification du terme « eau » qui correspond à l'apparence et à l'essence de l'eau.

Chalmers attribue deux intensions aux expressions linguistiques. L'intention première est une fonction qui fait correspondre à un terme un référent dans un

monde possible. Il y a deux façons de considérer les mondes possibles. Premièrement, on les considère comme étant actuels. Dans ce cas, on se demande quel est le référent du terme si le monde possible était notre monde. Quel est le référent de « l'eau » si notre monde était un monde où XYZ est transparent, remplit les lacs ? L'intuition de Chalmers est que le terme « l'eau » fait référence à XYZ si on considère le monde XYZ comme étant actuel. Cela est mis en évidence en attribuant au terme « l'eau » une intension première.

L'intension première fait correspondre à « l'eau » la substance qui a les propriétés apparentes de l'eau dans les mondes considérés comme actuels.

Cette intension première est similaire à l'intension première qui fait correspondre à la description « la substance qui a les propriétés apparentes de l'eau » un référent dans un monde considéré comme actuel. La similitude s'explique par le fait que les deux intensions premières font correspondre le même référent dans les mondes possibles considérés comme actuels. En d'autres mots, les deux intensions premières sont similaires. Goff exprime ce fait en disant que l'intension première du terme « eau » est capturée par la description qui exprime les propriétés apparentes de l'eau.

L'intension seconde est une fonction qui fait correspondre à « l'eau » la substance qui est composée de H₂O dans les mondes considérés comme contrefactuels. L'idée est que la référence d'un terme est fixée dans le monde actuel, mais on se demande quel aurait été le référent du terme dans un monde qui aurait pu être actuel. Or, on suppose que le terme « l'eau » est un désignateur rigide qui fait référence à H₂O dans tous les mondes possibles considérés comme contrefactuels. Par conséquent, dans le monde contrefactuel XYZ, le référent de « l'eau » reste H₂O. Ainsi, l'intension seconde de « l'eau » est similaire à l'intension seconde de « H₂O », car les deux intensions désignent le même référent dans les mondes possibles considérés comme contrefactuels.

Goff exprime cela en disant que l'intension seconde de « l'eau » est exprimée par « H₂O ».

L'intension première d'une phrase fait correspondre à la phrase une valeur de vérité concernant un monde possible considéré comme actuel. Par exemple, l'intension première de « l'eau est XYZ » est vrai dans le monde XYZ parce que XYZ a les propriétés apparentes de l'eau. Goff exprime cela en disant que l'intension première de la phrase « l'eau est XYZ » est capturée par la phrase « la substance qui a les propriétés apparentes de l'eau est XYZ ».

L'intension seconde de « l'eau est XYZ » est fausse dans tous les mondes considérés comme contrefactuels, dans le sens où cette intension seconde fait correspondre à la phrase la valeur de fausseté dans tous les mondes considérés comme contrefactuels. La raison est que l'intension seconde de la phrase « l'eau est XYZ » est capturée par la phrase « H₂O est XYZ », ce qui fait que la phrase est nécessairement fausse.

Il faut bien distinguer l'intension première et l'intension seconde, car le fait que l'intension seconde puisse être nécessairement fausse n'implique pas que l'intension première soit nécessairement fausse. Pour Chalmers, toutes les phrases ont une intensions première vrai dans le sens où l'intension première fait correspondre la valeur de vérité dans un monde considéré comme actuel. Cela est la thèse centrale de Chalmers (2012) qui lie la concevabilité et la possibilité :

2d- CP : Si une phrase est concevable, alors son intension première est vraie dans un monde possible (considéré comme actuel)

L'intension première du terme « eau » est capturée par la description qui exprime les propriétés apparentes de l'eau. Pour Chalmers, il y a un lien entre les concepts et les intensions premières. La possession d'un concept implique que l'on puisse déterminer son référent de manière a priori dans les mondes considérés comme actuels. Par exemple, si l'on possède le concept d'eau, alors on est capable d'identifier de manière a priori le référent du concept dans les mondes considérés comme actuels. Par exemple, le concept d'eau révèle de manière a priori les propriétés apparentes de l'eau qui permettent d'identifier les référents de « l'eau » dans les mondes possibles considérés comme actuels. Or, on a vu qu'un concept est moyennement opaque s'il permet d'identifier le référent du concept au moyen de propriétés accidentelles du référent. Ainsi, on peut déterminer l'intention première de « l'eau » parce que le concept d'eau est moyennement opaque. De plus, on peut déterminer l'intention première de « la douleur » parce que le concept de douleur révèle la nature de son référent. Ainsi le concept de la propriété d'être une douleur est transparent ou translucide. De manière générale, on peut déterminer l'intention première d'un terme si le concept est transparent ou translucide ou moyennement opaque. Donc, on ne peut pas identifier une intension première d'un terme si le concept est radicalement opaque. Par conséquent, il n'y a pas une intension première si le concept est radicalement opaque. La raison est qu'il y a une intension première d'un concept seulement si on peut identifier l'intention première du concept. Or cela suppose que le concept n'est pas radicalement opaque. Chalmers suppose que tous les concepts ont une intension première. Donc, il suppose que tous les concepts ne sont pas radicalement opaques.

Selon Goff, les physicalistes a posteriori considèrent que les concepts phénoménaux sont radicalement opaques, car ces concepts ne révèlent rien de

substantif de leur référent. Brian McLaughling revendique clairement cette position :

Phenomenal concepts are of two sorts: nondescriptive name concepts and type-demonstrative concepts; as such, phenomenal concepts lack any descriptive content. They do not conceptually reveal anything about the essential nature of phenomenal properties: they simply name or demonstrate them. (2001, page 324)

Voici l'argument de Goff contre la position de Chalmers. Chalmers avance la sémantique 2D qui suppose que tous les concepts ont une intension première, y compris, au premier chef, les concepts phénoménaux. Donc, selon son appareil conceptuel, Chalmers présuppose que les concepts phénoménaux ne sont pas radicalement opaques. Or, pour les physicalismes a posteriori, les concepts phénoménaux sont radicalement opaques. Donc, un défenseur de la sémantique 2d présuppose la fausseté du physicalisme a posteriori. Or, la sémantique 2d est utilisée pour réfuter le physicalisme a posteriori. Par conséquent, Chalmers présuppose ce qu'il veut démontrer, à savoir la fausseté du physicalisme a posteriori. Ainsi, Goff relève une pétition de principe dans la stratégie de Chalmers pour réfuter le physicalisme a posteriori.

En d'autres mots, si un énoncé est concevable alors l'énoncé a une intension première vraie. Or, l'énoncé a une intension première seulement si l'énoncé contient uniquement des termes qui ne sont pas radicalement opaque. Or, selon Goff, le physicaliste suppose que les termes phénoménaux sont radicalement opaques. Donc, les énoncés phénoménaux n'ont pas une intension première.

Ainsi, Chalmers utilise 2d-CP pour argumenter contre le physicalisme a posteriori. Or, cela demande d'accepter que toutes les phrases concevables ont

une intension première vraie, ce qui est nié par le physicalisme a posteriori. Donc, 2d-CD ne peut pas être utilisé comme prémisse dans un argument contre le physicalisme a posteriori.

4.2 L'argument modal contre TDI

Goff propose un substitut à la thèse 2d-CP :

TCP : si une phrase transparente est concevable, alors elle est possible.

L'idée de base est que lorsque l'on conçoit une entité sous un concept transparent, on comprend la nature de cette entité. Goff applique la notion de transparence aux phrases :

« An sentence is transparent if (i) it involves no singular terms, and (ii) the properties, kinds, and relations expressed by its terms are characterized by those terms under transparent concepts. » (Goff, 2017, page 99)

La première condition exclut que la phrase transparente réfère aux particuliers. Selon Goff, les particuliers n'ont pas d'essence à saisir. Par exemple, on ne saisit pas la nature particulière d'un électron qui le distingue d'un autre électron. Par conséquent, les phrases qui impliquent des individus ne sont pas transparentes. Ainsi, pour qu'une phrase soit transparente, il faut exclure les termes singuliers qui désignent les particuliers.

Les vérités nécessaires a posteriori ne sont pas des contre-exemples à TCP. La raison est que certains énoncés qui expriment les vérités nécessaires a posteriori

ne sont pas toujours transparents. Par exemple, la phrase « l'eau est XYZ » semble concevable, mais elle est nécessairement fausse. Cela n'est pas un contre-exemple à TCP, car la phrase « l'eau est XYZ » n'est pas transparente. Si l'énoncé était transparent, on verrait que le fait qu'il exprime, à savoir la situation que H₂O est XYZ est nécessairement faux.

La raison principale d'accepter TCP est qu'elle explique les vérités modales en termes de vérités concernant l'essence :

« If the modal status of proposition P is determined by the essences of entities P refers to, then it is natural to think that complete knowledge of those essences will allow one to work out (given sufficient power of reason) P's modal status »
(Goff, 2017,124)

Je pense que TCP est vrai. Intuitivement, si on saisit la nature d'une entité, on peut déterminer ce qui est possible ou impossible concernant cette entité. Il me semble que le principe TCP est si évident qu'il semble presque trivial.

4.3 L'incompatibilité de TCP et de TDI

Ma thèse contre TDI est que TDI est faux parce que TDI est inconsistant avec TCP.

TCP : si une phrase transparente est concevable, alors elle est possible.

J'ai montré que PQ n'implique pas TDI, mais je suppose que l'implication est vraie pour présenter l'objection modale contre TDI. Le concept catégoriel d'avoir les points de la surface d'une sphère à la même distance de son centre et le concept

dispositionnel de rouler vers le bas révèlent la nature leur référent commun, à savoir la propriété d'être sphérique. Cela équivaut à dire que les deux concepts sont transparents. De plus, on suppose que les deux concepts sont conceptuellement indépendants. Par conséquent, cela est une illustration du principe TDI

Comme les deux concepts sont transparents, il s'ensuit que l'énoncé A « la propriété d'être à la même distance du centre est la propriété de rouler vers le bas » est transparent. De plus, l'énoncé A est a posteriori parce que les deux concepts impliqués sont supposés être conceptuellement indépendants. Or, la négation d'un énoncé a posteriori est concevable. Donc, non A est concevable. TCP et TDI répondent différemment à la concevabilité de non A . Cela permet de distinguer les deux principes :

- a) Selon TCP, il s'ensuit que non A est possible.
- b) Selon un défenseur de TDI, non A reste nécessairement faux.

TCP et TDI sont incompatibles parce qu'ils proposent des résultats différents. Comme il me semble que TCP est évident, il s'ensuit que TDI est faux.

Je synthétise cet argument :

1. La phrase A « la propriété d'être à la même distance de son centre est nécessairement coextensive à la propriété de rouler » est a posteriori
2. Comme la phrase A est a posteriori, il s'ensuit que non A est concevable
3. Non A est une phrase transparente (les concepts impliqués sont transparents)
4. Donc, non A est possible (selon TCP)

Or, si PQ est vrai, alors non A n'est pas possible. Il y a alors une opposition entre PQ et le principe TCP. Comme je souscris au TCP, je rejette PQ.

Dans le premier chapitre de mon doctorat, j'ai montré que l'argument de révélation est faux si les concepts phénoménaux sont translucides (selon ma conception de translucide) ou si TDI est vrai. J'ai essayé ici d'établir que TDI est faux. Donc, l'argument de révélation est faux seulement si les concepts phénoménaux sont translucides. Je vais montrer dans le troisième chapitre que les concepts phénoménaux sont transparents. Par conséquent, l'argument de révélation est vrai et, donc que le physicalisme a posteriori est faux.

5 La stratégie de considération partielle

Je présente un dernier argument contre PQ. Pour ce faire, je présente le principe de la stratégie de considération partielle (SCP). Une façon d'interpréter SCP consiste à l'identifier à TDI. Si on approfondit SCP, on peut voir que l'on peut comprendre TDI de deux manières différentes. L'une d'elles réfute PQ.

On peut approfondir la compréhension de TDI si l'on envisage la façon dont Schroer (2013) critique PQ (« powerful qualities »). Selon PQ, la propriété d'être sphérique est à la fois la propriété catégorielle d'être une figure dont les points sur sa surface sont équidistants à son centre, et la propriété dispositionnelle de rouler sur une pente.

Cependant, PQ est généralement rejeté parce que l'on estime que les propriétés catégoriques et les propriétés dispositionnelles s'excluent mutuellement.. La réponse de PQ est que les deux types de propriétés apparaissent cognitivement différents parce qu'elles sont conceptualisées de façon différente, mais, au

niveau ontologique, les deux types de propriétés sont identiques. En d'autres mots, PQ accepte ce principe :

« « *the Partial Consideration Strategy* » - *i.e., the general strategy of claiming that what were formerly thought of as distinct entities are actually a unified entity, partially considered* » (Schroer, 2013, p. 65)

Il me semble que l'on peut comprendre de deux façons différentes ce principe :

- a) Le principe dit simplement que l'on peut concevoir une entité au moyen de deux concepts différents. Par exemple, on peut concevoir Venus comme étant l'étoile du matin ou comme étant l'étoile du soir. Ici les deux façons de conceptualiser Venus ne révèlent pas la nature de Venus
- b) Le principe est identique à TDI : pour une propriété F, il y a deux conceptuelles distinctes manières de connaître ce que c'est pour F d'être instancié. Ici les deux conceptualisations révèlent la nature de F.

Taylor (2013), un défenseur de PQ, pense que TDI est au cœur de PQ. Il justifie sa position au moyen de la stratégie de considération partielle (SCP). De manière plus précise, il semble identifier TDI et SCP

Schroer veut montrer que c'est le principe SCP en soi n'est pas problématique. Mais, c'est quand il est appliqué dans le cadre PQ qu'il pose un problème. Pour le montrer, il introduit le débat concernant la nature des objets particuliers. Schroer avance que SCP (=TDI) n'est pas problématique dans ce cadre. Je présente le débat. Ce débat met en opposition la théorie des faisceaux et la théorie des substrats. Selon la première théorie, les entités particulières sont réductibles à des faisceaux de propriétés. Contre cette théorie, on avance que

les propriétés ont besoin d'une substance pour être exemplifiées. C'est pourquoi on avance la théorie des substrats. Le problème avec cette théorie est que les substrats n'ont pas de propriétés intrinsèques. En résumé, aucune des deux théories n'est satisfaisante. Cela peut s'expliquer parce que les deux théories supposent que les objets sont réductibles à des entités plus basiques.

Une troisième théorie sur la nature des objets peut être alors avancée. Il s'agit de reconnaître que les objets sont les entités basiques, et les conceptions des faisceaux et des substrats sont les résultats de partiellement considérer les objets.

Cependant, selon Schroer SCP ne conduit pas à considérer les faisceaux de propriétés et les substrats comme des entités purement distinctes. Je pense que ce dernier point explique pourquoi l'emploi de SCP dans le contexte de la métaphysique des objets ne suscite pas un rejet. Il y a un rejet dans l'emploi de SCP lorsque l'on veut identifier les dispositions et les propriétés catégorielles parce que SCP conduit à considérer que ces deux types de propriétés apparaissent comme des propriétés complètement distinctes.

On peut comprendre SCP (=TDI) de deux manières différentes :

- a) Deux conceptuelles distinctes manières de connaître la nature de la propriété F conduisent à penser F comme impliquant 2 propriétés considérées *comme autonomes*
- b) Deux conceptuelles distinctes manières de connaître la nature de la propriété F conduisent à penser F comme impliquant deux propriétés considérées *comme n'étant pas autonomes*.

Selon Schroer, la seconde façon d'interpréter SCP ne conduit pas au rejet SCP. Par exemple, lorsque l'on considère un objet particulier comme impliquant

conceptuellement un faisceau de propriétés et un substratum, on ne les conçoit pas comme étant autonomes. Chacun renvoie à l'autre. Cependant, il me semble qu'il faut rejeter SCP s'il y est compris selon la première interprétation. Voici l'argument contre PQ (« powerful qualities ») :

1. PQ implique SCP (SCP est compris selon la première interprétation)
2. SCP est fausse (SCP est compris selon la première interprétation)
3. Donc, PQ est faux.

L'argument me paraît concluant. Lorsque je conçois les propriétés dispositionnelles et les propriétés catégorielles, ils m'apparaissent comme étant autonomes. C'est la raison pourquoi PQ semble faux à première vue. Un défenseur de PQ affirme l'identité entre les deux types de propriétés bien qu'ils apparaissent comme étant autonomes. Je pense que c'est cette raison qui explique pourquoi PQ apparaît comme étant contre-intuitive. Cette raison est suffisante pour rejeter PQ.

Je pense que les propriétés dispositionnelles et les propriétés catégorielles apparaissent comme autonomes. La raison est simplement que l'on les conçoit comme autonomes. On a une riche conception de chacun de ces types de propriétés pour penser qu'ils peuvent exister indépendamment d'un de l'autre. C'est pourquoi la volonté de les identifier apparaît si contre-intuitive.

Le troisième Chapitre : L'essentialisme phénoménal

1 L'introduction

Dans le premier chapitre du doctorat, j'ai montré que l'argument de révélation est erroné si les concepts phénoménaux sont translucides (selon ma conception de translucide) ou si TDI est vrai. Dans le second chapitre, j'ai essayé d'établir que TDI est faux. Donc, l'argument de révélation est faux seulement si les concepts phénoménaux sont translucides. Je vais montrer dans ce chapitre que les concepts phénoménaux sont transparents et non pas translucides. Par conséquent, l'argument de révélation est vrai et, donc le physicalisme a posteriori est faux.

L'essentialisme phénoménal est la thèse que les concepts phénoménaux révèlent la nature des propriétés phénoménales. Mon propos est de défendre l'essentialisme phénoménal et une version de la théorie citationnelle des concepts phénoménaux. Selon cette théorie, le concept phénoménal est constitué par une expérience particulière afin de pouvoir désigner le type d'expérience auquel l'expérience particulière appartient. Le problème de cette théorie est que l'expérience particulière exemplifie différentes propriétés phénoménales, ce qui fait que l'expérience appartient à différents types d'expérience. Donc, il ne suffit pas d'activer une expérience particulière pour faire référence au type d'expérience à laquelle on souhaite faire référence. On pourrait objecter que l'on a à l'esprit seulement un type d'expérience, car on est capable d'isoler cognitivement la propriété phénoménale en question. Mais, cela suppose que l'on a déjà isolé la propriété phénoménale en question. Or, cela suppose qu'on a déterminé la nature de la propriété phénoménale. J'accepte cet

argument contre cette version de la théorie citationnelle. Ma position consiste à compléter la théorie citationnelle avec la thèse que la nature de la propriété phénoménale est révélée par le concept citationnel. Comme le concept phénoménal révèle la nature d'une propriété phénoménale qui est instanciée par l'expérience particulière, le concept permet de faire référence au type d'expérience auquel l'expérience particulière appartient.

En résumé, je présente ma conception des concepts phénoménaux :

- a) J'accepte une théorie citationnelle des concepts phénoménaux selon laquelle une expérience occurrente est comprise dans le concept pour faire référence au type d'expérience auquel l'expérience particulière appartient.
- b) Il existe une relation d'acquaintance entre le sujet et les propriétés phénoménales de telle sorte que ces dernières se présentent elles-mêmes au sujet de manière directe.

Je vais d'abord expliquer pourquoi le physicaliste doit accepter que le contenu du concept phénoménal soit « substantif ». Pour ce faire, je vais aborder l'argument de concevabilité et l'argument du vide explicatif. Ensuite, je vais aborder le « master argument » de Chalmers contre la stratégie conceptuelle du physicaliste à posteriori, ce qui me permettra de présenter ma version de la théorie citationnelle. Puis je montrerai l'importance de l'acquaintance dont l'une des implications est précisément l'essentialisme phénoménal. J'approfondirai la compréhension de la relation d'acquaintance en la distinguant des versions physicalistes de l'acquaintance. Finalement, je déterminerai la nature des propriétés phénoménales qui s'accorde avec l'acquaintance. Pour ce faire, je vais

m'appuyer sur la position de Nida-Rümelin qui défend une conception particulière de la nature des propriétés phénoménales.

2 Le caractère substantiel des concepts phénoménaux.

2.1 L'argument de concevabilité

Je présente l'argument de concevabilité. La raison est de présenter le physicalisme a posteriori car cette théorie est employée pour répondre à l'argument de concevabilité. Horgan et Tienson avance une condition que doit respecter le physicalisme a posteriori, à savoir que les concepts phénoménaux sont au moins translucides, selon la terminologie de Goff. Or, la position de Loar ne respecte pas cette condition. Par conséquent, Horgan et Tienson rejettent la position de Loar.

Je distingue deux conceptions portant sur le contenu des concepts phénoménaux :

- a) Les concepts phénoménaux ont un contenu faible, c'est-à-dire qu'ils ne sont ni transparents, ni translucides
- b) Les concepts phénoménaux ont un contenu riche, c'est-à-dire qu'ils sont transparents ou translucides.

Le contenu d'un concept est ce que dit le concept de son référent, ou dit de manière différente, le contenu exprime les conditions qu'une entité doit satisfaire pour être le référent du concept. Je vais montrer que le physicaliste doit accepter que le contenu du concept doive être substantiel. Intuitivement, le contenu est substantiel si le contenu indique au moins partiellement la nature

du référent du concept. Pour préciser la notion, je vais montrer comment Horgan et Tienson (2001) conçoivent les conditions que le physicalisme doit remplir pour répondre à l'argument de concevabilité.

Selon le physicalisme, les propriétés physiques nécessitent les propriétés phénoménales. Donc, si un monde est physiquement identique au nôtre, il s'ensuit qu'il est identique phénoménalement. Par conséquent, le physicalisme est faux s'il est possible qu'il existe un monde physiquement identique au nôtre, mais où la conscience est absente. En d'autres mots, le physicalisme est faux s'il est possible qu'il existe un monde contenant des zombies. Un zombie est un être qui est dépourvu d'états phénoménaux bien qu'il soit physiquement identique à une personne qui a des états phénoménaux. Ces observations peuvent être agencées pour constituer un argument contre le physicalisme. Voici l'argument de concevabilité sous une forme simplifiée :

1. Il est concevable qu'il y ait un zombie
2. S'il est concevable qu'il y ait un zombie, alors il est possible qu'il y ait un zombie
3. Donc, il est possible qu'il y ait un zombie
4. S'il est possible qu'il y ait un zombie, alors le physicalisme est faux.
5. Donc, le physicalisme est faux.

La seconde prémisse établit un lien entre une thèse épistémique – concevoir un zombie – et une thèse modale – l'existence possible d'un zombie. Le physicalisme a posteriori a pour fonction d'attaquer cette thèse. Pour cela, il distingue les concepts phénoménaux et les concepts physiques. Les concepts phénoménaux désignent les états mentaux sur la base de l'introspection. Ils décrivent leur référent en termes de ce que cela fait au sujet d'avoir ces

expériences. Les concepts physiques désignent les mêmes états mentaux en ne se basant pas sur l'introspection. Selon le physicaliste a posteriori, ces deux types de concepts sont conceptuellement indépendants, au sens où on ne peut pas savoir de manière a priori qu'ils désignent un même référent. Cela explique pourquoi on peut concevoir un zombie sans pour autant accepter la possibilité de l'existence d'un zombie.

Selon Horgan et Tienson, il y a trois conditions pour que cette stratégie physicaliste soit un succès :

- a) Elle doit expliquer comment les deux types de concept sont indépendants conceptuellement
- b) Elle doit expliquer comment l'identité entre les propriétés phénoménales et les propriétés physiques est consistante avec l'indépendance des concepts phénoménaux et des concepts physiques.
- c) Elle doit respecter la phénoménologie de l'expérience.

Selon Horgan et Tienson, la phénoménologie est respectée seulement si les concepts phénoménaux réfèrent directement aux propriétés phénoménales. Que faut-il comprendre par faire référence directement ? On peut comprendre de deux manières différentes cela :

- a) Cela peut concerner la manière dont la référence est fixée. Par exemple, on peut dire que la perception du monde est directe, au sens qu'il n'y a pas de sens-data comme intermédiaire entre le sujet et le monde.
- b) Cela concerne le contenu du concept, c'est-à-dire comment le concept décrit son référent. Par exemple, le concept est direct parce qu'il révèle la nature de son référent.

Il me semble qu'il faut comprendre par direct que le contenu du concept phénoménal décrit de manière substantielle son référent. Pour le voir, je présente comment Horgan et Tienson critiquent la position de Loar. Selon Loar, les concepts phénoménaux sont des concepts de reconnaissance (recognitionnal concepts). Ils sont de nature indexicale parce que le contenu du concept est : « l'expérience est de ce type d'expérience ». Selon Horgan et Tienson, cette théorie des concepts phénoménaux conduit à penser que les concepts phénoménaux sont vides phénoménalement parlant. Ils démontrent cela en se basant sur le phénomène de la vision aveugle (blindsight). Le sujet souffre d'un rétrécissement de son champ visuel. Cependant si on lui montre un objet dans la partie « aveugle » de son champ visuel, le sujet est capable de décrire la forme de l'objet si on lui demande de deviner. On estime aussi que le sujet a également la capacité de reconnaître ses expériences par cette manière. Par conséquent, selon la position de Loar, le sujet victime de vision aveugle a la capacité d'exercer un concept phénoménal. Cependant, intuitivement, on estime que le sujet n'a pas de concept phénoménal portant sur sa partie aveugle. Voici l'argument qui synthétise ces points :

1. Le sujet qui souffre de vision aveugle a des concepts de reconnaissance sur ses « expériences aveugles »
2. Le sujet n'a pas de concepts phénoménaux de ses « expériences aveugles »
3. Donc, le concept de reconnaissance n'est pas un concept phénoménal.

Qu'est-ce qui justifie la prémisse 2 ? Il me semble qu'elle repose sur l'intuition que les concepts phénoménaux ont un contenu riche alors que les concepts de reconnaissance, comme Loar les décrit, n'ont pas un contenu riche. Cette intuition est au cœur de l'argumentation de Horgan et Tienson. C'est la raison

pourquoi ils n'acceptent pas que les concepts phénoménaux aient simplement un contenu indexical. On peut synthétiser cela en formulant cet argument :

1. Les concepts sont phénoménaux seulement s'ils ont un contenu riche
2. Les concepts de reconnaissance n'ont pas contenu riche
3. Donc, les concepts de reconnaissance ne sont pas des concepts phénoménaux.

La prémisse 2 est justifiée par le fait que les concepts de reconnaissance peuvent être déployés par le sujet pour faire référence aux expériences « cachées » par la vision aveugle.

Il me semble que le concept de reconnaissance n'est pas un concept phénoménal car le concept phénoménal a un contenu plus riche que de ce type de concept. Je distingue deux types de concepts quant à leur contenu. Un concept est riche seulement si le contenu du concept affirme quelque chose de significatif du référent, dans le cas contraire, le concept est pauvre. L'argument de Horgan et de Tienson cherche à montrer que le concept phénoménal est riche au contraire que le concept de reconnaissance. Il me semble que le physicaliste est conscient que le concept de reconnaissance a un contenu trop faible. Néanmoins, il considère qu'un concept phénoménal doit avoir un contenu pauvre. Pourquoi défendre une telle conception des concepts phénoménaux ? Il me semble que la raison se trouve principalement dans le traitement physicaliste de vide explicatif. Je vais présenter le vide explicatif pour montrer le besoin du physicalisme a posteriori que d'avoir de concepts phénoménaux dont le contenu est pauvre.

2.2 Le vide explicatif

Il y a un vide explicatif entre la douleur et la stimulation des fibres-C parce qu'on ne comprend pas pourquoi la stimulation de fibres-C « génère » la douleur chez l'être humain. Un symptôme du vide explicatif est le fait que l'on peut concevoir la présence de la stimulation des fibres-C sans la présence de la douleur : soit parce qu'on peut imaginer un autre état phénoménal qui est « corrélé » à la stimulation des fibres-C soit parce qu'on peut imaginer qu'il n'y a pas du tout d'état phénoménal « corrélé » à la stimulation des fibres-C. Certains philosophes expliquent le vide explicatif par le fait que l'on ne puisse pas déduire de manière a priori les vérités phénoménales à partir des vérités physiques. On justifie cette interprétation du vide explicatif en prenant comme l'exemple l'identité entre l'eau et H₂O. Cette identité ne suscite pas un vide explicatif parce que l'on peut déduire de manière a priori cette identité. Cette déduction est possible parce que le concept d'eau est un concept descriptif, au sens où le sujet sait de manière a priori que le référent du concept doit être transparent, présent dans les lacs... Si on suit cette ligne de pensée, il y a un vide explicatif entre la douleur et la stimulation des fibres-C parce que le concept de douleur n'est pas un concept descriptif. Ainsi, il est impossible de déduire la présence de la douleur à partir de la présence de la stimulation des fibres-C.

Le physicalisme a posteriori accepte la thèse que l'on ne peut pas déduire de manière a priori les vérités phénoménales à partir des vérités physiques, parce que le concept phénoménal n'est pas descriptif. Cette théorie accepte un dualisme des concepts : les concepts phénoménaux sont de nature différente des concepts physiques. Cependant, cela ne contredit pas la thèse d'identité (ou de survenance) entre les états phénoménaux et les états physiques. Le devoir du physicalisme a posteriori est de déterminer les caractéristiques des concepts

phénoménaux. Le physicalisme a posteriori avance que des concepts phénoménaux ont un contenu faible pour garantir la thèse épistémique qu'il n'y a pas une dérivation a priori entre les vérités phénoménales et les vérités physiques.

La manière la plus simple d'y parvenir est de soutenir que les concepts phénoménaux sont des concepts indexicaux parce qu'il est reconnu que les vérités indexicales ne sont pas déductibles des vérités non-indexicaux.

La position de Loar (1997) consiste précisément à penser que les concepts phénoménaux sont de nature indexicale, c'est-à-dire que le contenu du concept est décrit en termes indexicaux. J'ai montré que Horgan et Tienson rejettent cette façon de voir la nature des concepts phénoménaux. Mais, ils ne sont pas les seuls à penser que le contenu des concepts phénoménaux est plus substantif qu'un concept indexical. Levine (2001) fait l'observation suivante : je pointe un objet en fermant les yeux et je me demande qu'est-ce que c'est que je désigne. Le concept ainsi formé est un concept indexical, mais je ne sais rien de substantif concernant son référent. Or, intuitivement les concepts phénoménaux disent quelque chose plus sur leur référent.

Cependant, des physicalistes récents voient que la théorie indexicale est insuffisante pour rendre compte des concepts phénoménaux. Par exemple, Schroer (2010) distingue deux tâches qui incombent au physicaliste a posteriori :

- a) Il doit expliquer comment le concept phénoménal peut être distinct du concept physique de telle façon qu'il n'a pas de déduction a priori entre les vérités physiques et les vérités phénoménales.
- b) Il doit expliquer comment le concept phénoménal peut être riche.

En résumé, le physicalisme a posteriori doit concilier deux courants adverses. Il doit dire d'une certaine manière que les concepts phénoménaux révèlent la nature de leur référent. La raison est précisément cette intuition que nous avons mise en évidence dans la section précédente, à savoir l'intuition de Horgan et Tienson que les concepts phénoménaux ont un contenu riche. Cependant, le physicalisme a posteriori doit dire également que le contenu des concepts phénoménaux n'est pas trop riche, car autrement on ne pourrait pas expliquer le vide explicatif en termes d'indépendance cognitive entre les concepts phénoménaux et les concepts physiques. La raison est que, pour le physicalisme, si les concepts phénoménaux sont riches, alors ils révèlent la nature physique de leur référent. Par conséquent, on pourrait déduire les vérités phénoménales par les vérités physiques. Or, ce n'est précisément pas le cas.

Il faut que le concept phénoménal ne soit pas trop riche afin de satisfaire le premier point, mais suffisamment riche pour satisfaire le second point. Levin et Schroer tentent de satisfaire ces deux conditions. Ils expliquent le premier point en maintenant que le concept phénoménal est indexical. Cependant, ils concilient l'aspect indexical avec une composante non-indexicale pour satisfaire la seconde condition.

Je présente brièvement leur position, car je souhaite montrer comment on tente de concilier la conception riche des concepts phénoménaux et la conception faible des concepts phénoménaux. Je reviendrai sur ce point lorsque je critiquerai la conception physicaliste de l'acquaintance.

Levin (2002) propose une conception hybride des concepts phénoménaux. Le concept phénoménal a un aspect indexical qui explique le point a) et il a un aspect fonctionnel qui explique le point b). L'aspect fonctionnel consiste à localiser la propriété phénoménale (par exemple, l'orange phénoménal) dans

l'espace qualitatif des expériences. Par exemple, l'orange phénoménal est plus similaire au rouge phénoménal qu'au bleu phénoménal. Ainsi le concept phénoménal des expériences d'orange caractérise de manière a priori le référent comme ressemblant plus à l'expérience de rouge que de l'expérience de bleu. Cependant, ce concept phénoménal a une composante indexicale car il décrit le référent comme étant de ce type d'expérience

Schroer complète la position de Levin. Levin n'explique pas pourquoi les expériences d'orange ressemblent aux expériences de rouge. Schroer explique cela en identifiant les éléments basiques des expériences qui expliquent les relations de ressemblance et de dissemblance entre ces expériences. Par exemple, l'orange phénoménal ressemble au rouge phénoménal parce qu'il est constitué par un aspect rougeâtre. Les concepts des éléments basiques qui expliquent ces relations ont une composante indexicale.

Les deux théories expliquent le point a) en terme indexical. Cependant, il me semble que le point a) est expliqué en raison que le concept phénoménal est riche et non pas pauvre comme le sont les concepts indexicaux, même s'ils sont amendés comme Levin et Schroer le proposent.

Levin et Schroer amendent la théorie indexicale parce qu'ils ont l'intuition que la conception indexicale des concepts phénoménaux ne sont pas suffisamment riches. J'ai montré que la théorie indexicale est erronée car on estime qu'un sujet victime de vision aveugle a des concepts indexicaux, mais pas de concepts phénoménaux. Or, si la théorie indexicale était vraie, on devrait estimer que le sujet victime de vision aveugle a des concepts phénoménaux de ses expériences « cachée ».

Je vais développer cette thèse en prenant en compte le cas des zombies. Pour ce faire, je vais présenter l'argument de Chalmers contre le physicalisme a posteriori. J'ai laissé supposer que les concepts indexicaux ne sont pas des concepts phénoménaux, parce que ce sont des concepts dont le contenu est pauvre. Chalmers est plus mesuré dans ses propos. Il accepte que les concepts indexicaux soient des concepts phénoménaux, mais pour lui, il y a d'autres types de concepts phénoménaux dont le contenu est riche. La présentation de l'argument de Chalmers contre le physicalisme a posteriori va me permettre de présenter ma conception des concepts phénoménaux, à savoir la théorie citationnelle.

3 La théorie citationnelle et la conception riche des concepts phénoménaux

3.1 Le dilemme contre la stratégie conceptuelle du physicalisme

Je vais préciser et renforcer l'importance des concepts phénoménaux riches en présentant le « master argument » de Chalmers (2007) contre le physicalisme. L'argument de Chalmers est une extension de l'argument du vide explicatif. Selon le vide explicatif, on ne comprend pas pourquoi la douleur est corrélée à la stimulation des fibres-C. Pourquoi est-ce que j'ai mal plutôt que d'avoir un autre type d'expérience lorsque les fibres-C sont stimulées ? Pourquoi est-ce que j'ai une expérience tout court lorsque les fibres-C sont stimulées ?

Chalmers (2007) lie le vide explicatif avec la concevabilité des zombies. Soit P la conjonction de toutes les vérités microphysiques de l'univers. Soit Q une vérité à propos de la conscience phénoménale, par exemple la vérité que quelqu'un est phénoménalement conscient. Un zombie est une hypothétique personne qui est

physiquement identique à un être conscient, mais qui n'est pas conscient. S'il est possible de concevoir un zombie, alors il apparaît que « P et non Q » est concevable. Par conséquent, on ne peut pas déduire de manière a priori Q à partir de P. Or, selon Chalmers, une explication physicaliste de Q requiert que l'on puisse déduire de manière a priori Q à partir de P. Par conséquent, il existe un vide explicatif parce qu'il manque cette déduction. Comme on ne peut pas déduire les vérités phénoménales des vérités microphysiques, il est difficile d'expliquer les vérités phénoménales à partir des vérités microphysiques. Il faut remarquer qu'il n'est pas nécessaire de prouver l'existence possible des zombies pour fonder le vide explicatif. Il suffit de montrer que le monde des zombies soit concevable, à savoir que « P et non Q » soit concevable.

Le physicalisme a posteriori explique le vide explicatif en distinguant les concepts phénoménaux et les concepts physiques. Il défend un dualisme des concepts, ce qui est censé suffire pour réfuter les arguments dualistes. On appelle cela la stratégie des concepts phénoménaux, que Chalmers veut réfuter. La stratégie des concepts phénoménaux expliquer le vide explicatif en termes physiques. C'est ce point que Chalmers veut réfuter la position. Chalmers résume la stratégie des concepts phénoménaux en trois points. Soit la thèse C qui attribue certaines caractéristiques psychologiques aux êtres humains. Voici les trois points centraux de l'argument de Chalmers :

- a) La thèse C est vraie
- b) C explique notre situation épistémique vis-à-vis de la conscience
- c) C est explicable en termes physiques

Le but de Chalmers est de démontrer que le point b et le point c ne peuvent être vrais en même temps. Pour ce faire, Chalmers propose un dilemme aux

physicalistes (Soit P la conjonction de toutes les vérités microphysiques de l'univers) :

1. Si « P et non C » est concevable, alors C n'est pas explicable de manière physique
2. Si « P et non C » n'est pas concevable, alors C n'explique pas notre situation épistémique vis-à-vis de la conscience.

On appréhende le point 1 en se posant la question s'il est concevable qu'un zombie ait les propriétés psychologiques que décrit la thèse C. Si on suppose que le zombie n'a pas ces caractéristiques, il s'ensuit que « P et non C » est concevable. Donc, P n'implique pas C de manière a priori. Or, Chalmers estime qu'il y a une explication en termes physiques seulement s'il existe un lien a priori entre P et C. Comme ce n'est pas le cas, C n'est pas explicable en termes physiques.

On appréhende le point 2 en supposant qu'un zombie a les propriétés psychologiques décrites par la thèse C. Or, comme le zombie n'a pas notre situation épistémique vis-à-vis de la conscience, il s'ensuit que la possession des propriétés psychologiques décrites par la thèse C n'explique pas notre situation épistémique. Pourquoi supposer que le zombie n'a pas notre situation épistémique ? On peut voir en distinguant la situation épistémique de Mary et de zombie Mary. Mary vit dans une prison dépourvue de couleur. Lorsqu'elle sort de sa prison, elle acquiert une connaissance significative de ce que cela fait d'avoir des expériences de couleur. On peut imaginer une histoire similaire concernant zombie Mary. Cependant, lorsqu'elle est confrontée à la couleur, elle n'acquiert pas la même connaissance significative de Mary. Or, on suppose que zombie Mary et Mary ont les caractéristiques psychologiques décrites pas la

thèse C. Donc, ces propriétés n'expliquent pas notre situation épistémique (et la situation épistémique chez Mary). On peut rapprocher le cas du zombie et le cas du sujet victime de la vision aveugle. Dans les deux cas, on suppose qu'il y a les caractéristiques décrites par la thèse C, sans qu'il y ait notre situation épistémique. Comme le zombie, un sujet victime de la vision aveugle n'a pas notre situation épistémique vis-à-vis de son « expérience aveugle ». Balog (1999) propose un cas extrême du phénomène de vision aveugle. Yogi a la capacité de faire référence directement à ses états de son cerveau bien qu'il n'a pas d'états phénoménaux. Je partage l'intuition que Yogi n'a pas notre situation épistémique. En résumé, les différents exemples illustrent la thèse que l'on peut avoir les propriétés psychologiques décrites par la thèse C, bien que l'on n'ait pas la même situation épistémique d'un sujet conscient. Par conséquent, les propriétés psychologiques décrites par la thèse C n'expliquent notre situation épistémique.

J'accepte que zombie Mary n'a pas la même situation épistémique que Mary (et donc de nous). La raison est que notre situation épistémique repose sur l'existence de concepts phénoménaux qui ont un contenu riche. Or, zombie Mary n'a pas ces concepts phénoménaux. Donc, elle n'a pas notre situation épistémique. On peut même douter que zombie Mary a des concepts.

Par conséquent, j'accepte que « P et non C » soit concevable. J'accepte le point 1 du dilemme :

1. Si « P et non C » est concevable, alors C n'est pas explicable de manière physique

Donc, C n'est pas explicable de manière physique. Je ne vais pas argumenter pour cette thèse, car mon propos est de préciser mon point de vue, à savoir, que nos concepts phénoménaux ont un contenu riche, contrairement aux concepts de zombie Mary, ce qui explique la différence épistémique entre zombie Mary et nous. Les concepts de zombie Mary sont au mieux des concepts indexicaux, mais non pas des concepts phénoménaux qui révèlent la nature des expériences. De cela on peut avancer que nos concepts phénoménaux ne sont pas seulement des concepts indexicaux.

On pourrait estimer que les zombies n'ont pas de concepts du tout. Cependant, il faut supposer que les zombies ont des concepts car autrement, il y aurait un vide explicatif entre P et les concepts au sens où la possession des concepts ne serait pas explicable en termes physiques. Selon Chalmers, zombie Mary acquiert des connaissances indexicales, lorsqu'elle est libérée. Cependant, ces connaissances introspectives sont cognitivement insignifiantes. Par conséquent, l'acquisition de concepts indexicaux n'est pas suffisante pour qu'il y ait une connaissance introspective signifiante. Il en va de même avec les concepts du Yogi.

3.2 Les réactions à l'argument de Chalmers

Ma position consiste à reconnaître que :

- a) Les concepts phénoménaux sont riches
- b) La présence des concepts phénoménaux riches explique notre situation épistémique concernant la conscience phénoménale.

- c) Les concepts phénoménaux ne sont pas explicables en termes physiques. Une fois libérée, Mary a les concepts phénoménaux riches, contrairement à zombie Mary, bien que toutes deux soient physiquement identiques.

Par conséquent, j'accepte que la proposition (P et non C) soit concevable. J'accepte donc que C ne soit pas explicable de manière physique. Comme je défends cette manière de répondre au dilemme de Chalmers, je devrais montrer que toutes les autres manières de répondre au dilemme ne sont pas correctes (Carruthers et Veillet 2007, Diaz-Leon 2008, Elpidorou 2013, Levin 2008). Cependant, mon propos est de défendre la thèse de l'existence des concepts phénoménaux riches. Chalmers accepte qu'il existe des concepts phénoménaux pauvres, mais à côté de cela, il existe des concepts phénoménaux riches. Mon point est que les concepts phénoménaux pauvres sont explicables en termes physiques, mais ils ne permettent pas d'expliquer notre situation épistémique vis-à-vis de la conscience phénoménale. C'est pourquoi il doit exister des concepts phénoménaux riches.

Chalmers argumente en ce sens lorsqu'il combat la thèse que les zombies partagent notre situation épistémique. On peut envisager deux stratégies pour justifier la thèse que les zombies partagent notre situation épistémique. La stratégie déflationniste consiste à réduire les types de connaissance phénoménale que Mary possède pour la mettre au niveau de zombie Mary. La stratégie inflationniste consiste à grossir les types de connaissance que zombie Mary possède pour la mettre au niveau de Mary.

La conception déflationniste défend l'idée que Mary possède uniquement des concepts indexicaux lorsqu'elle est libérée de sa prison. Ainsi, on pourrait mettre à même niveau Mary et zombie Mary, parce que zombie Mary a au moins des

concepts indexicaux. Chalmers cherche à montrer que Mary n'a pas que des concepts indexicaux. Voilà comment on pourrait argumenter en ce sens :

1. Mary acquiert une connaissance exprimable de cette façon : « Cette expérience est comme ça ».
2. Cette connaissance implique le déploiement d'un concept indexical « cette expérience » et d'un concept phénoménal « ça »
3. Donc, le concept phénoménal est distinct du concept indexical.

Maintenant, on pourrait penser que, si le concept phénoménal est distinct du concept indexical, alors le concept phénoménal a un contenu riche, contrairement au concept indexical. Par conséquent, l'argument ci-dessus devrait conclure que le concept phénoménal a un contenu riche.

La conception inflationniste défend l'idée que zombie Mary acquiert des concepts phénoménaux riches. Selon la position, zombie Mary a des croyances significatives de ses expériences comme Mary. Contre cela, Chalmers avance une thèse sur ce que l'on conçoit lors que l'on conçoit zombie Mary. On conçoit que zombie Mary n'ait pas une riche conscience phénoménale. Or, la conscience phénoménale est relevante pour la formation des concepts phénoménaux. L'usage de ces concepts phénoménaux permet la formation des concepts phénoménaux riches. Donc, zombie Mary n'a pas ces connaissances phénoménales.

3.3 La théorie citationnelle des concepts phénoménaux.

Je présente ma conception des concepts phénoménaux :

- a) J'accepte une théorie citationnelle des concepts phénoménaux selon laquelle une expérience occurrente est comprise dans le concept pour faire référence au type d'expérience auquel l'expérience particulière appartient.
- b) Il existe une relation d'acquaintance entre le sujet et les propriétés phénoménales de telle sorte que ces dernières se présentent elles-mêmes au sujet de manière directe.

Le point b) suppose que les concepts phénoménaux citationnelles ont un contenu riche. J'ai présenté deux conceptions portant sur le contenu des concepts phénoménaux :

- a) Les concepts phénoménaux ont un contenu faible, c'est-à-dire qu'ils ne sont ni transparents, ni translucides
- b) Les concepts phénoménaux ont un contenu riche, c'est-à-dire qu'ils sont transparents ou translucides.

Maintenant, on peut avoir deux conceptions portant sur la nature des concepts phénoménaux et non pas directement sur leur contenu.

- a) Les concepts phénoménaux sont riches s'ils sont analysés en termes phénoménaux
- b) Les concepts phénoménaux sont pauvres s'ils sont analysés en termes non phénoménaux.

Je vais dire que, si les concepts phénoménaux sont analysés en termes phénoménaux, alors les concepts phénoménaux ont un contenu riche.

On peut avoir une conception pauvre des concepts citationnels. On part alors de la nature physique du cerveau et on affirme quelque chose à propos de la

conscience. Un état neural N est compris dans un état neural plus complexe et un élément démonstratif désigne N. On a une connaissance du type « cet état : N ».

On peut avoir une conception riche des concepts citationnels. On part de la conscience Q et on incorpore la propriété phénoménale dans le concept au moyen d'un concept indexical « cet état : Q ».

Maintenant, on peut avancer la thèse que, si l'on a une conception riche des concepts citationnels, alors les concepts citationnels ont un contenu riche, c'est-à-dire que les concepts citationnels sont au moins translucides.

La connaissance phénoménale qui incorpore ce type de concept est cognitivement signifiante. On peut faire varier la propriété phénoménale dans le complexe et une connaissance significative de la propriété phénoménale en résulte.

Il y a principalement deux types de concepts phénoménaux qui peuvent être considérés comme pauvres ou riches. Ce sont les concepts citationnels et les concepts de reconnaissance (=recognition concepts).

On peut avoir une conception pauvre des concepts de reconnaissance Le concept de reconnaissance est causé par un état neural. La connaissance qui incorpore ce type de concept est de nature indexicale. Cela semble impliquer que le concept de reconnaissance a un contenu pauvre. Par conséquent, cette connaissance n'est pas cognitivement signifiante concernant la nature des propriétés phénoménales

On peut avoir une conception riche des concepts de reconnaissance. Cela semble impliquer que le concept de reconnaissance a un contenu riche. On peut

interpréter la théorie de reconnaissance comme impliquant une connaissance significative de la conscience phénoménale. Le concept de reconnaissance est causé par les états phénoménaux. Ces états permettent d'avoir une connaissance signification de telle façon qu'il est possible de les reconnaître lorsqu'ils se représentent à nouveau.

Les deux conceptions riches des concepts phénoménaux impliquent un caractère épistémique spécial : les propriétés phénoménales se présentent elles-mêmes au sujet d'une manière directe. On peut parler alors d'acquaintance. Cette relation épistémique doit être comprise comme une primitive, cela explique pourquoi le vide explicatif existe en ce qui concerne les concepts phénoménaux riches, à savoir que l'on ne comprend pas comment les concepts phénoménaux surviennent sur le physique. Cela explique pourquoi (P et non C) est concevable.

Je défends une théorie riche des concepts citationnels et non pas une théorie riche des concepts de reconnaissance. Le problème avec la théorie de reconnaissance est qu'elle s'appuie sur un lien causal entre le concept de reconnaissance et l'état phénoménal à laquelle il réfère. Par conséquent, il est possible d'avoir le concept sans l'état phénoménal en question. Or, il me semble que l'acquaintance établit un lien entre le sujet et la propriété phénoménale. Par conséquence, la propriété phénoménale ne peut pas être absente. Or, la théorie citationnelle garantit cela. C'est une des raisons de pourquoi je défends la théorie citationnelle. Je vais défendre ce point de manière plus développée ultérieurement.

J'ai argumenté en faveur de la distinction des concepts phénoménaux riches et pauvres. Maintenant, je vais défendre la version riche de la théorie citationnelle

des concepts phénoménaux. Jusqu'à maintenant, j'ai parlé de concepts phénoménaux riches comme impliquant une connaissance significative des propriétés phénoménales, sans donner véritablement un compte-rendu de ce que c'est une connaissance significative. Je vais combler cette lacune en présentant la conception riche de la théorie citationnelle. De plus, je préciserai le lien entre la conception riche des concepts phénoménaux et l'acquaintance.

4 La théorie citationnelle des concepts phénoménaux et l'acquaintance

4.1 L'introduction

Je défends une conception riche des concepts phénoménaux, à savoir, une théorie citationnelle riche. Ma position suppose une spéciale épistémique caractéristique des concepts phénoménaux : les propriétés phénoménales se présentent elles-mêmes au sujet d'une manière directe. Je vais montrer que cela implique la relation d'acquaintance du sujet d'expérience vis-à-vis de ses propriétés phénoménales. Par conséquent, selon l'argument de Chalmers présenté ci-dessus, la théorie citationnelle riche implique que les concepts phénoménaux suscitent un vide explicatif, car l'acquaintance semble ne pas pouvoir être expliquée en termes physiques. J'accepte cette conséquence.

On a une connaissance intrinsèque de la propriété phénoménale selon ce modèle, car le changement de la propriété phénoménale a un impact sur l'existence du concept citationnel de la propriété phénoménale. On peut faire varier la propriété phénoménale dans le complexe, ce qui implique une variation de concepts citationnels. Les concepts citationnels épousent la nature des propriétés phénoménales.

Ma position portant sur la théorie citationnelle est semblable à celle de Chalmers (2003). Ci-dessous, je vais principalement clarifier sa terminologie qui est utile pour comprendre la théorie citationnelle. Puis, je vais présenter mes deux raisons principales d'accepter la théorie citationnelle

4.2 Les distinctions de Chalmers

Une croyance phénoménale implique l'attribution de propriétés phénoménales au sujet. Ces propriétés tombent sous des concepts phénoménaux. J'appelle le rouge phénoménal le caractère phénoménal du type d'expérience de rouge. On peut comprendre la référence de « le rouge phénoménal » comme établi de manière relationnelle. Voici deux cas de figure :

- a) Le concept d'être le rouge phénoménal est la propriété phénoménale qui est causée chez les sujets normaux par les objets paradigmatiques rouges. La référence du concept est fixée de manière relationnelle car la référence est fixée par une relation avec des objets extérieurs.
- b) Les concepts indexicaux E désignent les propriétés phénoménales via un acte d'ostension. Les concepts indexicaux sont individués par le caractère et le contenu. Le contenu est le référent du concept. Le caractère fixe la référence dans un contexte d'énonciation en désignant quel que soit la propriété sur laquelle l'action d'ostension se porte dans le contexte. La référence est ainsi fixée de manière relationnelle.

Pour Chalmers, il existe aussi des concepts phénoménaux qui désignent la propriété phénoménale directement, en termes de sa nature intrinsèque. Le concept pur R désigne la propriété phénoménale en termes de ce que cela fait

que d'avoir cette propriété. Chalmers justifie l'existence de ce type de concept au moyen de l'argument de connaissance. Intuitivement, Mary acquiert ce type de concept lorsqu'elle voit pour la première fois un objet rouge.

La deuxième manière pour justifier l'existence du concept recourt à la signifiante cognitive. Il s'agit d'un test pour vérifier la différence cognitive entre le concept indexical E et le concept pur R. E et R sont distincts car la croyance $E=R$ est cognitivement signifiante. Il n'est pas trivial que la croyance $E=R$ soit vraie.

On peut marquer la spécificité du concept pur R au moyen de la sémantique 2D. Lorsque l'on considère les mondes possibles comme étant actuels, la référence du concept indexical E varie selon les mondes possibles, alors que la référence du concept R reste identique dans tous les mondes possibles considérés comme actuels. En cela, on peut utiliser la distinction entre l'eau et H₂O pour marquer la distinction entre E et R. Le concept d'eau peut être capturé par la description : « la substance qui est transparente, mouillée, qui se trouve à proximité ». Comme le concept E, la référence du concept « eau » varie selon les mondes possibles considérés comme actuels. Il n'en va pas de même avec le concept « H₂O ». La référence du concept ne varie pas selon les mondes possibles considérés comme actuels. Intuitivement, la raison est que le concept « H₂O » révèle la nature de l'eau. Il me semble qu'il en va de même avec le concept pur R. Il semble alors que le concept révèle la nature des propriétés phénoménales. On peut contester ce point. Mais, ce que je veux montrer avant tout est que E et R sont des concepts distincts et cela est manifesté par la sémantique 2D.

Quelle est la nature du concept R ? Le concept R est pur car il désigne la propriété phénoménale en termes de sa nature intrinsèque. Chalmers avance une théorie citationnelle concernant le concept R. Le concept R est constitué par la propriété phénoménale à laquelle le concept R fait référence. Chalmers qualifie le concept

R comme étant direct et la croyance $E=R$ est une croyance phénoménale directe. On objecte à la théorie citationnelle que l'on peut avoir des concepts phénoménaux purs sans qu'ils soient basés sur une expérience présente. Chalmers répond à l'objection en distinguant les concepts purs directs et les concepts purs indirects, qui peuvent être déployés sans que la propriété phénoménale soit présente.

Il y a deux raisons pour distinguer les concepts purs directs et les concepts purs non directs. Premièrement le concept direct repose sur l'idée intuitive que ce type de concept survient directement sur l'expérience : une variation d'expérience conduit directement à une variation du concept phénoménal lorsque l'expérience dure suffisamment pour qu'il y ait la formation du concept et lorsque le sujet porte son attention sur son expérience occurrente. Cela est expliqué simplement par l'existence du concept direct : le concept « contient un espace » dans lequel la propriété phénoménale est présente.

Deuxièmement, l'existence du concept pur direct implique une thèse épistémique forte : la croyance phénoménale directe est incorrigible au sens où elle ne peut pas être fautive. Or la possibilité de l'erreur peut survenir lors de l'application du concept pur non direct. Par exemple, lorsque le sujet prévoit une expérience de chaleur, le sujet peut confondre une sensation de froid avec une sensation de chaleur. Ici, il y a une erreur dans l'application du concept pur non direct, mais non pas nécessairement une erreur dans l'application du concept pur direct.

La raison pour laquelle la croyance phénoménale directe est incorrigible est que le sujet est directement en présence de la propriété phénoménale. Le concept direct pur implique une compréhension de la propriété phénoménale. Il semble

que cela repose sur la relation d'acquaintance entre le sujet et les propriétés phénoménales.

L'acquaintance a deux dimensions. Elle a une dimension métaphysique : elle rend possible l'existence des croyances phénoménales directes. Elle a aussi une dimension épistémique : elle justifie les croyances phénoménales directes. La présence d'une expérience n'implique pas l'existence d'une croyance phénoménale directe parce l'expérience peut passer trop rapidement pour que la croyance soit formée. Cependant, chaque fois qu'il y a une expérience, il y a une acquaintance de la propriété phénoménale en question. L'acquaintance n'a pas une dimension conceptuelle, mais elle rend possible l'acquisition des concepts phénoménaux directs. La croyance phénoménale directe est rendue possible par l'acquaintance et l'attention portée sur la propriété phénoménale. De plus, l'acquaintance combinée avec la théorie citationnelle réfute la thèse qu'il doit exister une relation causale entre la propriété phénoménale et la croyance phénoménale pour qu'il y ait une connaissance phénoménale.

Une théorie sur l'acquaintance n'a pas besoin d'admettre l'acquaintance au niveau ontologique fondamental. Au niveau fondamental, l'ontologie peut comprendre uniquement la dimension sujet/propriété phénoménale. Dans ce cas, il n'y aurait pas de différence entre avoir la propriété phénoménale et être conscient de cette propriété

4.3 Mes deux raisons d'accepter la théorie citationnelle et l'acquaintance

Je présente mes deux raisons d'accepter la théorie citationnelle :

- a) Les connaissances phénoménales directes sont au-delà du doute sceptique. Or cela n'est pas garanti au moyen de simples relations causales entre les concepts phénoménaux et leur référent.
- b) Il est impossible qu'un zombie ait des concepts phénoménaux.

Ma première raison de défendre la théorie citationnelle est que l'acquaintance fait que les connaissances phénoménales directes sont certaines dans le sens où ce sont des connaissances qui sont au-delà du doute sceptique. Intuitivement l'acquaintance permet d'écarter les scénarios sceptiques, à savoir, d'éliminer toutes les situations épistémiques dans lesquelles on juge que la propriété phénoménale est présente alors qu'en vérité la propriété phénoménale est absente. Or on ne pourrait pas écarter les scénarios sceptiques si la justification de la croyance phénoménale est basée uniquement sur des connexions fiables, mais causales. Dans ce cas de figure, le sujet ne serait pas en position d'écarter les scénarios sceptiques.

Voici ma deuxième raison pour accepter la position de Chalmers. La théorie citationnelle réfute directement l'argument des qualia absents. Voici la formulation succincte de l'argument des qualia absents :

1. Un zombie a les mêmes croyances phénoménales qu'une personne consciente
2. Les croyances du zombie ne sont pas justifiées
3. Donc les croyances de la personne consciente ne sont pas justifiées

Il me semble que la prémisse 1 est fausse. Or, il me semble que c'est uniquement la théorie citationnelle qui peut garantir que la prémisse 1 est fausse. Le zombie n'a pas des croyances phénoménales directes parce que le zombie n'exemplifie

pas des propriétés phénoménales qui rentrent dans la constitution du concept pur direct. Il se pourrait même que le zombie n'ait même pas de croyances purement indexicales car il peut lui manquer le concept d'expérience qui est nécessaire d'avoir afin former le concept indexical « cette expérience »

On a vu que la théorie citationnelle justifie les croyances directes sur la base de l'acquaintance. Je pense que cette théorie citationnelle est la position la plus plausible pour comprendre le rapport entre le concept phénoménal et la propriété phénoménale. Il faut maintenant mieux comprendre l'acquaintance. Balog et d'autres physicalistes tentent de traiter la relation d'acquaintance en termes physicalistes. Je pense que ces tentatives sont des échecs. Je vais m'appuyer sur l'argumentation de Goff qui montre que l'acquaintance n'est pas explicable au moyen des théories physicalistes.

5 L'acquaintance réelle VS l'acquaintance physicaliste

Les physicalistes adoptent la stratégie des concepts phénoménaux pour invalider les arguments dualistes. Selon cette théorie, les concepts phénoménaux réfèrent aux propriétés phénoménales en termes de ce que cela fait au sujet d'avoir ces propriétés. De plus, les concepts phénoménaux sont a priori indépendants des concepts physiques bien que tous deux réfèrent aux mêmes propriétés physiques. Cela explique pourquoi les zombies sont concevables bien qu'il soit impossible qu'ils existent.

De nos jours, certains physicalistes adoptent la thèse que l'on fasse référence aux propriétés phénoménales en vertu d'une intime connexion du sujet avec les propriétés phénoménales. On parle alors d'acquaintance physicaliste. Goff (2015) distingue cet acquaintance physicaliste de l'acquaintance réelle.

Seulement ce dernier révèle la nature des propriétés phénoménales. En effet le physicalisme ne peut pas accepter que l'acquaintance révèle la nature des propriétés phénoménales. Autrement, le physicalisme a posteriori serait faux. Voici l'argument qui est similaires à l'argument de révélation que j'ai détaillé dans les deux premiers chapitres du doctorat :

1. Si le physicalisme est a posteriori, il n'y a pas de relation a priori entre les concepts physiques et les concepts phénoménaux.
2. Cependant, si le concept phénoménal via l'acquaintance révèle la nature physique de la propriété phénoménale, il n'y aurait plus l'indépendance cognitive entre les concepts physiques (on suppose que les concepts physiques révèlent la nature de leur référent) et les concepts phénoménaux.
3. Par conséquence, si le physicalisme a posteriori accepte l'acquaintance, l'acquaintance ne doit pas permettre de révéler la nature de la propriété phénoménale pour ne pas invalider le physicalisme a posteriori

Balog (2012) reconnaît l'intuition que l'acquaintance révèle les propriétés phénoménales. Mais, pour elle, cette intuition relève d'une illusion cognitive. Elle explique cette illusion au moyen de la théorie citationnelle des concepts phénoménaux. On a l'impression que l'acquaintance révèle la nature des propriétés phénoménales parce que les concepts phénoménaux sont constitués par les propriétés phénoménales. Les concepts phénoménaux « citent » les propriétés phénoménales sans révéler leur nature. Selon Balog, le fait que les concepts phénoménaux citent les propriétés phénoménales explique pourquoi on a l'impression que l'acquaintance révèle la nature des propriétés phénoménales. Goff ne partage pas cette conception de l'acquaintance. Selon lui, l'acquaintance a deux implications :

- a) la révélation : l'acquaintance révèle la nature de la propriété phénoménale lorsqu'on porte son attention sur elle
- b) la certitude phénoménale : il est certain que le concept phénoménal s'applique à la propriété phénoménale

Goff (2015) tente de démontrer qu'il n'existe pas une théorie physicaliste qui peut rendre compte des deux implications à la fois. Le physicaliste a posteriori explique la certitude phénoménale, mais pas la révélation. Le physicalisme « partiellement » a priori explique la révélation, mais pas la certitude phénoménale.

Le physicaliste a posteriori peut défendre une théorie citationnelle des concepts phénoménaux. Une telle théorie valide la certitude phénoménale car le concept citationnel est constitué par l'expérience. Ainsi, une croyance directe ne peut pas être fautive. Cependant, une théorie qui garantit la certitude phénoménale est compatible avec le refus de la révélation. Pour Balog, cela est un point positif car autrement, le physicalisme ne serait pas a posteriori. Balog défend le physicalisme a posteriori, mais elle défend aussi une théorie de l'acquaintance. Cependant, elle entend par acquaintance l'impression d'avoir un accès à la nature des propriétés phénoménales. Elle explique cela au moyen de la théorie citationnelle des concepts phénoménaux. Comme le concept phénoménal est constitué par la propriété phénoménale, on a l'intuition que la nature de la propriété phénoménale nous est révélée, bien qu'il n'y ait pas au sens strict de révélation. Par conséquent, Balog propose une théorie de l'erreur : il y a l'illusion qu'il y a une acquaintance réelle en raison des concepts citationnels, mais en vérité il n'y a pas d'acquaintance réelle, car la thèse de la révélation est fautive. On peut objecter à Balog que sa théorie de l'erreur est erronée. Mais d'une

manière plus générale, Balog suggère que l'acquaintance est distincte de la révélation de la nature des propriétés phénoménales. Goff veut montrer que l'acquaintance implique la révélation. Goff pense que la révélation implique une connaissance a priori des propriétés phénoménales. C'est pourquoi il estime que l'acquaintance implique une connaissance a priori des propriétés phénoménales.

Goff argumente contre la position de Balog en ces termes :

1. L'acquaintance implique une connaissance a priori des propriétés phénoménales
2. Selon le compte rendu de Balog sur l'acquaintance, l'acquaintance n'implique pas une connaissance a priori des propriétés phénoménales.
3. Donc, le compte rendu de Balog sur l'acquaintance est faux.

Goff conçoit la révélation comme une connaissance a priori des propriétés phénoménales. Une vérité est a priori seulement si la négation de la vérité est inconcevable. Goff estime que les vérités phénoménales sont a priori pour cette raison. Par exemple, l'acquaintance révèle les vérités sur les ressemblances et les dissemblances entre les expériences de couleur. Ces vérités sont a priori car leurs négations sont inconcevables. Il ne se peut pas que les ressemblances entre les expériences de couleurs soient différentes.

Goff précise l'aspect a priori. Il est a priori qu'une description D s'applique à un certain référent R sous un concept C si en déployant C on désigne R en vertu d'une acquaintance avec R qui rend apparent que D décrit la nature de R. Par exemple, l'acquaintance avec l'expérience de rouge rend apparente que la description « avoir une nature similaire à l'expérience d'orange » décrit la nature de l'expérience de rouge conçue sous le concept « l'expérience de rouge ». Je pense que Goff décrit correctement l'aspect a priori impliqué par la théorie de

l'acquaintance. Selon Goff, la théorie physicaliste de l'acquaintance, comme le défend Balog, est fautive parce qu'elle n'implique pas que la connaissance des vérités phénoménales soit a priori, car la révélation est absente.

Cependant, le physicaliste pourrait proposer une deuxième façon d'expliquer comment une description s'applique à un référent d'une manière a priori, par exemple, en introduisant le concept C au moyen d'une description. Par exemple, on introduit dans notre langage le nom « Julius » comme étant « l'actuel inventeur du zip ». Par conséquent, il est inconcevable que Julius ne soit pas l'actuel inventeur du zip. Levin (2002) interprète les concepts phénoménaux de manière similaire au concept « Julius ». Selon Levin, le concept phénoménal est hybride :

- a) Le concept fonctionnel spécifie l'expérience de rouge en termes de similitude et différence avec les autres expériences de couleurs
- b) Le concept indexical désigne la propriété phénoménale qui cause l'application du concept indexical.

La propriété phénoménale doit remplir ces deux conditions pour être le référent du concept. Schroer (2010) avance une théorie similaire. La différence est que Schroer explique la raison pourquoi il existe des relations de similitude et de différence entre les expériences de couleur. Par exemple, l'orange phénoménal est composé de deux éléments basiques, à savoir du rouge phénoménal et du jaune phénoménal. Or, la référence de ces éléments basiques est établie de manière causale.

Ainsi, pour Levin (2002) et Schroer, il y a la révélation car il y a une connaissance a priori des différences et de similarité entre les propriétés phénoménales. Dans les deux cas, la similarité et la différence sont présentes dans la partie descriptive

du concept phénoménal. C'est en ce sens que le physicalisme peut être en partie a priori.

Le problème avec cette théorie est qu'elle ne garantit pas la certitude phénoménale. En effet l'application du concept phénoménal s'explique en partie en terme purement causal. Or, la causalité n'implique pas la certitude phénoménale. Même si le mécanisme de l'introspection est fiable. Il n'est pas hors de doute que mon jugement phénoménal soit faux. Donc, il n'est pas certain que mon jugement phénoménal soit vrai.

Ma position consiste à accepter la théorie citationnelle qui garantit la certitude phénoménale. Dans la terminologie de Chalmers, j'accepte l'existence des concepts phénoménaux purs directs. De plus, j'accepte la thèse de la révélation, comme conséquence de la relation d'acquaintance. Chalmers n'a pas distinctement lié l'acquaintance avec la thèse de la révélation, bien qu'il dît que l'acquaintance permet une connaissance « lucide » de la propriété phénoménale.

6 La nature des propriétés expérientielles

6.1 L'introduction

Ma position est que les concepts phénoménaux permettent de révéler la nature des propriétés phénoménales. Mais, comment doivent être les propriétés phénoménales pour qu'elles puissent être révélées par les concepts phénoménaux ? Je pense que Nida-Rümelin (à paraître) répond à cette question. Je vais interpréter de manière personnelle le fil de son raisonnement qui la

conduit à expliciter la nature des propriétés phénoménales. Voici le plan que je vais suivre :

1. J'explique la nature des concepts phénoménaux
2. Je présente l'essentialisme phénoménal
3. L'essentialisme phénoménal suppose que les propriétés phénoménales soient pures, c'est-à-dire qu'elles consistent pleinement comme étant des aspects de la phénoménologie globale. Je vais défendre donc l'existence des propriétés phénoménales pures.

Je commence par expliciter la nature des concepts phénoménaux :

- a) Il s'agit d'abord de montrer que les concepts phénoménaux et les jugements phénoménaux requièrent que la nature des propriétés phénoménales soit révélée.
- b) Il s'agit de montrer que la théorie indexicale et la théorie citationnelle des concepts phénoménaux sont fausses parce qu'elles ne parviennent pas à expliquer comment les concepts phénoménaux et les jugements phénoménaux requièrent que la nature des propriétés phénoménales soit révélée

Selon Nida-Rümelin, les concepts phénoménaux révèlent au moins partiellement la nature des propriétés phénoménales. La raison est que les concepts phénoménaux sont un cas particulier de la règle générale que les concepts de propriété révèlent au moins partiellement la nature de leur référent. Voici la structure de l'argumentation de Nida-Rümelin que je vais présenter ci-dessous. Elle établit d'abord un contraste entre les concepts normaux de propriété et les concepts anormaux de propriété. De plus, elle distingue les concepts de propriétés des concepts d'objets. Finalement, elle montre que deux théories sur

les concepts phénoménaux ne sont pas correctes parce que leurs défenseurs de ces théories contestent que les concepts phénoménaux révèlent la nature de leur référent.

On peut mettre en lumière que les concepts de propriété et les croyances qui attribuent à une entité une propriété impliquent une connaissance de la nature de la propriété. Pour le montrer, on peut contraster les cas normaux qui impliquent une connaissance de la nature de la propriété, des cas anormaux qui n'impliquent pas une connaissance de la nature de la propriété.

Le concept « la propriété à laquelle je pense maintenant » peut faire référence à une propriété phénoménale sans que l'on sache quelque chose de cette propriété référée. Intuitivement, ce n'est pas un concept phénoménal ordinaire. De même, on pourrait attribuer à une pomme la propriété d'être la couleur à laquelle Mary est en train de penser. Or, comme elle pense à la couleur rouge, l'attribution de propriété est correcte car la pomme en question est rouge. Mais, intuitivement, ce n'est pas un cas ordinaire d'attribution. Un concept ordinaire de propriété révèle au moins partiellement la nature du référent. Par exemple, le concept de la propriété d'être sphérique révèle un aspect intrinsèque de l'objet qui a cette propriété, à savoir, d'avoir les points de sa surface à la même distance de son centre.

En résumé, il n'y a pas de jugement ordinaire concernant une propriété s'il n'y a pas une compréhension partielle de la nature de la propriété attribuée par le jugement. Il y a l'idée sous-jacente que lorsque l'on a un concept de propriété on est directement confronté à la propriété en question. On peut entendre par là que le concept de propriété révèle au moins partiellement la nature de son référent. Par conséquent, le concept phénoménal révèle au moins partiellement la nature du référent. La justification est que le fait que le concept phénoménal

révèle son référent est un cas particulier de la règle générale qui dit qu'un concept de propriété révèle au moins partiellement la nature de son référent.

Ce résultat peut être obscurci si l'on ne distingue pas nettement les concepts de propriété et les concepts d'objet. Les concepts d'objets peuvent faire référence aux objets, même si ces concepts ne révèlent pas la nature de leur référent. Par exemple, le concept « Venus » réfère à une étoile sans qu'il soit nécessaire que sa nature soit révélée. On pourrait objecter que le sujet qui conceptualise Venus sait que Venus n'est pas un animal. Pas nécessairement. En effet, si l'on vient juste d'entendre le mot « Venus », on peut faire référence à la planète Venus sans connaître aucune propriété de l'astre.

Nida-Rümelin rejette deux théories sur les concepts phénoménaux qui supposent que ces concepts ne révèlent rien de la nature des propriétés phénoménales : la théorie indexicale et la théorie citationnelle. Voici la structure de l'objection contre ces deux théories :

1. Les deux théories affirment une certaine relation entre le concept phénoménal et la propriété phénoménale. La théorie indexicale met en avant une relation causale et la théorie citationnelle avance une relation d'inclusion de la propriété phénoménale dans le concept phénoménal
2. Ces relations ne peuvent pas expliquer comment les concepts phénoménaux révèlent la nature de leur référent.
3. Une théorie des concepts phénoménaux doit expliquer comme les concepts phénoménaux révèlent la nature de leur référent
4. Donc, la théorie indexicale et la théorie citationnelle sont fausses

La théorie indexicale suppose que l'on peut désigner la propriété phénoménale comme lorsque l'on désigne de manière indexicale un objet perçu. Or, concrètement, cela est impossible. Selon Nida-Rümelin, percevoir une propriété phénoménale P consisterait à instancier une propriété expérientielle (une propriété dont l'instanciation par le sujet d'expérience fait quelque chose au sujet) telle que la propriété phénoménale P est phénoménalement donnée dans l'expérience. Or, il n'existe pas une telle propriété expérientielle. Donc, si l'on comprend la notion de « pointer » comme impliquant l'idée que l'expérience est phénoménalement donnée, la théorie indexicale n'a pas de sens.

Cependant, si l'on comprend la notion de « pointer » comme impliquant une relation causale entre le concept indexical et son référent, cette théorie fait plus sens. Mais, cette position pose un problème. Comme expliquer que la propriété phénoménale devient l'objet de la pensée ? Selon Nida-Rümelin, la formation du concept phénoménal consiste à isoler la propriété phénoménale recherchée dans la phénoménologie globale. Lorsque je regarde le ciel, je me demande quelle est la couleur de bleu que le ciel apparaît avoir. Cela consiste à isoler parmi toutes les propriétés expérientielles la propriété phénoménale qui m'intéresse. Dans ce cas de figure, la propriété phénoménale sélectionnée devient l'objet de ma pensée. Or, cela implique que le concept phénoménal révèle la nature de l'expérience de bleu au sens où l'on a un accès direct à la propriété phénoménale.

Nida-Rümelin critique également la théorie citationnelle qui refuse l'accès à la nature de la propriété phénoménale. Selon la théorie citationnelle, il faut activer une expérience particulière pour faire référence au type de cette expérience. Cependant, le problème est que l'expérience particulière exemplifie différente propriété phénoménale, ce qui fait que l'expérience appartient à différents types

d'expérience. Donc, on ne peut pas établir le référent du concept. On pourrait objecter que l'on a à l'esprit seulement un type d'expérience, car on est capable d'isoler cognitivement la propriété phénoménale en question. Mais, cela suppose que l'on a déjà isolé la propriété phénoménale en question. Or, selon Nida-Rümelin, cela suppose qu'on a déjà déterminé la nature de la propriété phénoménale. J'accepte cet argument contre la théorie citationnelle. Ma théorie des concepts citationnelles n'est pas touchée par cet argument parce que j'accepte que les concepts citationnels révèlent la nature des propriétés phénoménales.

6.2 Les propriétés expérientielles

Nida-Rümelin distingue deux types de propriétés phénoménales : les propriétés phénoménales pures et impures. Par exemple, la propriété d'agir est une propriété expérientielle parce que cela fait quelque chose au sujet que d'avoir une telle propriété. Cependant, la propriété d'agir n'est pas une propriété expérientielle pure parce que la propriété d'agir a une dimension non phénoménale. Au contraire, la propriété d'être phénoménalement présentée à la couleur bleue est une propriété expérientielle pure.

L'essentialisme phénoménal est la thèse que les concepts phénoménaux révèlent la nature des propriétés phénoménales. L'usage de l'expression « l'essentialisme phénoménal » peut paraître non adéquat. Le terme semble décrire la nature de l'expérience, mais pas l'accès cognitif à cette nature. Cependant il est équivalent de parler de la nature d'une chose et du type de concept qui révèle cette nature. Selon l'essentialisme scientifique, la nature de l'eau consiste dans sa composition chimique. L'eau est ainsi de nature chimique,

ce que cela veut dire est que le concept chimique révèle la nature de l'eau. De même pour l'essentialisme phénoménal : dire que la propriété est de nature phénoménale revient à affirmer que le concept phénoménal révèle la nature de la propriété phénoménale.

Selon Nida-Rümelin l'essentialisme phénoménal est une thèse sur le concept phénoménal : le concept phénoménal révèle la nature des propriétés expérientielles. La thèse s'appuie sur deux observations.

- a) La thèse ontologique : la propriété expérientielle consiste dans le fait que cela fait quelque chose au sujet d'avoir cette expérience. Dans ce sens, la propriété phénoménale a une nature phénoménale. En d'autres mots, l'aspect phénoménal contribue à la nature de la propriété phénoménale.
- b) La thèse ontologique motive l'essentialisme phénoménal : le concept isole l'aspect phénoménal qui correspond à la propriété expérientielle pure. Or l'aspect phénoménal contribue à la nature de la propriété expérientielle. Donc, le concept révèle la nature de la propriété expérientielle.

Il faut préciser la notion de nature. La nature d'une propriété P est la propriété F en vertu de laquelle l'entité a la propriété P. Par exemple, la nature de la propriété P d'être sphérique est la propriété F d'avoir tous les points de la surface à la même distance du centre, propriété instanciée par un objet. On peut identifier P à F, bien que le concept de P et le concept F soient différents. On peut comprendre de deux façons le lien entre les concepts P et F.

Le concept P révèle une partie de la nature de la propriété et le concept F révèle plus de la nature. Concernant la propriété d'être sphérique, on a d'abord un concept général P de la propriété, à savoir le fait que l'objet a une forme

particulière et le concept F révèle plus de la nature à savoir les propriétés décrites par la description mathématique de la propriété d'être sphérique

Cependant, cette description du lien entre P et F ne fonctionne pas avec le concept d'eau, car le concept d'eau ne révèle pas la nature de l'eau. En effet, il révèle que l'eau a des propriétés apparentes et c'est seulement le concept d'H₂O qui révèle la nature chimique de l'eau. On peut voir alors le concept P d'être de l'eau comme ce qui fixe la référence de la propriété à laquelle on veut comprendre sa nature. L'idée est que le concept P donne accès à la propriété et le concept F révèle la nature de la propriété en question.

L'expérience de bleu est une propriété pure, dans le sens où elle est uniquement constituée par la phénoménologie. C'est sur ce type de propriété que l'essentialisme phénoménal s'applique. Voici comment j'interprète l'argument en faveur de l'essentialisme phénoménal :

1. La thèse métaphysique : la propriété phénoménale pure contribue à la phénoménologie totale du sujet
2. La thèse épistémique : le concept phénoménal permet de comprendre la contribution de la propriété expérientielle à la phénoménologie globale, ce qui signifie aussi de connaître la différence qui se manifeste dans la phénoménologie globale si la propriété n'est pas présente dans la phénoménologie globale à un moment donné
3. La conclusion : le concept phénoménal permet de comprendre la nature de la propriété expérientielle pure.

La prémisse 2 suppose qu'il faut connaître la phénoménologie globale pour pouvoir comparer la présence ou non de la propriété expérientielle en question. Je pense que cela suppose l'existence de la connaissance primitive. La

connaissance primitive consiste à appréhender la phénoménologie globale. Cela ne suppose pas une activité cognitive. C'est dans un second temps que les concepts rentrent en ligne de compte. L'activité conceptuelle consiste à isoler l'aspect phénoménal dans la phénoménologie globale. Il y a une relation entre le concept phénoménal et la connaissance primitive, à savoir de porter tous deux sur les propriétés expérientielles. Cela rend les propriétés expérientielles plus proches du sujet dans l'acte de cognition. On pourrait argumenter alors que seuls les concepts phénoménaux donnent accès à la nature des propriétés expérientielles parce qu'ils consistent à isoler l'aspect phénoménal dans la phénoménologie globale.

6.3 La défense des propriétés expérientielles pures.

On pourrait objecter contre l'essentialisme phénoménal en niant qu'il y a des propriétés expérientielles pures. Cette thèse peut s'appuyer sur le type de connaissance que le concept de genres naturels fournit : le sujet peut avoir le concept d'eau sans connaître sa nature physique d'être de l'H₂O. Est-ce que c'est la même chose avec le concept phénoménal ? On ferait référence à une expérience sans connaître sa nature cachée.

Nida-Rümelin répond à l'objection en montrant que les concepts en général sont contraints quant à l'essence de leur référent. Par exemple, le concept de l'eau désigne une substance qui a une composition interne empirique, tandis que le concept d'être une substance ayant les propriétés apparentes de l'eau (« watery stuff ») est concerné uniquement par les propriétés apparentes de l'eau.

Comme je comprends Nida-Rümelin, cette différence s'explique par nos intentions vis-à-vis des concepts. La référence est fixée par l'intention que les gens qui utilisent le concept d'eau : Le concept d'eau désigne H₂O dans tous les

mondes possibles tandis que le concept d'être une substance ayant les propriétés apparentes de l'eau est un concept descriptif qui peut désigner XYZ dans un monde possible.

Il y a un rapport entre nos intentions et la thèse que les concepts de propriété révèlent partiellement la nature du référent. C'est l'usage des concepts de propriétés qui font que ces concepts permettent la compréhension partielle du référent. Il en va de même avec notre usage des concepts phénoménaux. Notre usage consiste à isoler l'aspect phénoménal de la phénoménologie globale. De plus notre usage fait que cet aspect phénoménal soit essentiel pour avoir le concept de propriété phénoménale en question. Donc, un concept d'expérience pure est un concept dont l'intention est que l'aspect phénoménal est essentiel au référent.

L'intention vis-à-vis du concept d'eau est qu'il désigne une constitution interne homogène. Il n'y a pas d'homogénéité s'il y a différentes substances qui ont les propriétés apparentes de l'eau, dans notre monde. Dans ce cas le concept ne fait pas référence. Le concept phénoménal n'a pas ce problème Il n'y a pas une description apparente qui peut être expliquée par différente substance. De plus, la propriété phénoménale n'est pas une propriété disparate comme la propriété d'être un mammifère ou un stylo. L'aspect phénoménal a une nature commune dont le concept fait référence.

En résumé, la réflexion sur le concept phénoménal permet de déterminer le type d'expérience dont il fait référence. L'usage veut que le concept phénoménal révèle l'aspect phénoménal, à savoir la nature de la propriété phénoménale. Maintenant, si on accepte que le concept à un référent, le référent en question, à savoir la propriété phénoménale, n'a pas une nature cachée.

Mais, est-ce que le référent existe ? En effet, le concept semble poser une condition sur le monde, mais il n'affirme pas que le référent existe. Je pense qu'il y a un mouvement du concept phénoménal vers l'existence du référent du concept. Ma justification consiste à défendre la théorie citationnelle des concepts phénoménaux, selon laquelle, le concept phénoménal est constitué par la propriété phénoménale. Ainsi, si le concept phénoménal existe, il s'ensuit que la propriété phénoménale existe.

En conclusion, j'ai essayé d'établir, dans ce chapitre, que les concepts phénoménaux révèlent la nature des propriétés phénoménales. Au premier chapitre, on a vu que le matérialisme a posteriori peut éviter l'argument de révélation si les concepts phénoménaux sont translucides (selon ma conception des concepts translucide) ou si TDI est vrai. Au second chapitre, j'ai essayé de réfuter TDI. Par conséquent le matérialisme a posteriori peut éviter l'argument de révélation de Goff seulement si les concepts phénoménaux sont translucides (selon ma conception de la notion de translucide). Cependant, dans ce chapitre, j'ai essayé d'établir que les concepts phénoménaux sont transparents. Par conséquent, le physicalisme a posteriori est faux.

L'argument de révélation repose sur l'idée que les concepts physiques sont transparents. Or, on peut mettre en doute cela. Je vais présenter deux théories de l'ignorance qui rejettent la thèse que les concepts physiques sont transparents. Jusqu'à maintenant, j'ai principalement attaqué le physicalisme a posteriori. Maintenant, je vais proposer une théorie philosophique sur la conscience phénoménale que je vais défendre.

Le quatrième chapitre : Le monisme de Nagel

1 L'introduction

Le monisme de Russell (MR) est une position assez populaire aujourd'hui (Alter et Nagasawa 2012, McCelland 2013, Montero 2015, Pereboom 2011, 2014). Il dit que les vérités phénoménales peuvent être déduites des vérités catégorielles qui fondent la structure physique de la réalité. Il y a une position plus radicale qui dit que seules les propriétés postulées par la physique idéale permettent de fonder les propriétés phénoménales. Stoljar attribue cette position à Nagel, c'est pourquoi il la nomme le monisme de Nagel (MN). Stoljar (2014, 2015) défend cette position. Mon propos est également de défendre cette position. Mais, une grande partie de mon travail consiste à bien différencier les deux types de monisme, car ils sont passablement semblables sur des points importants. Voici la structure de mon argumentation.

Je présente les deux types de monisme en exposant leur façon de répondre à l'argument de concevabilité. Je pense que l'argument de concevabilité repose sur une intuition de base que je nomme l'intuition de distinction parce qu'elle dit que les propriétés phénoménales apparaissent distinctes de propriétés physiques. Je précise l'intuition de distinction en distinguant deux aspects problématiques des expériences, à savoir l'aspect subjectif et l'aspect qualitatif des expériences.

Je montre que MR peut préciser l'intuition de distinction en se basant sur le structuralisme inhérent aux sciences. Selon MR, l'intuition de distinction dit que les propriétés qualitatives des expériences sont distinctes de l'aspect structurel des propriétés physiques. Je montre que MN ne peut pas accepter cette façon de décrire l'intuition de distinction. De plus, MR et MN se

distinguent sur la question si l'intuition de distinction décrit correctement la réalité. MR accepte que l'intuition soit véridique, au contraire de MN

Je vais aussi montrer que MR et MN se distinguent concernant la façon de décrire l'argument de connaissance. Pour ce faire, il faudra distinguer deux types de sujet idéal. MN accepte qu'un physicien idéal (un sujet idéal qui connaît la physique idéale) puisse déduire les vérités phénoménales à partir des vérités physiques. MR rejette cette position.

Je présente deux objections contre MR et MN. Les deux positions supposent que l'on ignore la nature des propriétés physiques qui doivent permettre de déduire les vérités phénoménales. Cela va à l'encontre de la condition de pertinence qui demande que l'on connaisse la nature de ces propriétés physiques. La deuxième condition que MR et MN doivent répondre est la condition d'intégration, c'est-à-dire ils doivent expliquer comment la conscience phénoménale s'intègre dans le monde physique. Je montre que MR a une réponse partielle à cette question, parce que la condition d'intégration suppose que la condition de pertinence soit remplie, ce qui n'est pas le cas. Mon argument principal pour MN contre MR est que MN peut fournir une réponse à la condition de pertinence, au contraire de MR.

Je montre que MR ne peut pas répondre à la condition de pertinence en niant l'existence des propriétés phénoménales au moyen du phénomène de la transparence.

Je fais une digression dans mon argumentation générale en montrant comment MR peut échapper à deux arguments. Cela va requérir de mettre en évidence la structure phénoménale qui est distincte de la structure physique. Finalement, je vais aborder l'argument de structure qui a pour fonction de rejeter MN. Je vais montrer que MN peut résister à cet argument. Il y a deux versions à l'argument de structure, parce que l'on peut comprendre la structure comme faisant référence aux propriétés relationnelles ou faisant

référence aux propriétés extrinsèques. Je présente ces deux versions et je montre que la manière dont Stoljar rejette ces deux versions est correcte.

2 Le contexte : le monisme de Nagel et le monisme de Russell

Je présente les deux types de monisme en exposant la façon dont ils répondent à l'argument de concevabilité. Je présente donc d'abord cet argument. Je vais mettre l'accent sur une prémisse de l'argument, à savoir la thèse de non-déduction qui dit que les vérités phénoménales ne sont pas déduites des vérités physiques. La raison est que la fonction des deux théories philosophiques est de traiter cette thèse de non-déduction. Je vais différencier ces deux théories, mais aussi montrer leur similitude concernant la façon de répondre à l'argument de concevabilité.

Je présente deux formulations de l'argument de concevabilité. La seconde formulation met en évidence la thèse de non-déduction qui est implicite dans la première formulation.

L'argument de concevabilité est souvent avancé pour souligner la place problématique de la conscience phénoménale dans le monde. Soit P, la conjonction de toutes les vérités microphysiques à propos de notre univers et Q, une vérité phénoménale arbitraire à propos de notre univers. Voici l'argument de concevabilité. La formulation de l'argument est inspirée des travaux de Chalmers (Chalmers, 2010).

1. Une prémisse épistémique : il est concevable que P et non Q
2. Une prémisse qui fait la transition entre le domaine épistémique et le domaine modal : s'il est concevable que P et non Q, alors il est métaphysiquement possible que P et non Q

3. Une prémisse ontologique : s'il est métaphysiquement possible que P et non Q, alors les vérités microphysiques ne nécessitent pas toutes les vérités phénoménales.
4. Une prémisse sur le matérialisme : le matérialisme requière que les vérités physiques P nécessitent les vérités phénoménales
5. La conclusion : le matérialisme est faux

Ici, j'accepte la position de Chalmers que les vérités peuvent entretenir des rapports de nécessitations entre elles, à côté des relations épistémiques comme les relations de déduction. Il faut distinguer la déduction (ou l'implication) et la nécessitation. La déduction est une notion épistémique qui dit qu'une vérité est déduite d'une autre vérité d'une manière a priori. La nécessitation est une notion métaphysique qui dit que le conditionnel « si P alors Q » est métaphysiquement vrai.

Maintenant, la prémisse épistémique qu'il est concevable que P et non Q, justifie la thèse de non-déduction qui dit que les vérités phénoménales ne pas être déduite de manière a priori, à partir des vérités physiques. De cela, on pourrait argumenter que P ne nécessite pas Q

La prémisse 1 justifie la thèse de non-déduction selon laquelle les vérités phénoménales ne sont pas déduites de manière a priori à partir des vérités physiques. Au moyen de la distinction entre déduction et nécessitation, l'argument de concevabilité peut être modélisé d'une manière plus générale :

1. La thèse de non-déduction : la vérité phénoménale Q n'est pas déduite de manière a priori par les vérités physiques P
2. Si Q n'est pas déduit par P, alors P ne nécessite pas Q
3. La prémisse sur le matérialisme : le matérialisme est vrai seulement si P nécessite Q

4. La conclusion : le matérialisme est faux.

La thèse de non-déduction est justifiée par la prémisse épistémique qu'il est concevable que P et non Q : s'il est concevable que P et non Q, alors la vérité phénoménale Q n'est pas déduite de manière a priori par les vérités physiques P.

Maintenant, on peut contester la thèse de non-déduction (TND). C'est ce que font MR et MN. C'est pourquoi on peut préciser leur position respective:

- a) Selon MN, notre situation épistémique actuelle ne permet pas de déduire les vérités phénoménales à partir des vérités physiques connues actuellement. Mais, la physique idéale nous permettra de déduire les vérités phénoménales à partir des vérités physiques connues dans le futur.
- b) Selon MR, notre situation épistémique actuelle ne permet de déduire les vérités phénoménales à partir des vérités physiques. La raison est que la science décrit les propriétés fondamentales en termes de structure, mais elle ne dit rien des propriétés intrinsèques qui fondent la structure et qui fondent les vérités phénoménales.

La question de la véridicité de la thèse de non-déduction permet de présenter le monisme de Nagel et le monisme de Russell. La théorie la plus simple (appelé Type-C matérialisme par Chalmers (2002)) dit que la thèse de non-déduction résume notre situation épistémique actuelle vis-à-vis de la conscience. Mais, de cela, il ne faut pas conclure que notre situation épistémique ne peut pas s'améliorer. Il y a différentes versions du type-C. Une version pessimiste avance que la thèse de non-déduction résume notre situation épistémique présente et future (McGinn, 1986). Mais, il y a une

version optimiste défendue par Stoljar (Stoljar, 2015) qu'il nomme le monisme de Nagel (MN) parce qu'il attribue à Nagel l'idée que la physique idéale permet de déduire les vérités phénoménales.

Le monisme de Russell (MR) (appelé Type-F monisme par Chalmers) tire son origine de la pensée Bertrand Russell, mais sa formulation des thèses centrales de MR n'a pas pour rôle d'être fidèle à la pensée de Russell (Alter and Nagasawa 2012). L'idée de départ de MR est que la physique décrit uniquement les relations spatiales et causales des entités fondamentales comme les particules. En d'autres mots, la physique décrit la structure de notre univers. Or, il semble que la structure doit avoir un fondement qui la soutient. Selon MR, il existe des propriétés intrinsèques qui fondent la structure. De plus, MR avance que ces propriétés fondent également la conscience phénoménale. Les propriétés intrinsèques peuvent être de nature phénoménale, alors on parle de la version panpsychisme du monisme de Russell. Ou, il peut s'agir de propriétés non phénoménales qui fondent le phénoménal, on parle alors de la version protophénoménale du monisme de Russell.

Certains philosophes considèrent que la version protophénoménale du monisme de Russell peut être considérée comme une théorie physicaliste. La raison est que le protophénoménal fonde non seulement la conscience phénoménale mais également le monde physique. Je ne vais pas entrer dans ce débat, mais je suppose que la version protophénoménale du monisme de Russell est une théorie physicaliste. J'entends par MR cette théorie philosophique. MN est une théorie qui s'écarte du structuralisme de la physique. La théorie accepte que la physique actuelle décrive uniquement la structure du monde. Mais, elle suppose que la physique idéale va au-delà de

la structure en postulant des propriétés physiques dont on a présentement aucune conception. Mais, il reste que ces propriétés sont physiques.

Il y a un débat vif si ces propriétés intrinsèques sont des propriétés physiques ou non. (Montero, 2015) Pour ma part, je vais admettre qu'elles sont physiques, mais le propos de mon travail ne concerne pas directement cette problématique. Je pense qu'un critère pour qu'une théorie ne soit pas physicaliste est qu'elle reconnaisse que la conscience phénoménale est une entité fondamentale, c'est-à-dire une entité dont l'existence n'est pas basée sur l'existence d'entités d'un type différent. Or, MR n'affirme pas que les propriétés phénoménales sont fondamentales. Donc, on peut compter MR comme étant une théorie physicaliste. Ici, je mets sciemment de côté la version panpsychiste de MR qui soutient que les entités fondamentales ont des propriétés phénoménales. Je porterai mon attention sur le panpsychisme dans la conclusion du doctorat.

MN et MR sont des théories physicalistes non standard, car ils qualifient certaines propriétés comme physiques, alors que le physicalisme standard peut ne pas les décrire comme physiques :

- a) MR dit que les propriétés protophénoménales sont physiques
- b) MN dit que quelques soient les propriétés postulées par la physique idéales sont physiques.

Les deux positions sont des théories de l'ignorance car elles ne connaissent pas la nature des propriétés protophénoménales et des propriétés postulées par la physique idéale.

Les deux théories s'opposent au physicalisme standard, car ils supposent qu'il y a plus de propriétés physiques que le matérialisme standard admet. De plus, ils proposent une réponse épistémique à l'argument de

concevabilité : la plausibilité de l'argument de concevabilité s'explique parce que l'on ignore les propriétés physiques non-standards. Il faut définir la notion de propriétés physiques non-standards.

Selon MR, la notion est expliquée en termes de non-structure. Les propriétés standards sont les propriétés de structure postulées par la physique. Les propriétés non-standards sont les propriétés non structurales dont la physique ignore la nature. Selon MN, la distinction entre propriétés physiques standards et non standards est expliquée en termes de science actuelle/science idéale. Les propriétés standards sont les propriétés décrites par la physique actuelle. Les propriétés non-standards sont les propriétés décrites par la physique idéale. Il n'y a présentement une ignorance totale de ces propriétés, car la physique idéale est certainement radicalement différente de celle d'aujourd'hui.

La comparaison entre MN et MR permet de comprendre leur manière de répondre l'argument de concevabilité. Les deux théories ont en commun d'avancer une théorie de l'ignorance pour contrecarrer l'argument de concevabilité. Cependant, ils diffèrent dans leur façon d'expliquer cette ignorance. L'explication de MR repose sur la distinction entre la structure et la non-structure. MN ne repose pas sur cette distinction.

MN rejette la thèse de non-déduction des propriétés phénoménale à partir des propriétés physiques. MR rejette une version de la thèse de non-déduction. Les deux théories supposent qu'il y a des propriétés physiques pertinentes, au sens où les vérités physiques les concernant permettent de déduire de manière a priori les vérités phénoménales :

A) Selon MR, les propriétés protophénomnales fondent la conscience.

B) Selon MN, les propriétés postulées par la physique future fondent la conscience.

Or, comme ces deux types de propriétés sont considérés comme physiques, on pourrait dire que les vérités phénoménales sont déduites des vérités physiques. Mais, ce n'est pas le cas pour MR. On va préciser cela en distinguant deux versions du principe de non-déduction.

On pourrait argumenter contre l'argument de concevabilité par un autre biais. Les deux théories sont des théories de l'ignorance. On ignore la nature des propriétés physiques non standard (les propriétés protophénoménales ou les propriétés postulées par la physique idéale). L'argument de concevabilité repose sur la thèse que l'on peut concevoir les propriétés physiques. Or, ce n'est pas le cas. Donc, l'argument de concevabilité doit être rejeté. Je présente cette stratégie sans la développer, car je continue à porter mon attention sur MN et MR en rapport avec la thèse de non-déduction.

On peut comprendre la stratégie de MR et MN contre l'argument de concevabilité d'une manière intuitive. Selon MR, on conçoit les propriétés non-standards d'après leur rôle de fonder la structure. Selon MN, on conçoit les propriétés non-standards d'après le fait qu'elles sont postulées par la science idéale. Dans les deux cas, il y a une ignorance de la nature des propriétés non-standards. Cela a une conséquence pour CA. Pour concevoir un zombie, il faut être capable de conceptualiser la nature des propriétés physiques que le zombie exemplifie. Or, ce n'est pas le cas concernant les propriétés physiques non-standards. Donc, CA est inopérant contre le matérialisme non-standard que sont MR et MN.

3 L'intuition de distinction

3.1 L'existence de l'intuition de distinction et le contenu de cette intuition

On peut approfondir la compréhension de l'argument de concevabilité. Je pense que l'argument de concevabilité est fondé sur l'intuition de distinction selon laquelle le phénoménal apparaît distinct du physique pour le sujet d'expérience (Papineau 202). Je vais présenter pourquoi l'intuition de distinction est pertinente dans le débat concernant l'argument de concevabilité. Puis, je précise le contenu de cette intuition. La thèse est que l'intuition de distinction ne marque pas seulement une distinction, mais elle précise pourquoi il y a cette distinction. Pour ce faire, je distingue deux composantes de l'expérience, à savoir l'aspect qualitatif et l'aspect subjectif. Toutes deux peuvent être mises en contraste avec l'aspect objectif des propriétés physiques.

J'explique comment l'intuition de distinction fonde l'argument de concevabilité. Pour ce faire, je distingue :

- a) L'intuition de distinction : la croyance intuitive que le phénoménal est distinct du physique
- b) Le principe de concevabilité : la croyance qu'il est concevable que P et non Q
- c) La thèse de non-déduction (TND) : les vérités phénoménales ne sont pas déduites de manière a priori des vérités physiques

Il semble à première vue que le rôle de l'intuition de distinction dans l'argument de concevabilité est de justifier le principe de concevabilité. Nous allons voir que ce n'est pas toujours le cas. Mais, maintenant, j'explique comment l'intuition de distinction peut justifier le principe de concevabilité. La raison principale est que l'on pourrait rétorquer au principe de

concevabilité que l'on a l'impression de concevoir que P et non Q mais non pas que l'on conçoit que P et non Q. L'intuition de distinction répond à l'objection en marquant la différence entre P et non Q de telle façon que l'on est justifié à croire que l'on peut concevoir la présence de l'un sans la présence de l'autre.

L'intuition de distinction justifie la thèse de non-déduction. La raison est que l'intuition de distinction justifie le principe de concevabilité. Or, le principe de concevabilité justifie la thèse de non-déduction. Donc, l'intuition de distinction justifie la thèse de non-déduction.

L'idée est que l'intuition de distinction explique pourquoi on est justifié à croire qu'il est concevable que P et non Q. C'est parce que les propriétés physiques et les propriétés phénoménales apparaissent si différentes qu'il m'apparaît que les propriétés physiques P pourraient présentes sans que les propriétés phénoménales Q le soient.

On pourrait dire que le principe de concevabilité, à savoir que la croyance que l'on puisse concevoir P et non Q, se justifie en elle-même. Elle n'aurait pas besoin de l'intuition de distinction pour être validée. Je pense que la thèse de concevabilité a besoin d'un fondement. La raison est que l'on pourrait nier que l'on puisse réellement concevoir P et non Q. On pourrait dire que l'on a seulement l'impression de concevoir P et non Q. Je pense que cela est faux, précisément parce que l'intuition de distinction justifie la thèse de concevabilité.

On pourrait objecter que l'intuition de distinction est identique au principe de concevabilité. Je pense que le principe de concevabilité est plus fort que l'intuition de distinction. L'intuition de distinction dit que les propriétés physiques et mentales sont distinctes, mais il pourrait se faire que ces propriétés sont nécessairement coextensives. Or, cela est nié par le principe

de concevabilité. Par conséquent, l'intuition de distinction et le principe de concevabilité ne sont pas identiques.

Quelle est la relation entre l'intuition de distinction et la thèse de non-déduction ? Je crois que l'intuition de distinction fonde la thèse de non-déduction. Voici l'argument :

1. L'intuition de distinction justifie la croyance que l'on puisse concevoir P et non Q.
2. Si l'on est justifié de croire que l'on puisse concevoir P et non Q, alors la thèse de non-déduction est justifié
3. Donc, l'intuition de distinction justifie la thèse de non-déduction.

Il y a une raison profonde pour que MR et MN acceptent que l'intuition de distinction fonde la thèse de non-déduction. Selon les deux théories, la thèse de non-déduction est plausible en raison de l'ignorance de certains types de propriétés physiques. Ainsi, les deux positions sont fausses si la thèse de non-déduction se justifie par elle-même. Ce serait alors une caractéristique intrinsèque des vérités phénoménales qu'elles ne peuvent pas être déduites des vérités physiques. Cela serait une primitive qui ne requière aucune explication. Je pense que la thèse de non-déduction n'est pas une primitive. Elle repose sur l'intuition de distinction selon laquelle les propriétés phénoménales des propriétés physiques apparaissent distinctes.

L'intuition de distinction ne dit pas seulement que le phénoménal est différent du physique. Elle précise où se situe la différence. Elle présente le phénoménal et le physique comme ayant des propriétés incompatibles. Il faut marquer le contraste entre l'aspect subjectif /qualitatif des expériences et l'aspect objectif des propriétés physiques. Le premier aspect implique un

certain point de vue du sujet de l'expérience pour saisir la nature de l'expérience. Or, cela n'est pas le cas en ce qui concerne les propriétés physiques. Il me semble que le contraste entre l'aspect subjectif et l'aspect objectif est le plus marquant. Mais, comme le débat porte principalement sur l'aspect qualitatif, je vais assumer que l'intuition de distinction contraste le phénoménal en tant que qualitatif et le physique en tant qu'objectif.

L'intuition de distinction ne manifeste pas seulement une différence entre le phénoménal et le physique. L'intuition a un contenu plus riche : elle présente le physique et le phénoménal comme ayant des propriétés incompatibles. Les expériences ont deux caractéristiques. L'aspect subjectif des expériences consiste dans ce que cela fait au sujet d'avoir des expériences. L'aspect qualitatif distingue les expériences les unes des autres. Ces deux aspects des expériences semblent ne pas pouvoir être expliqués par le caractère objectif des sciences. Voici les raisons. L'aspect subjectif implique un point de vue privé du sujet d'expérience. Cet aspect semble radicalement différent de l'aspect objectif des propriétés physiques, dont on dit qu'il n'implique aucun point de vue particulier pour saisir la nature des propriétés physiques. C'est à ce niveau que l'intuition de distinction est la plus forte. Les aspects subjectifs et objectifs apparaissent si dissemblables que l'on peut facilement les concevoir comme appartenant à des entités différentes.

Généralement on comprend l'aspect subjectif comme ce qui requiert le point de vue particulier du sujet pour saisir la nature des expériences. Cela est une notion épistémique. Je ne crois pas que l'intuition de distinction s'appuie sur cela parce que l'on pourrait dire également que pour comprendre la nature des états physiques, il faut être dans un état épistémique particulier (Howell, 2013). Selon moi, l'aspect subjectif pose un problème parce qu'il concerne le

sujet d'expérience, non pas simplement parce que les propriétés phénoménales sont exemplifiées par un sujet, mais aussi parce que la nature des propriétés phénoménales dépend de la nature du sujet d'expérience.

L'intuition de distinction consiste également dans la différence entre la nature qualitative des expériences et l'aspect objectif des propriétés physiques. Cette intuition doit être rapprochée du vide explicatif mis en lumière par Levine (1983) et de la question du problème difficile proposée par Chalmers (1995). Ces notions relèvent un contraste entre les données de l'introspection qui révèle le caractère qualitatif des expériences et les données objectives dispensées par la science.

Généralement, on ne traite que de l'intuition de distinction portant sur l'aspect qualitatif et non sur l'aspect subjectif. Je pense que cela est une erreur, car les deux aspects sont interconnectés. Cependant, je vais suivre la tradition en traitant uniquement d'intuition de distinction concernant l'aspect qualitatif, car les termes du débat que j'explore ici concernent uniquement ce type d'intuition de distinction. C'est pourquoi lorsque je parle d'intuition de distinction, il faut entendre par cela l'intuition de distinction portant sur l'aspect qualitatif des expériences.

3.2 Le structuralisme et la précision de l'intuition de distinction

Je vais montrer que pour MR, il faut comprendre l'intuition de distinction comme marquant un contraste entre le qualitatif et la structure. MR peut préciser le contenu de l'intuition de distinction au moyen du structuralisme. MR repose sur le structuralisme de la physique. Je présente le structuralisme. Puis, je montre que MR peut préciser le contenu de l'intuition de distinction en comprenant l'aspect objectif des propriétés physiques comme étant un aspect structurel des propriétés physiques. Pour ce faire, il faut distinguer les composants implicites et explicites des intuitions pour justifier une

clarification du contenu de l'intuition de distinction. Finalement, j'avance que l'intuition de distinction porte sur les entités fondamentales de la physique, à savoir, entre autres, les atomes et les électrons.

MR et MN précisent le contenu de l'intuition de distinction de manière différente :

- a) Selon MR, l'intuition de distinction distingue l'aspect qualitatif des expériences de l'aspect structurel des propriétés physiques
- b) Selon MN, l'intuition de distinction distingue l'aspect qualitatif des expériences de l'aspect objectif des propriétés physiques postulées par la physique idéale.

Je précise ce que j'entends par l'aspect structurel des propriétés physiques. Et, je présente comment on peut justifier l'intuition de distinction en contrastant les données de l'introspection et les données de la physique

Le contenu de l'intuition de distinction peut être précisé. Que faut-il entendre par l'aspect objectif de la science ? Ici, MN et MR diffèrent. MN postule une science idéale sans préciser les contours de celle-ci. Au contraire, MR peut préciser pourquoi les données des sciences semblent différer si nettement des données de l'introspection. On a vu que MR introduit la notion de structure. MR pourrait penser que c'est cette notion attribuée à la science en général qui permet caractériser l'intuition de distinction. Je vais présenter le structuralisme inhérent à la physique.

J'entends ici par le structuralisme une thèse qui porte sur le contenu de la physique. L'objet de la physique concerne la localisation des entités fondamentales dans l'espace-temps et leurs relations causales qui influencent leurs localisations. On parle de structure parce que les relations causales établissent un réseau autour des entités fondamentales. De plus, on

pourrait estimer que ces entités soient totalement définies par le réseau causal. On pourrait alors les considérer comme des nœuds dans la structure. Si c'était le cas, on pourrait décrire complètement la réalité en termes spatiaux et en termes mathématiques, car ces derniers décrivent les interactions causales. On aurait alors une description structurelle de la réalité. Ce point peut être développé si l'on examine la position de Chalmers (Alter, 2016) sur le structuralisme.

Cependant, on pourrait contester que les entités fondamentales soient totalement définies par le réseau causal. On pourrait avancer que ces entités exemplifient des propriétés intrinsèques. De même, on pourrait accepter la thèse que les expériences exemplifient des propriétés intrinsèques qui ne sont pas réductibles à des propriétés structurelles qui sont les propriétés postulées par la physique. Cette dernière thèse serait validée en partie par l'introspection.

L'intuition de distinction qui contraste l'aspect qualitatif et l'aspect structurel repose sur deux données :

- a) L'introspection révèle l'aspect qualitatif de l'expérience
- b) Les sciences révèlent l'aspect structurel des propriétés physiques

L'introspection révèle la nature de l'expérience et marque le contraste entre les propriétés phénoménales et les propriétés structurelles. C'est en réfléchissant à ces questions que l'intuition de distinction se précise. Il me semble que l'intuition de distinction dit que les propriétés qualitatives des expériences sont radicalement distinctes des propriétés structurelles. Les propriétés qualitatives sont des propriétés intrinsèques. Mais, je préfère parler de qualitatif plutôt que de propriétés intrinsèques de l'expérience

parce qu'il me semble que la notion de qualitatif est plus intuitive. De plus, je pense que l'intuition de distinction s'applique également aux couleurs qui ont précisément un aspect qualitatif qui apparaisse distinct des propriétés physiques, comme les propriétés de réflectance.

Est-ce que l'intuition de distinction se manifeste uniquement lorsque l'on contraste les résultats de la physique et les données de l'introspection ? Ou est-ce que l'intuition de distinction est plus directe, ne reposant pas sur une réflexion sur la nature structurelle de la physique ? Je pense que l'intuition de distinction est directe. Pour saisir l'intuition, il est suffisant de contraster ses expériences qualitatives de l'aspect objectif du monde qui correspondent à l'idée que le monde est gouverné par des relations causales qui peuvent être saisies indépendamment de tous types d'expérience.

Cependant, pour préciser le contenu de l'intuition, il est nécessaire de porter plus avant la réflexion. On pourrait objecter que je substitue à l'intuition de distinction pré-théorique, une intuition plus conceptuelle. Je pense que cela est erroné. Par la réflexion, il m'est possible de raffiner le contenu de l'intuition. En d'autres termes, la réflexion permet de rendre explicite ce qui n'était auparavant qu'implicite, ce qui était encapsulé dans l'intuition.

Cependant, il reste un obstacle à la thèse que l'intuition de distinction distingue les propriétés qualitatives des propriétés structurelles. Le problème est que les propriétés structurelles appartiennent aux entités fondamentales postulées par la physique. Or, l'intuition de distinction contraste la conscience phénoménale et les données des sciences du cerveau et non pas les données de la physique fondamentale. Il semble que l'intuition ne porte pas sur les particules et leurs propriétés, bien que la notion de structure ait été définie en termes d'entités fondamentales. Il y a plusieurs

façons de résoudre le problème. J'en présente trois qui me semblent pertinentes.

Premièrement, on peut montrer que les sciences du cerveau relèvent de la même structure que celle postulée par la physique. La justification est que la physique implique les sciences du cerveau parce qu'elles partagent une même structure. Il faut distinguer cette thèse de celle que la physique actuelle partage la même structure que la physique idéale. Ici, on est concerné par le rapport entre la physique actuelle et les sciences particulières.

Deuxièmement, on peut proposer une définition plus large de structure qui englobe les sciences du cerveau.

Cependant, ma solution préférée est de dire que l'intuition de distinction porte précisément sur les objets de la physique. Lorsque j'ai l'intuition qui distingue le qualitatif et de l'objectif, ce sont véritablement les atomes et les électrons que j'ai à l'esprit.

3.3 MR, MN : désaccords sur la véridicité de l'intuition de distinction

Je présente certains résultats acquis jusqu'à maintenant.

Je rappelle la fonction de l'intuition de distinction dans le cadre de l'argument de concevabilité. L'intuition de distinction justifie le principe de concevabilité, à savoir que l'on peut effectivement concevoir que P et non Q. Or, le principe de concevabilité justifie la thèse de non-déduction, à savoir que l'on ne peut pas déduire les vérités phénoménales à partir des vérités physiques. Ainsi, l'intuition de distinction justifie la thèse de non-déduction. Maintenant, MR et MN diffèrent concernant le contenu de l'intuition de distinction. Les deux théories présentent deux différents types d'intuition de distinction :

- a) Selon MR, l'intuition de distinction A distingue l'aspect qualitatif des expériences de l'aspect structurel des propriétés physiques
- b) Selon MN, l'intuition de distinction B distingue l'aspect qualitatif des expériences de l'aspect objectif des propriétés physiques postulées par la physique future.

L'intuition de distinction dit que les propriétés qualitatives des expériences ne sont pas des propriétés objectives. Le monisme de Russell précise le contenu de l'intuition de distinction selon laquelle il apparaît que les propriétés phénoménales ne sont pas des propriétés structurelles. L'intuition est précisée de cette façon parce que MR suppose que la physique est de nature structurelle. Le monisme de Nagel ne peut pas accepter cette clarification du contenu de l'intuition. La raison est que MN précise les contours de l'intuition de distinction en disant que les propriétés objectives sont les propriétés avancées par la physique idéale. Or, il n'est pas certain que les propriétés avancées par la physique idéale soient de nature structurelle. Il y a donc deux différentes intuitions de distinction :

- a) Selon MR, l'intuition de distinction A distingue l'aspect qualitatif des expériences de l'aspect structurel des propriétés physiques
- b) Selon MN, l'intuition de distinction B distingue l'aspect qualitatif des expériences de l'aspect objectif (postulé par la physique idéale) des propriétés physiques.

Je rappelle les notions :

- a) Le principe de concevabilité : la croyance qu'il est concevable que P et non Q
- b) La thèse de non-déduction (TND) : les vérités phénoménales ne sont pas déduites de manière a priori des vérités physiques

Il existe deux intuitions de distinction. MR est concerné par l'intuition A de distinction. MN est concerné par l'intuition B de distinction. Les deux positions traitent de manière différente l'intuition de distinction :

- a) Selon MN, l'intuition de distinction B est fautive. Or, comme l'intuition de distinction B implique la thèse de non-déduction, il s'ensuit que la thèse de non-déduction est fautive.
- b) Selon MR, l'intuition de distinction A est vraie. Cependant, MR avance que l'intuition de distinction A n'implique pas la thèse de non-déduction. Selon MR, la raison est que l'intuition de distinction A est vraie, mais la thèse de non-déduction est fautive. C'est parce qu'il existe des propriétés physiques intrinsèques qui fondent la conscience, il conclut que la thèse de non-déduction est fautive.

Il y a un second désaccord entre les deux théories. MR accepte que l'intuition de distinction révèle la réalité, alors que MN doit rejeter que le contenu de l'intuition corresponde avec la réalité. La thèse de non-déduction dit que les vérités phénoménales ne sont pas déduites des vérités physiques. MN et MR rejettent la thèse de non-déduction. On a dit que l'intuition de distinction justifie la thèse de non-déduction. Mais, on peut accepter l'intuition de distinction tout en refusant la thèse de non-déduction. Cela est le cas pour MR. Il peut accepter que le contenu de l'intuition de distinction corresponde à la réalité tout en défendant que la thèse de non-déduction soit fautive. Voici la raison. MR peut accepter que l'intuition de distinction révèle la nature du monde : réellement, les propriétés qualitatives sont distinctes des propriétés structurelles postulées par la science. Mais cela ne conduit pas à l'affirmation de la thèse de non-déduction. La raison est que MR suppose l'existence des propriétés non-structurelles qui fondent la structure et les propriétés qualitatives, de telle façon, si l'on connaissait ces propriétés physiques non-

structurelles, on pourrait déduire de manière apriori les vérités phénoménales. Je vais reformuler ce point ci-dessus parce qu'il me paraît important, mais complexe à comprendre.

Selon l'intuition de distinction, les propriétés qualitatives des expériences apparaissent distinctes des propriétés objectives postulées par la physique. C'est cette intuition qui justifie l'argument de concevabilité et, par ce fait, la thèse de non-déduction selon laquelle les vérités phénoménales ne sont pas déduites des vérités physiques. Les propriétés qualitatives et les propriétés objectives sont si différentes qu'il semble que l'on ne puisse pas déduire les vérités concernant les propriétés qualitatives des vérités concernant les propriétés objectives. MR précise l'intuition de distinction : les propriétés qualitatives des expériences apparaissent distinctes des propriétés structurelles. MR accepte l'intuition de distinction, mais il estime qu'il y a des propriétés physiques distinctes des propriétés structurelles qui fondent les propriétés qualitatives des expériences. Par conséquent, MR estime que l'intuition de distinction est correcte, mais il est faux de penser que l'intuition de distinction implique la thèse de non-déduction. La raison est que MR suppose l'existence des propriétés physiques non structurelles dont la prise en compte permet de déduire les vérités phénoménales.

MR et MN diffèrent sur la véridicité de l'intuition de distinction. Selon MR, l'intuition de distinction est vraie : réellement les propriétés qualitatives sont distinctes des propriétés structurelles.

MN n'avance pas la thèse qu'il existe des propriétés non-structurelles, dont la prise en compte permet de déduire les vérités phénoménales. Par conséquent, il n'est pas possible pour MN de concilier la véracité de l'intuition de distinction et la fausseté de la thèse de non-déduction. Si

l'intuition de distinction est correcte alors les vérités phénoménales ne peuvent pas être déduites des vérités physiques. Or, MN affirme que les vérités phénoménales peuvent être déduites des vérités physiques.

Donc, MN doit rejeter l'intuition de distinction. On peut entendre cela de trois façons.

- a) Premièrement, on peut nier l'existence tout court de l'intuition de distinction.
- b) Deuxièmement, on peut accepter l'existence de l'intuition, mais contester la manière dont le contenu de l'intuition est décrit.
- c) Finalement, on peut accepter l'existence de l'intuition et la manière dont le contenu de l'intuition est décrit, mais on conteste que le contenu de l'intuition son vrai. MN conteste que le contenu de l'intuition corresponde à la réalité, car cela conduit à penser que les vérités phénoménales ne sont pas déduites des vérités physiques.

En résumé, MN doit avancer que le contenu de l'intuition de distinction est faux, c'est-à-dire que l'intuition de distinction est une illusion. On a dit que MN et MR expliquent la plausibilité de l'existence du zombie en raison de l'ignorance d'un certain type de propriétés physiques. Mais, les deux théories diffèrent quant à la nature des propriétés inconnues. Pour MR, il s'agit de propriétés physiques non postulées par la science idéale, mais qui fondent la structure physique du monde. Par conséquent, la véracité de l'intuition de distinction ne conduit pas à la véracité de la thèse de non-déduction. Pour MN, il s'agit de propriétés physiques postulées par la science idéale dont on n'a aucune idée pour l'instant. Par conséquent la véracité de l'intuition de distinction conduit à la fausseté de la thèse de non-déduction. Donc, MN doit rejeter l'intuition de distinction.

MR et MN ne sont pas d'accord concernant le contenu de l'intuition de distinction. En effet, MN ne peut pas avancer que l'intuition de distinction marque un contraste entre le phénoménal et la structure. De plus, MR et MN diffèrent sur la question si l'intuition de distinction révèle une véritable distinction dans le monde. Selon MR, l'intuition correspond à la réalité, mais cela ne l'empêche pas de nier que la thèse de non-déduction qui dit que les vérités phénoménales ne sont pas déduites des vérités physiques. La position est différente pour MN : il ne peut pas concilier la véridicité de l'intuition de distinction et la fausseté de la thèse de non-déduction.

3.4 Les désaccords concernant l'argument de connaissance

Selon MN et MR, la thèse de non-déduction est fausse car un sujet idéal peut déduire les vérités phénoménales à partir des vérités physiques. On peut concevoir deux types de sujet idéal :

- a) Le physicien idéal est le sujet qui connaît la physique idéale
- b) Le « physicien + » est le sujet qui connaît la physique idéale et qui connaît la structure du monde et les faits qui soutiennent la structure du monde.

MN défend la première conception, alors que MR défend la seconde conception. MR ne défend pas la première conception parce qu'il pense que la physique idéale porte uniquement sur la structure. Or, il faut plus que la structure pour déduire les vérités phénoménales, à savoir les vérités portant sur les propriétés intrinsèques qui fondent les vérités phénoménales. MN défend la première conception du sujet idéal parce qu'il pense que la physique idéale ne décrit pas seulement la structure physique du monde.

Selon MN et MR, les vérités phénoménales sont déduites à partir des vérités pour un sujet idéal. On peut aussi distinguer MN et MR en différenciant deux types de sujets idéaux. Premièrement, un sujet est idéal seulement s'il connaît la physique idéale. J'appelle ce sujet le physicien idéal. Selon MN, c'est le physicien idéal qui peut déduire les vérités phénoménales de la physique idéale. MR avance une autre conception du sujet idéal, parce qu'il ne pense pas que le physicien idéal puisse connaître toutes les vérités phénoménales. MR suppose alors l'existence d'un sujet idéal qui connaît la physique idéale (qui n'est pas si différente que la physique actuelle) plus des faits qui se situent hors de la physique. Or cette double connaissance permet au sujet idéal de connaître toutes les vérités phénoménales. J'appelle ce sujet idéal le physicien idéal+.

On peut illustrer les deux positions au moyen de l'argument de connaissance. Je pense que l'argument de connaissance est également un argument de concevabilité. On conçoit une personne (Mary) qui connaît toutes les vérités physiques, mais qui ne connaît pas certaines vérités phénoménales. On peut rejeter un argument de concevabilité en montrant que ce qui est conçu est différent de ce qui est prétendument conçu. On pourrait ainsi dire que, dans le cas de Mary, il n'est pas certain que la situation conçue décrive l'existence d'une personne omnisciente. L'argument sceptique dit que l'on ne connaît pas réellement ce qui est conçu lorsque l'on conçoit la situation de Mary.

MR et MN permettent de comprendre ce qui est réellement conçu. Cela répond à la critique sceptique que l'on ignore quel est vraiment le contenu conçu. Selon MR, Mary est le sujet idéal qui connaît toute la physique. En d'autres mots, MR conçoit Mary comme étant la physicienne idéale, mais, non comme étant la physicienne idéale+ parce qu'elle ignore certaines vérités qui ne sont pas postulées par la physique. MN dément que Mary est la

physicienne idéale, car si elle l'était effectivement, elle pourrait déduire les vérités phénoménales à partir de ses connaissances en physique.

Ainsi, MR et MN s'opposent frontalement. Contre MN, MR dit que la physique idéale n'est pas si différente que la physique connue actuellement, car toutes deux ont une nature structurelle. Et comme le structuralisme ne peut expliquer le phénoménal, il s'ensuit que le physicien idéal ne peut pas déduire toutes les vérités phénoménales. La réponse de MN consiste à dire que la teneur de la physique idéale est tout à fait différente de ce qui est connu actuellement. La critique de MN contre MR est que MR confond la science actuelle avec la science future. De plus, ce n'est pas parce que la science actuelle ne peut pas répondre au problème de la conscience que la science future ne puisse pas le solutionner. MR conteste encore une fois ce point en disant que la science idéale est structurelle et donc, elle ne peut pas solutionner le problème de la conscience. C'est pourquoi il faut postuler des propriétés sous-jacentes à la structure que la physique idéale ne peut pas traiter.

4 La condition de pertinence et la condition d'intégration

4.1 L'introduction : la condition de pertinence semble ne pas être satisfaite

MR et MN supposent que l'on ignore la nature des propriétés physiques qui doivent permettre de déduire les propriétés phénoménales. Cela va directement à l'encontre de la condition de pertinence qui demande que l'on comprenne la nature des propriétés physiques pertinente pour comprendre les propriétés phénoménales. Je présente la condition de pertinence et du problème qu'elle soulève. Puis, je clarifie la condition d'intégration. C'est ici

que je distingue fondamentalement MR et MN. Je vais montrer que MN est une théorie supérieure à MR.

On peut départager MR et MN en regardant la façon dont ils répondent à deux conditions que les deux théories doivent satisfaire (McClelland, 2013) :

- a) La condition de pertinence. Un type de propriété physique est pertinent seulement si les vérités le concernant permettent de déduire les vérités phénoménales. La condition de pertinence requiert de connaître les propriétés pertinentes. Cela requiert aussi de comprendre comment s'opère la déduction des vérités phénoménales à partir des vérités qui impliquent les propriétés pertinentes.
- b) La condition d'intégration requiert que l'on délimite l'espace dans lequel les propriétés pertinentes intègrent la réalité

J'ai montré que MR et MN sont des théories de l'ignorance : on ignore la nature des propriétés physiques pertinentes bien qu'elles existent. De plus, on pourrait estimer le type de déduction présent ici n'est pas non plus compréhensible pour nous. Or, cette déduction devrait être intelligible pour nous. La réponse à cette objection consiste à dire que c'est précisément la teneur de l'hypothèse de l'ignorance que l'on ne puisse pas comprendre la déduction parce que l'on n'a aucun concept significatif concernant la nature des propriétés physiques pertinentes, mais cachées.

On accepte que l'on ait les concepts phénoménaux des propriétés phénoménales. Le problème vient de l'absence de toute une classe de concepts physiques. Le sceptique pourrait ajouter que l'on ne connaît même pas ce que cela veut dire qu'être une propriété pertinente. L'ignorance de ces propriétés problématiques nous empêche de comprendre ce que c'est que la pertinence. Bref, la théorie de l'ignorance propose un pari qu'il existe de

telles propriétés physiques, mais le contenu de la théorie ne dit rien concernant les points essentiels que sont la nature des propriétés physiques cachées ni leur pertinence pour permettre la déduction des propriétés phénoménales. C'est pourquoi on pourrait dire que la théorie de l'ignorance est inutile. La réponse à cela est de dire que la théorie de l'ignorance permet au moins de réfuter l'argument de concevabilité (et l'argument de connaissance).

Je pense que MN est une théorie supérieure à MR. Voici le cheminement de ma pensée :

1. MR requiert qu'il faille dépasser la structure pour satisfaire la condition de pertinence. Or, la physique présente ou idéale porte uniquement sur la structure. Par conséquent, la physique ne peut rendre compte des propriétés phénoménales
2. MN suppose que la physique idéale peut rendre compte des propriétés phénoménales
3. Donc, MN répond au critère de pertinence. MR ne répond pas au critère de pertinence.
4. Donc, MN est supérieur à MR concernant le critère de pertinence

Ma thèse est que MR est dans une pire situation que MN quant au critère de pertinence. MN répond au critère en se basant sur les avancées de la physique future. MN ne peut pas répondre de la même façon parce qu'il pense que la physique idéale ne peut pas répondre au critère de pertinence, car les propriétés physiques intrinsèques ne peuvent pas être saisies par la physique. Donc, MR est amené à dire que jamais le critère de pertinence ne serait satisfait. C'est sur ce point que je pense que MN est une théorie supérieure à MR. C'est pourquoi je défends MN plutôt que MR. Les deux

théories ne peuvent pas expliquer l'aspect qualitatif des expériences, car ils ignorent comment le critère de pertinence doit être satisfait. Cependant, seul MN peut espérer que la science future puisse répondre au critère de pertinence.

MR et MN diffèrent quant à la manière de donner des indications sur la nature des propriétés physiques cachées. MN reste généralement silencieux. La position reconnaît qu'elle ne sait pas. Quant à MR, elle déploie tout un appareil théorique pour décrire de manière approximative les propriétés cachées. Mais, dans ce cas, le but n'est pas tant d'expliquer la pertinence des propriétés cachées, mais de voir comment elle s'intègre dans le monde que l'on connaît. Cela relève de la condition d'intégration.

Maintenant, on pourrait dire que MR est supérieur MN concernant le critère d'intégration qui requiert que l'on délimite l'espace dans lequel les propriétés pertinentes intègrent la réalité :

- a) MN ne dit rien concernant le critère d'intégration
- b) MR décrit la relation entre la structure physique et les propriétés intrinsèques qui fondent la structure.

Mon objection contre MR est que l'on ne peut pas séparer le critère de pertinence et le critère d'intégration. Or, MR ne répond pas au critère de pertinence. Donc, son compte rendu du critère d'intégration est au mieux incomplet.

MN répond à cette condition en disant simplement que ces propriétés sont postulées par la physique idéale, sans apporter plus d'informations. MR propose une large réponse à la question de l'intégration. Je vais présenter ceci, mais je signale que la condition de l'intégration est liée à la condition de pertinence. Or, on vient de montrer que MR ne répond pas à la condition de

pertinence. Donc, MR ne pourra pas proposer une explication complète à la question de l'intégration. Sur ce point central, MR et MN sont à égalité. Cela est central, car on pourrait critiquer MN sur le fait qu'il ne répond pas au critère d'intégration alors que MR répond ce critère. Cela est faux, MR ne répond pas non plus au critère de pertinence. Cela peut être voilé par le fait que MR répond largement à la question de l'intégration. Mais, la question de l'intégration n'est pas la question de la pertinence.

4.2 MR et la condition d'intégration

Je montre comme MR peut intégrer le phénoménal dans la réalité. Pour ce faire, MR s'appuie sur une théorie métaphysique sur le fondement du monde. Voici en quelques mots cette théorie. Il faut distinguer les propriétés catégorielles et les propriétés dispositionnelles. Les propriétés catégorielles fondent les propriétés dispositionnelles. Or, les propriétés dispositionnelles ont avoir à avec la structure. Donc, les propriétés catégorielles fondent la structure. Selon MR, les propriétés catégorielles fondent également la conscience.

Mon argument contre MR est qu'il ne répond pas à la condition de pertinence. Plus précisément, MR ne pourra jamais répondre à cette condition. Cela n'est pas le cas pour MN qui parie que la physique idéale aura une réponse à la condition de pertinence.

On peut décrire comment MR répond au critère d'intégration de deux manières différentes :

- a) Soit on part de la philosophie de l'esprit, à savoir de la conscience phénoménale. Et on explique la relation entre le phénoménal et le monde

b) Soit on part de la métaphysique, à savoir du monde physique. Et on explique la relation entre le monde physique et le phénoménal. Je vais suivre cette direction pour présenter MR.

MR est une forme de monisme. Le monisme avance qu'il y a un même type d'entité qui sous-tend la réalité. On a vu que, selon MR, la physique ne peut pas fonder la conscience, car le qualitatif ne peut pas être déduit des propriétés structurelles. Cependant, MR avance qu'il y a des propriétés physiques non-structurelles qui fondent la structure. Ici on répond au problème concernant la conscience phénoménale en identifiant des propriétés dont le rôle est de soutenir la réalité en général. On aborde ainsi la problématique du fondement de la réalité à partir de la philosophie de l'esprit. En d'autres mots, il est question de trouver une place à la conscience et l'on se tourne vers la métaphysique pour trouver une réponse. Mais, je pense que l'on peut clarifier MR en abordant la problématique dans l'autre sens. La dialectique part de la métaphysique de la structure pour se diriger vers la philosophie de l'esprit, à savoir la question portant sur le phénoménal. En d'autres mots, on réfléchit d'abord sur le fondement métaphysique de la structure avant de se poser la question de la place de la conscience phénoménale dans la réalité.

MR repose sur la distinction entre les propriétés dispositionnelles et les propriétés catégorielles. La structure métaphysique de la réalité concerne la location spatiotemporelle des entités fondamentales et la causalité entre eux. On peut approfondir la notion de causalité en la liant aux dispositions d'agir. Il s'agit d'une conception relationnelle de la causalité.

En effet, les dispositions d'agir impliquent des relations entre des entités. Par exemple, une balle a la disposition de casser un vase parce que le vase a la

disposition d'être cassée par la balle. Ainsi, les dispositions ont une nature relationnelle. On conçoit généralement les dispositions comme étant fondées par des propriétés catégorielles. Par exemple, le sucre a la disposition de se dissoudre dans un verre parce qu'il a une certaine configuration chimique, ce qui est la propriété catégorielle du sucre. Or, les propriétés catégorielles sont reconnues comme étant intrinsèques, au contraire des dispositions.

Le réseau causal qui constitue la structure métaphysique du monde se fonde sur des propriétés catégorielles intrinsèques. Voici l'argument :

1. La structure consiste en un réseau de dispositions d'agir
2. Les propriétés catégorielles fondent le réseau de disposition d'agir
3. Donc, les propriétés catégorielles fondent la structure. La thèse supplémentaire de MR est de dire que les propriétés catégorielles fondent également le phénoménal.

Cette explication métaphysique de la réalité ne se rapporte pas directement au problème de la conscience. Cependant, MR lie la métaphysique de la structure à la question de la conscience phénoménale.

On a vu que MR ne répond pas au critère de pertinence. MR explique cela en disant que les propriétés catégorielles des particules ne sont pas pris en compte par la physique.

MR défend la thèse que les propriétés catégorielles que l'on trouve au fondement de la réalité fondent la conscience au sens où l'on peut déduire les vérités phénoménales à partir des vérités catégorielles pertinentes. On a vu que les propriétés physiques pertinentes ne sont pas révélées par la science. Or, cela semble bien le cas des propriétés catégorielles des particules. Par exemple, la physique clarifie le rôle causal des électrons, mais elle laisse en suspens la nature des électrons qui rend compte de leurs dispositions d'agir.

Il est vrai que la science fait référence aux propriétés catégorielles fondamentales via leur rôle. Cependant, il semble que la physique ne capture pas leur essence parce qu'il est possible de substituer ces propriétés par d'autres qui remplissent le même rôle sans que la science remarque la substitution (Stoljar, 2001). Ici, on présuppose que la nature des propriétés fondamentales n'est pas totalement capturée par leur rôle causal.

Bref, on intègre dans le monde les propriétés physiques qui fondent la conscience en les identifiant avec les propriétés catégorielles qui fondent la structure. Ainsi, MR repose sur les distinctions entre extrinsèque/intrinsèque et entre disposition/catégoriel. Pereboom (2011) affirme aussi l'existence de propriétés intrinsèques qui donnent leur substance aux choses. Cependant, sa position ne semble pas se baser sur la distinction entre les dispositions et les propriétés catégorielles. En cela, je ne le considère pas comme un adhérent à MR.

Je vois deux problèmes à MR. Premièrement, MR considère que les propriétés pertinentes ne sont pas décrites par la physique. On pourrait objecter alors que MR postule des propriétés non physiques, parce qu'une propriété est physique seulement si elle est postulée par la science. On évite cette objection si on accepte la définition de Stoljar (Stoljar, 2001) du physique selon laquelle une propriété est physique seulement si elle rentre dans l'explication des propriétés intrinsèques des objets que l'on considère comme étant physiques. Par exemple, une pomme est une entité physique. Or, les propriétés postulées par MR fondent les propriétés intrinsèques de la pomme. Donc, les propriétés postulées par MR sont physiques. Elles ne seraient pas physiques si elles expliquent uniquement la conscience, mais selon MR, elles fondent toute la structure de la réalité.

Le second problème est lié à la condition de pertinence. Tout simplement, MR ne répond pas à cette condition. La condition de pertinence est satisfaite seulement si on comprend comment les propriétés catégorielles expliquent la conscience. Cependant MR ne présente pas cette explication. On sait uniquement qu'il existe des propriétés physiques fondamentales qui sont intrinsèques. Il reste deux mystères. Quelle est la nature de ces propriétés ? Comment ces propriétés expliquent la conscience ? On pourrait dire que ce n'est pas un problème pour MR, car elle estime être une théorie de l'ignorance concernant les propriétés physiques. Mais dans ce cas, qu'est-ce que MR apporte en plus par rapport MN ?

MR et MN sont des théories de l'ignorance : ils ne décrivent pas la nature des propriétés pertinentes de telle sorte que l'on ne puisse pas comprendre pourquoi elles sont pertinentes pour la conscience phénoménale. En effet :

- a) MN parle de propriétés physiques postulées par la physique idéale, dont on ne connaît pas encore la nature.
- b) MR postule l'existence de propriétés protophénomales que l'on envisage négativement comme n'étant pas phénoménales et, par leur fonction, à savoir, fonder la conscience phénoménale

MR me semble être dans une pire situation concernant le degré d'ignorance. MN suppose que la physique idéale permet de révéler la nature des propriétés pertinentes. MR rejette cette solution, car il estime que la physique idéale est muette concernant la nature des propriétés qui fondent la structure. Donc, il me semble que MR est amené à jamais satisfaire la condition de pertinence.

Ma thèse est que MR est dans une pire situation que MN quant au critère de pertinence. MN répond au critère de pertinence en se basant sur la physique future : les propriétés postulées par la physique idéale permettent de déduire les vérités phénoménales. MR ne peut pas répondre de la même façon parce qu'il pense que la physique idéale ne répond pas au critère de pertinence, parce que la physique idéale est de nature structurelle. Or, il semble que seule la physique idéale pourrait répondre au critère. Donc, MR est amené à dire que jamais le critère de pertinence ne serait satisfait. Le paradoxe ici est que MR semble dire plus de choses sur les propriétés pertinentes que MN. Mais si l'on creuse la question, il apparaît que MR en dit moins.

Maintenant je vais présenter et critiquer l'argument de transparence contre l'existence des propriétés phénoménales. L'argument de transparence est pertinent ici, car le problème que rencontrent MR et MN concerne les vérités phénoménales portant sur les propriétés phénoménales. Or, si l'on peut nier l'existence de ces dernières, on peut nier l'existence des vérités phénoménales qui posent des problèmes.

Puis, je présente et réfute deux arguments contre MR.

4.3 la transparence contre la condition de pertinence

On vient de voir que la condition de pertinence cause un problème par MN et MR. Le problème s'explique par l'existence des vérités phénoménales qui sont non déductibles des vérités physiques. On peut résoudre le problème en niant l'existence des propriétés phénoménales qui sont censées ne pas être expliquées par la physique. Je montre que cette stratégie n'est pas faisable.

Je souhaite critiquer une manière dont MN et MR pourraient éviter la condition de pertinence. Les deux positions ne parviennent pas à expliquer l'aspect qualitatif des expériences à partir des propriétés physiques. Or, l'aspect qualitatif s'apparente aux propriétés intrinsèques des expériences. Donc, les propriétés intrinsèques ne sont pas expliquées par les vérités physiques. En d'autres mots, on ne peut pas déduire les vérités phénoménales à partir des vérités physiques. Cela se manifeste parce que l'on a l'intuition que l'aspect qualitatif (les propriétés intrinsèques) des expériences est distinct des propriétés physiques.

On peut nier la véracité de l'intuition de distinction, si l'on nie l'existence de ces propriétés mentales intrinsèques dans le monde. Stoljar (Stoljar, 2006) développe une telle stratégie. La position semble plus mesurée. Il dit que c'est une question ouverte s'il existe de telles propriétés. Il argumente que l'introspection ne peut pas prouver leur existence. Ainsi, ce n'est pas une erreur phénoménale si l'on avance que ces propriétés n'existent pas. Il me semble que cela revient à nier l'existence de ces propriétés, car c'est précisément à partir de l'introspection que l'on établit leur existence. L'introspection est le signe le plus apparent de l'existence de l'aspect qualitatif. Donc, nier l'apport de l'introspection consiste plus au moins à nier l'existence de l'aspect qualitatif. Cela met en péril l'existence du caractère phénoménale, ce qui mène à l'illusionnisme, position qui me semble très contre-intuitive. Je vais présenter et critiquer l'argumentation de Stoljar contre l'existence de l'aspect qualitatif des expériences.

Je présente l'argument pour l'existence des propriétés intrinsèques de l'expérience que Stoljar tente de réfuter. L'argument en faveur des propriétés intrinsèques est de nature introspective. Il consiste à identifier l'aspect qualitatif avec le caractère phénoménal des expériences. Or le caractère

phénoménal est une propriété intrinsèque des expériences. La raison est que lorsque l'on a une expérience, on est confronté aux propriétés intrinsèques des expériences. Donc, l'aspect qualitatif des expériences est intrinsèque.

Pour contrer l'argument présenté ci-dessus, Stoljar recourt à la transparence selon laquelle les seules propriétés dont on est confronté dans l'expérience sont les propriétés apparentes que l'objet apparaît avoir dans l'expérience (Harman 1990, Tye 2000). Or, selon Stoljar, le fait de présenter une propriété intrinsèque de l'objet de l'expérience n'implique pas que l'expérience a une propriété intrinsèque.

Je critique cet argument. L'argument de Stoljar suppose que celui qui affirme l'existence des propriétés phénoménales intrinsèques commet l'erreur de confondre le contenu de l'expérience (ce qui présentait au sujet dans l'expérience) et les propriétés de l'expérience. Mais, peut-on vraiment commettre une telle erreur ? Est-ce que ce n'est pas prendre l'opposant pour un idiot ? Peut-être, la transparence consiste à montrer que cela n'est pas évident à première vue qu'il ait des propriétés intrinsèques de l'expérience. Mais, cela n'implique pas qu'il n'y a pas ce type de propriétés. On pourrait établir son existence en étudiant plus avant la phénoménologie. Il est possible de progresser dans l'analyse phénoménologique. Ainsi, la thèse qu'il n'est pas apparent à première vue qu'il n'y ait ces propriétés en se basant sur la phénoménologie n'implique pas la thèse que leur existence n'est pas révélée par l'examen plus avant de la phénoménologie. Cela réfute la position de Stoljar qui dit que la réflexion phénoménale présente et future ne révèle pas les propriétés intrinsèques de l'expérience.

4.4 La structure physique et la structure phénoménale.

Je présente trois objections principales contre MR. MR peut répondre à ces arguments en précisant ce qu'il faut entendre par la structure physique et la

structure phénoménale. Premièrement, MR doit distinguer la structure physique et la structure phénoménale. Deuxièmement, MR doit proposer une définition de la structure physique qui englobe la structure des sciences particulière comme les sciences du cerveau. Pour ce faire, il doit faire intervenir le fonctionnalisme. Dans les deux cas, l'intuition de distinction peut nous guider.

Voici l'argument contre MR que je vais critiquer :

1. MR interprète l'intuition de distinction : les propriétés qualitatives intrinsèques des expériences n'apparaissent pas être des propriétés structurelles postulées par la science.
2. MR est faux seulement si son interprétation de l'intuition de distinction est fausse.
3. Son interprétation de l'intuition de distinction est fausse
4. MR est faux

La seconde prémisse est vraie parce que MR cherche à être compatible avec l'intuition de distinction. C'est la raison pour laquelle MR interprète de cette façon l'intuition de distinction. La prémisse 3 semble vraie si l'on nie que les propriétés qualitatives sont intrinsèques. Or, cela semble le cas si l'on accepte que les propriétés phénoménales relèvent également de la structure. Je vais montrer que cela n'est pas un problème pour MR si l'on identifie la structure phénoménale.

MR accepte l'intuition de distinction, selon laquelle les propriétés qualitatives (intrinsèques) des expériences n'apparaissent pas être des propriétés physiques (structurelles) postulées par la science. Maintenant, on

pourrait nier l'intuition de distinction en disant que les propriétés des expériences sont structurelles.

Maintenant on pourrait dire que les propriétés des expériences ne sont pas intrinsèques parce qu'elles relèvent exclusivement de la structure. En d'autres mots, l'intuition de distinction est correcte parce que l'on peut ne peut pas marquer la différence entre le qualitatif et la structure dans la réalité. La raison est que l'aspect qualitatif des expériences relève également de la structure comme les propriétés physiques. On peut douter que le qualitatif relève exclusivement du structurel. Mais, même si c'est le cas, je vais montrer que ce n'est pas un problème pour MR, car la structure phénoménale est radicalement différente de la structure physique. La structure phénoménale est intrinsèque, alors que la structure physique est extrinsèque, car cette dernière concerne les dispositions d'agir et les propriétés spatiales. En d'autres mots, l'intuition de distinction est correcte même si l'aspect qualitatif des expériences est purement structurel, car la structure phénoménale est totalement différente de la structure physique. Je vais présenter leur différence.

Ici je présente des exemples de structure phénoménale et je souligne qu'ils sont de nature intrinsèque, ce qui contraste avec la structure physique qui est de nature relationnelle. La structure phénoménale est de nature intrinsèque. Il y a les variations inhérentes aux expériences comme la variation d'intensité d'une douleur. De même il y a des dispositions inhérentes aux expériences comme la disposition du mal à la tête d'être plus forte si l'on tourne la tête trop rapidement. De plus, il existe des rapports d'influences entre les expériences à un moment donné. Par exemple, le mal de tête d'un sujet peut colorer ses pensées, influencer sa façon de voir le monde en le percevant par exemple de manière négative. Il s'agit d'un cas de

relations entre les expériences au sens où elle implique des rapports entre des expériences, mais les relations sont intrinsèques à ces expériences, car elles forment une unité phénoménale. De même, la variation qualitative du mal de tête décrite comme une disposition est aussi intrinsèque.

On pourrait objecter que la structure phénoménale est liée intimement avec l'aspect spatial des expériences dans le sens où elles représentent les objets de l'expérience dans un cadre spatial. Or, l'aspect spatial est extrinsèque. Donc, on pourrait dire que la structure phénoménale a une composante extrinsèque. Je ne pense pas que l'aspect spatial soit une propriété extrinsèque aux expériences. Mais, même si c'est le cas, l'argument n'est pas concluant parce qu'il confond deux choses. On a d'abord parlé du rapport entre les expériences elles-mêmes. Dans le cas de la spatialité, on parle du contenu des expériences, ce qui est phénoménalement présenté au sujet d'expérience. Or, la structure phénoménale concerne plus précisément les rapports entre les expériences et les dispositions phénoménales. Dans les deux cas, il s'agit de propriétés intrinsèques, inhérentes aux caractères phénoménaux des expériences.

En résumé, l'intuition de distinction est compatible avec le fait que les propriétés phénoménales et les propriétés physiques relèvent de la structure, car il y a de deux structures radicalement différentes, à savoir la structure phénoménale et la structure physique. Donc, on ne peut pas accuser MN de n'être pas capable de marquer la différence entre l'aspect qualitatif des expériences et l'aspect structurel des propriétés physiques. Je viens de montrer que la structure phénoménale est intrinsèque aux expériences. Cela est compatible avec la thèse qu'il existe des aspects intrinsèques des expériences qui ne relèvent pas de la structure

phénoménale. Maintenant, une personne qui doute de l'existence de ces propriétés pourrait de toute manière justifier l'intuition de distinction. La raison est que la structure physique est extrinsèque au contraire de la structure phénoménale. Par conséquent, l'intuition de distinction est justifiée, car il existe une différence entre les propriétés intrinsèques de l'expérience et les propriétés extrinsèques postulées par la science. Donc, MR n'est pas obligé de dire que l'intuition de distinction est incorrecte.

Le second argument contre MR part de l'idée qu'il faut clarifier concrètement la notion de structure physique. On a dit qu'il s'agissait des relations spatiales et des dispositions des entités fondamentales. Mais qu'est-ce que ce sont ces entités ? Il s'agit des particules postulées par la physique. Mais, le problème est que la physique parle aussi de propriétés telles que la masse des atomes, la charge négative des électrons. Comment la structure physique prend en compte ces propriétés ? Je pense qu'un adhérent de MR dirait que ces propriétés peuvent être analysées en termes de dispositions. Je ne sais pas si cette analyse est faisable, mais MR doit dire quelque chose de ce genre. Je laisse ouverte la question.

La troisième objection consiste encore à critiquer l'interprétation de MR de l'intuition de distinction. Voici l'argument :

1. MR interprète l'intuition de distinction comme distinguant les propriétés phénoménales des propriétés structurelles du cerveau.
2. MR explique la notion de structure de telle sorte qu'elle s'applique qu'aux particules de la physique.
3. Donc, les propriétés du cerveau ne sont pas structurelles
4. Donc, MR ne peut pas interpréter l'intuition de distinction comme présentée dans la prémisse 1.

La troisième objection contre MR est aussi reliée au besoin de clarifier la nature des entités fondamentales. Le problème est que, si la structure physique ne concerne que les particules postulées par la physique, il semble que la structure physique ne rend pas compte de l'intuition de distinction. En effet, il semble que l'intuition de distinction est concernée par l'aspect objectif des propriétés du cerveau. Or, si la structure physique ne porte que sur les particules, la structure physique ne peut pas rendre compte de l'intuition de distinction. En d'autres mots, lorsque l'on pense au contraste entre les vérités physiques et les vérités phénoménales, on a à l'esprit les propriétés du cerveau et non pas les propriétés des particules. Personnellement, je pense que l'on a à l'esprit les particules fondamentales, mais on peut contourner le problème sans défendre cela. La solution est d'élargir la notion de vérités physiques.

Il y a deux définitions de vérités physiques. Premièrement, il y a la définition étroite qui considère uniquement les vérités physiques fondamentales comme étant physiques. Deuxièmement, il y a une définition plus large qui englobe toutes les vérités qui sont nécessitées par les vérités physiques fondamentales. (Stoljar, 2001) Dans ce cas, la notion de structure s'applique aux référents physiques en général. Donc, la notion de structure n'a pas la signification concrète d'être une vérité concernant la masse et la charge d'une particule. Il faut élargir la notion de structure à toutes les vérités physiques comprises au sens large. La raison présentée ci-dessus est que lorsque l'on pense généralement au contraste entre les vérités physiques et les vérités phénoménales, on a à l'esprit les propriétés du cerveau qui ne concerne pas les vérités physiques au sens strict. Donc, on doit englober les propriétés du cerveau dans le cadre des propriétés physiques. Il est vrai que la notion de structure est définie au moyen des propriétés des atomes en

parlant de leurs localisations spatiotemporelles et leurs relations causales. Donc, on peut facilement penser que les vérités structurelles portent uniquement sur les propriétés des atomes.

Mais, quelle est la signification de la notion de structure au sens large qui englobe les sciences du cerveau ? On dit que les vérités physiologiques du cerveau sont physiques parce qu'elles sont nécessitées par les vérités physiques fondamentales. Comment justifier la thèse ? Ma compréhension du problème est que la nécessitation est justifiée par la déduction. Les vérités physiques fondamentales nécessitent les vérités physiologiques du cerveau parce que les vérités physiologiques sont déduites de manière a priori des vérités physiques fondamentales. Comment expliquer cette déduction ? Ma thèse est que la déduction s'opère parce que les vérités physiques au sens large sont structurelles. Je pense qu'il faut entendre par la structure au sens l'idée que les vérités physiques non-fondamentales sont analysables en termes fonctionnelles. Une vérité physique est de nature structurelle quel que soit le niveau dans la hiérarchie des vérités physiques. Par exemple, les vérités chimiques sont déduites des vérités microphysiques, parce que les vérités chimiques sont analysées de manière fonctionnelles. Par conséquent, on peut dire que les vérités chimiques ont une nature structurelle.

Cela permet d'identifier les vérités phénoménales : ce sont les vérités qui ne sont pas déduites par les vérités physiques parce que précisément les vérités phénoménales n'ont pas une nature structurelle fonctionnelle parce qu'elles ne sont pas analysables en termes fonctionnels. Pour cela, il y a deux types de justifications : soit basée sur l'introspection soit base par la concevabilité du zombie ou de Mary.

Je vais présenter l'argument majeur contre MN qui est l'argument de structure dont l'une des thèses est que la structure n'implique que la structure. Or on constate ici que cette thèse est centrale pour MR si MR veut rendre compte de l'intuition de distinction, à savoir que les propriétés physiologiques du cerveau apparaissent distinctes des propriétés phénoménales.

5 L'argument de structure : considérations générales

5.1 Deux arguments généraux contre MN

Je montre et rejette deux arguments qui tentent de montrer que MN se confond avec MR. Ces deux arguments reposent sur l'argument de structure que je vais présenter maintenant.

L'argument majeur contre MN est l'argument de structure. Je vais défendre MN contre cet argument. Je reprends la formulation d'Alter de l'argument de structure. Mais, je présente d'abord sa terminologie. Un énoncé est purement structurel si c'est un énoncé qui est totalement analysable en termes structurales, c'est-à-dire un tel énoncé est a priori équivalent à un énoncé qui inclut uniquement des expressions structurales. Une vérité purement structurale est un énoncé vrai purement structural. Cette définition des vérités structurales reprend la conception de Chalmers de la structure, à savoir, une vérité relève de la structure, car elle est formulée en termes formels (logique/mathématique), en termes spatiaux et en termes de lois. Voici l'argument de structure :

1. Toutes les vérités physiques sont purement structurelles

2. A partir des vérités purement structurelles, on peut déduire seulement d'autres vérités purement structurelles.
3. Certaines vérités de la conscience ne sont pas purement structurelles
4. Donc, il y a des vérités de la conscience qui ne peuvent pas être déduites par la conjonction des vérités physiques.

Je présente deux arguments contre MN en me basant sur l'argument de structure et je les réfute. Chalmers (2002) a conçu l'argument de structure pour contrer MN. Sa stratégie consiste à montrer que MN n'a pas une réponse propre pour contrer l'argument de structure. MN se confond avec MR s'il rejette la prémisse 1. MN se confond avec le matérialisme de type A si MN rejette la prémisse 3. Une version forte du matérialisme de type A est le fonctionnalisme analytique qui identifie les concepts phénoménaux aux concepts physiques. Il reste à MN la possibilité de rejeter la prémisse 2. Mais, Chalmers argumente que la prémisse 2 est vraie.

La prémisse 2 semble évidente pour Chalmers pour deux raisons. Il y a l'observation empirique que toutes les sciences sont structurelles. La seconde raison en faveur de la prémisse 2 repose sur la conception de Chalmers sur ce qu'est une explication scientifique. Cette explication est supportée par le fonctionnalisme. Je développe ce point. On propose d'abord une analyse fonctionnelle des éléments à expliquer (par exemple l'eau) et l'explication consiste à déterminer l'entité qui remplit la fonction (à savoir H₂O). Quel est le rapport entre une explication fonctionnelle et une explication structurelle ? Mon hypothèse est qu'il faut comprendre l'explication fonctionnelle comme une manière de préciser l'explication de la structure

Je défends MN contre l'argument ci-dessus en montrant que MN peut rejeter également la prémisse 1, mais pour une raison différente de MR. La réponse

de MN est de dire que la physique idéale postule des propriétés qui sont différentes des propriétés structurelles avancées par type A et des propriétés non-structurelles avancées par MR.

Il y a un second argument contre MN qui tente également de montrer que MN se confond soit avec le physicalisme de type A soit avec MR. Voici l'argument. MN avance que la physique idéale résout le vide épistémique, c'est-à-dire en montrant que les vérités phénoménales sont déductibles des vérités physiques. Comment ? Il semble qu'il y a deux options. Premièrement, la physique idéale propose plus de structures. Or, cela fait que MN s'apparente au type A. La différence entre les deux positions est que pour MN, c'est la science idéale qui propose la structure pertinente pour résoudre le vide épistémique alors que le matérialisme de type A avance que la physique actuelle apporte suffisamment de structure pour résoudre le vide épistémique. La seconde option pour MN est de postuler des vérités non structurelles qui sont inconnues présentement. Ici, on est confronté à la distinction entre structure et non-structure qui est cœur de MR. Donc, MN s'apparente à MR

Je pense que MN échappe à cet argument en reconnaissant que la physique idéale postule des propriétés qui sont radicalement différentes des propriétés structurelles. On définit ces propriétés par ce qu'elles ne sont pas. Mais que sont-elles ? MN doit dire qu'il n'y a pas une réponse actuelle à cette question. Cela correspond au fait que MN est une théorie de l'ignorance concernant les propriétés physiques pertinentes pour comprendre la conscience. Ici on identifie précisément où se situe l'ignorance. L'ignorance semble plus profonde que celle affirmée par MR. Mais, cela n'est pas correcte. On a vu que MR ne répond pas non plus à la condition de pertinence.

Il est vrai que MR présente une conception de ce qu'est une propriété non-structurale, à savoir qu'elle fonde la structure. On précise la nature des propriétés non-structurelles par leur fonction de fonder le monde physique qui nous est connu. En d'autres mots, les considérations du fondement métaphysique du monde permettent d'identifier les propriétés non-structurelles. A partir de là, on considère que ces propriétés fondent la conscience. Comment fondent-elles la conscience ? Cela est un mystère. L'ignorance est totale comme dans le cas de MN. MN ne dit rien de précis concernant les propriétés physiques postulées par la physique idéale. On reste dans l'ignorance de la nature des propriétés qui fondent la conscience et de la façon dont ces propriétés fondent la conscience. Mais, il y a un avantage de MN sur MR. MN suppose qu'il y a une réponse à la condition de pertinence fournie par la physique idéale. Au contraire, MR doit reconnaître qu'il n'y a pas de réponse à la condition de pertinence parce qu'il suppose que la physique idéale ne peut pas répondre à cette question.

On a vu deux arguments qui ont pour but de montrer que MN se confond soit avec le matérialisme de type A ou MR. La réponse de MN est de dire que la physique idéale postule des propriétés qui sont différentes des propriétés structurelles avancées par type A et des propriétés non-structurelles avancées par MR.

MN recourt à la physique idéale pour deux raisons. La physique idéale est censée résoudre le vide épistémique. De plus, le fait que l'on ne connaît pas la physique idéale donne l'impression qu'il y a un vide épistémique. L'objection à cela dit que l'on connaît suffisamment la science idéale, à savoir qu'elle porte sur la structure. Or, comme il y a un vide épistémique inhérent à la structure, ce vide doit exister au niveau de la physique idéale. L'argument suppose que la physique idéale traite uniquement de la structure. Or, on vient de voir que cela est faux du point de vue de MN, comme je l'interprète.

5.2 L'argument de structure et l'intuition de distinction

Je mets en rapport les réflexions d'Alter sur l'argument de structure et l'intuition de distinction que j'ai mis en évidence dans mon travail.

Alter (2016) réfléchit sur le rapport entre l'argument de structure, l'argument de concevabilité et l'argument de connaissance. La prémisse 3 de l'argument de structure dit que certaines vérités phénoménales ne relèvent pas de la structure. Or il semble que cette prémisse est justifiée par la concevabilité du zombie et par l'argument de connaissance. Alors, qu'est-ce que l'argument de structure apporte en plus ? Selon Alter, la notion de structure explique pourquoi les intuitions au cœur des deux arguments dualistes sont correctes si elles sont correctes. Par exemple, selon l'argument de connaissance, on ne peut pas déduire les vérités phénoménales à partir de vérités physiques parce que ces dernières sont objectives (=la compréhension parfaite de ces informations n'implique pas un type d'expérience spécifique chez le sujet). Or, ces vérités physiques sont objectives parce qu'elles relèvent de la structure. Selon Alter, on n'utilise pas ces intuitions au cœur des deux arguments dualistes en se basant sur la structure. Ici, l'évidence des intuitions est épistémiquement première à la question la structure. Cependant, l'explication est première, parce qu'elle justifie les intuitions si ces intuitions sont correctes

On a montré que l'intuition au cœur de l'argument de concevabilité (et de l'argument de connaissance) est l'intuition de distinction, telle qu'il apparaît que l'aspect qualitatif des expériences apparaît distinct de l'aspect objectif des propriétés physiques. Alter expliquerait l'intuition en introduisant la distinction entre le qualitatif et la structure. Ma position est plutôt que la teneur de l'intuition de distinction incorpore la distinction entre ces deux

points. Ainsi, selon MR, le contenu de l'intuition de distinction est qu'il apparaît que l'aspect qualitatif de expériences est distinct de l'aspect structurel des propriétés physiques. L'idée d'Alter est qu'il y a une explication de l'intuition qui peut être située à différents niveaux selon la teneur de l'intuition de distinction. Par exemple, on pourrait dire que l'intuition de distinction est simplement l'idée que le phénoménal apparaît distinct du physique. La première explication de l'intuition serait alors d'introduire la distinction subjectif/objectif. La seconde explication serait d'expliquer la distinction subjectif/objectif en termes de qualitatif et structure. Mon point de vue est que, selon MR, la teneur de l'intuition de distinction incorpore en sans sein la distinction entre le qualitatif et la structure. L'intuition de distinction ne dit pas simplement que le phénoménal apparaît distinct du physique. Il dit que le qualitatif apparaît distinct de la structure.

Alter pense que l'argument de concevabilité (et l'argument de connaissance) ne réfute pas MR. Voici son argumentation. L'argument de concevabilité montre que la structure ne peut pas combler le vide épistémique au sens où les vérités phénoménales ne sont pas a priori déductibles des vérités structurelles. Or, MR fait intervenir un élément extra-structurel pour combler le vide épistémique. Donc, l'argument de concevabilité ne réfute pas MR. En d'autres mots, l'argument de concevabilité ne peut pas réfuter MR parce que MR ne suppose pas seule la structure comble le vide épistémique. Je pense qu'Alter a raison concernant MR, mais il ne remarque pas que le même argument peut être avancé pour défendre MN. MN suppose également que la structure ne peut pas combler le vide épistémique. MN avance que la physique idéale peut combler le vide épistémique. Or la physique idéale peut ne pas expliquer le vide épistémique au moyen de propriétés structurelles. Donc, MN ne peut pas être réfuté par l'argument de concevabilité (et

l'argument de connaissance), car MN ne suppose pas que seule la structure comble le vide épistémique.

6 L'argument de structure : préciser la notion de structure

6.1 La structure : les propriétés relationnelles.

Je vais compléter ma défense de MN en montrant des manières différentes de réfuter l'argument de structure en interprétant différemment la notion de structure. On peut premièrement interpréter la structure en termes de relations. Voici la reformulation de l'argument de structure en ce sens.

1. Toutes les vérités physiques sont uniquement des vérités relationnelles.
2. Des vérités relationnelles, on peut déduire seulement des vérités relationnelles
3. Certaines vérités phénoménales ne sont pas seulement des vérités relationnelles
4. Donc, il y a des vérités phénomènes qui ne peuvent pas être déduites par les vérités physiques.

Je vais réfuter cette version de l'argument de structure. Contre la prémisse 1, les entités microscopiques sont des propriétés non-relationnelles comme la charge négative d'un électron. De plus, les entités macroscopiques ont des propriétés non-relationnelles comme la forme sphérique d'un ballon.

Contre la prémisse 2, on avance le cas que des relations entre des points de l'espace forment une figure dans l'espace. Or, la figure a sa forme comme étant une de ses propriétés intrinsèques. Donc, on peut déduire des vérités non-relationnelles à partir de vérités relationnelles. On pourrait objecter à

cela que les points dans l'espace sont des caractéristiques intrinsèques de l'espace-temps si l'on accepte l'idée intuitive que l'espace contient les entités. On peut décrire les points de l'espace au moyen de relations, mais cela n'implique pas qu'ils sont des relations. Mais, cela n'est pas le point ici. On peut accepter que les points de l'espace ne se basent pas sur des relations. Mais, la formation de la figure suppose des relations entre les points. C'est en ce sens que les relations créent la figure dont la nature n'est pas relationnelle.

La prémisse 3 est ambiguë. Elle peut dire deux choses :

- a) Toutes les vérités phénoménales consistent en des vérités non-relationnelles et des vérités relationnelles
- b) Certaines vérités phénoménales consistent seulement en des vérités non-relationnelles

On peut illustrer le point b) si l'on accepte qu'une douleur ne soit pas en interaction avec d'autres états mentaux. Pour exemple, on pourrait dire que la nature d'une douleur particulière est capturée uniquement en termes de qualia. Je pense que cette conception de la nature des expériences est erronée. Cela suppose qu'il y a des expériences qui existent indépendamment d'autres expériences. Je pense que cela est erroné, car il existe une unité phénoménale qui mêle toutes les expériences.

On peut illustrer le point a) par une vérité phénoménale concernant la comparaison entre deux douleurs. Par exemple, on pourrait dire qu'il y a la vérité relationnelle A qu'une certaine migraine est moins intense d'une douleur consécutive à une fracture, mais la vérité en question a une composante non-relationnelle, à savoir l'intensité des douleurs en question.

Je souhaite compléter ma défense du point a). On pourrait objecter au point a) que la vérité A n'est pas relationnelle parce que la vérité A peut être réduite à des vérités intrinsèques. Par exemple, on pourrait dire que la vérité qu'une certaine migraine est moins intense d'une douleur consécutive à une fracture, n'est pas relationnelle parce qu'elle se réduit à une vérité intrinsèque de l'intensité de la migraine et à la vérité intrinsèque de l'intensité de la douleur consécutive à une fracture. En ce sens, le fait qu'une vérité décrit une relation n'implique pas que la vérité en question soit relationnelle. Donc, on pourrait conclure que les vérités phénoménales ne sont pas relationnelles. Je pense que cela est erroné. L'exemple de la migraine n'est pas un bon exemple pour illustrer l'aspect relationnel des expériences. J'ai parlé précédemment de la structure phénoménale, c'est-à-dire qu'il y a une diversité d'expérience qui est unifiée phénoménalement. En ce sens, on pourrait dire qu'il existe des relations intrinsèques entre les expériences unifiées phénoménales. Si on accepte cette position, on peut dire que les expériences ont une nature relationnelle, mais il faut comprendre par l'aspect relationnel une caractéristique inhérente aux expériences. Cela atteste partiellement le point a), selon laquelle toutes les vérités phénoménales sont de vérité concernant l'aspect relationnel compris comme intrinsèque. Le point a) dit également qu'il y a des vérités phénoménales qui ne concernent pas le relationnel. Cela est exact lorsque l'on pense au cas de la migraine qui a une certaine intensité. Or, cette propriété n'est pas relationnelle.

6.2 La structure : les propriétés extrinsèques

Je vais présenter deux formulations de l'argument de structure qui interprète la structure en termes de propriétés extrinsèques. La critique du premier

argument permet de mieux cerner la nature des propriétés extrinsèques. Voici la première formulation de l'argument de structure :

1. Toutes les vérités physiques sont uniquement des vérités extrinsèques
2. Des vérités extrinsèques, on peut déduire seulement des vérités extrinsèques
3. Certaines vérités phénoménales ne sont pas seulement des vérités extrinsèques
4. Donc, il y a des vérités phénomènes qui ne peuvent pas être déduites par les vérités physiques.

Contre la prémisse 1, il y a l'existence d'une vérité physique intrinsèque portant sur la sphéricité qui est une propriété intrinsèque d'une balle.

Contre la prémisse 2, Stoljar avance le contre-exemple du mariage : des propriétés extrinsèques des époux d'être marié à une personne, on peut déduire la propriété intrinsèque de la paire d'être marié. Il faut distinguer deux principes : a) les propriétés extrinsèques d'un objet n'impliquent pas déductivement les propriétés intrinsèques de l'objet en question, b) les propriétés extrinsèques des entités x_1, x_2 peuvent impliquer déductivement une propriété intrinsèque d'une autre entité y . L'exemple du mariage exploite la pertinence du second principe.

Pour répondre à l'objection de Stoljar et donc pour défendre la prémisse 2, Pereboom introduit une distinction entre deux types de propriétés intrinsèques, à savoir la propriété d'être comparativement intrinsèque et la propriété d'être absolument intrinsèque. Voici comme je comprends la distinction :

- a) La propriété d'être absolument intrinsèque : une propriété P est absolument intrinsèque de X si P est une propriété intrinsèque et

l'instanciation de P ne s'explique pas par les propriétés extrinsèques des parties de X

- b) La propriété d'être comparativement intrinsèque : une propriété P est comparativement intrinsèque de X si P est une propriété intrinsèque et l'instanciation de P s'explique par les propriétés extrinsèques des parties de X

La distinction entre les deux types d'intrinsèque permet de rétorquer aux deux contre-exemples de Stoljar contre les prémisses 1 et 2 de l'argument de structure présenté ci-dessus. L'exemple du mariage illustre la notion de l'intrinsèque comparatif. Deux personnes mariées ont la propriété relationnelle d'être marié à une personne, mais il en résulte que le couple a la propriété comparativement intrinsèque d'être marié. Cependant, le fait qu'une propriété A d'une entité x résulte des propriétés B1 et B2 des parties de l'entité n'implique pas que la propriété A soit intrinsèque comparativement. A est intrinsèque comparativement si A résulte des propriétés B1 et B2 qui sont des propriétés extrinsèques des parties de l'entité x. Mais, A est absolument intrinsèque si A résulte des propriétés B1 et B2 qui sont des propriétés intrinsèques des parties de l'entité X.

La définition des deux types d'intrinsèques parle des relations entre des propriétés, c'est une conception métaphysique des deux types d'intrinsèque. Par exemple, on dit que la propriété d'être comparativement intrinsèque d'une entité X résulte des propriétés extrinsèques des parties de l'entité en question. La notion de résulter peut être comprise comme étant une notion métaphysique, à savoir que les propriétés des parties de X nécessitent les propriétés de X. Mais, la notion de résulter peut également être comprise comme une notion épistémique, à savoir que les vérités concernant les propriétés de X sont déduites de manière à priori des vérités concernant sur

les propriétés des parties de X. C'est la notion épistémique qui est pertinente ici, car l'argument de structure est formulé en termes de vérités et de rapports a priori entre ces vérités.

Contre l'exemple de la sphéricité de la balle, on peut dire que la propriété d'être sphérique est comparativement intrinsèque parce que la propriété est déduite des propriétés extrinsèques spatiales des parties de la balle. Bref, les exemples du mariage et la forme de la balle ne montrent pas que le relationnel implique l'intrinsèque compris comme absolu. Pourquoi dans le cas présent, on s'intéresse principalement à l'intrinsèque absolu ? Parce qu'il me semble que le concept d'intrinsèque absolu est le concept du sens commun, ce que l'on entend généralement par le concept d'intrinsèque. On peut reformuler l'argument de structure en comprenant les vérités extrinsèques comme étant simplement extrinsèque ou extrinsèque comparativement.

Au moyen de la distinction, on peut reformuler l'argument de la structure (je reprends la formulation d'Alter) :

1. Toutes les vérités physiques concernent seulement les propriétés extrinsèques ou comparativement intrinsèques
2. Des vérités qui concernent seulement les propriétés extrinsèques ou comparativement intrinsèques, on peut déduire seulement des vérités de ce type
3. Certaines vérités concernant la conscience ne concernent pas seulement les propriétés extrinsèques ou comparativement intrinsèques.
4. Donc, il y a des vérités concernant la conscience qui ne peuvent pas être déduites à partir de la vérité physique complète.

Contre la prémisse 3, Stoljar (Stoljar, 2015) dit que toutes les expériences ont une composante extrinsèque. Il prend comme exemple le cas de l'expérience du toucher du velours. A première vue, cette expérience est purement intrinsèque. Mais, si l'on regarde de plus près, cette expérience implique une relation entre le tissu et la main. Je pense que cet exemple n'est pas pertinent. Il faut distinguer les conditions nécessaires pour qu'il y ait une expérience et la nature de l'expérience en elle-même. Or, la relation entre le tissu et la main concerne uniquement la condition d'existence de l'expérience du toucher et non la nature de l'expérience. On pourrait rétorquer à cela que la description de la phénoménologie de l'expérience du toucher mentionne le sujet et le tissu. Je pense que cette description de la phénoménologie de l'action est correcte, mais cela n'implique pas que la vérité phénoménale la concernant soit extrinsèque. On parle de la présence phénoménale du sujet et de l'objet, mais cela n'implique pas une relation entre le sujet et l'objet, car la présence phénoménale de l'objet n'implique pas que l'objet existe. Donc, le premier argument de Stoljar contre la prémisse 3 n'est pas pertinent.

Le second contre-exemple que Stoljar propose contre la prémisse 3 fait référence à l'acquaintance. Il dit que la conscience implique une relation d'acquaintance. Donc, la vérité concernant la conscience est de nature extrinsèque. Je pense que l'exemple n'est pas concluant. Il faut distinguer les vérités phénoménales de comment les choses apparaissent dans l'expérience, des vérités métaphysiques. Or c'est le premier type de vérités qui est pertinent dans l'argument de structure. Donc, même si la conscience requiert l'acquaintance (ce que l'on peut douter), cette vérité métaphysique n'est pas pertinente ici, car on s'intéresse uniquement aux vérités phénoménales dans l'argument de structure.

Le second argument contre la prémisse 3 consiste à démontrer qu'il est indéterminé si les vérités phénoménales sont absolument intrinsèques. L'argument de structure marque un contraste entre les vérités physiques et les vérités phénoménales. Les vérités physiques concernent l'extrinsèque et l'intrinsèque comparatif. Donc, il faut que les vérités phénoménales concernent l'intrinsèque absolu, pour marquer la différence. L'objection de Stoljar est de dire qu'il n'y a pas d'argument en faveur de la thèse que les vérités phénoménales concernent l'intrinsèque absolu. Selon lui, c'est une question ouverte si l'expérience tactile du velours est absolument intrinsèque. Cela peut dire que la thèse sur cette expérience ne va pas de soi, qu'il faut proposer un argument pour l'attester. Elle n'est pas établie par le simple recours à l'introspection. Je défends cette position. Pereboom présente deux arguments en faveur que l'expérience tactile relève de l'intrinsèque absolu. Je présente les arguments et les objections de Stoljar à ces arguments. Je pense que l'argumentation de Stoljar est correcte. Donc, je reprends à mon compte les objections de Stoljar contre les arguments de Pereboom en faveur de la thèse que les propriétés phénoménales sont intrinsèques absolument.

Le premier argument de Pereboom repose sur l'idée simple de la nature des expériences est révélée par l'introspection. La nature des expériences est comme elle apparaît. Or, elle apparaît comme simple (pas constitué par des parties) et comme intrinsèque. Donc, les propriétés phénoménales sont intrinsèques absolument. Stoljar peut répondre à cela que l'argument de Pereboom rejette la position de Stoljar sans proposer un argument. En effet Stoljar avance la question que l'introspection ne peut pas répondre à la question concernant la nature de l'expérience. Or, Pereboom répond

simplement que l'introspection peut répondre à cette question. Donc, Pereboom nie simplement la position de Stoljar sans proposer un argument.

Le second argument de Pereboom est un argument de concevabilité selon lequel on peut concevoir qu'il y a une vérité phénoménale (présence d'une expérience) sans qu'il y ait une vérité concernant les propriétés extrinsèques et comparativement intrinsèques. Donc, les propriétés phénoménales ne sont pas extrinsèques ni comparativement intrinsèques. Donc, les propriétés phénoménales sont intrinsèques absolument.

Soit P une vérité phénoménale portant sur l'instanciation d'une propriété phénoménale X. Soit Q une vérité portant sur l'instanciation d'une propriété extrinsèque ou comparativement intrinsèque. Voici l'argument :

1. Il est concevable que P et non Q
2. Donc, X n'est pas comparativement intrinsèque ni extrinsèque
3. X est intrinsèque
4. Donc, X est absolument intrinsèque

La réponse de Stoljar consiste à affirmer que l'on conçoit que la vérité phénoménale est présente sans les vérités extrinsèques et comparativement intrinsèques seulement s'il est effectivement le cas que les expériences sont absolument intrinsèques. Or c'est justement le point que l'argument de concevabilité doit établir. Cela est un cas où un argument présuppose ce qu'il veut établir. On peut dire cela en d'autres termes. L'argument de concevabilité doit prouver que les expériences sont absolument intrinsèques. Or l'argument de concevabilité présuppose que cela soit ainsi. C'est une pétition de principe. Selon Stoljar, c'est une question ouverte si les propriétés phénoménales sont intrinsèques absolument. Cela rend inutilisable l'argument de concevabilité. Si la vérité phénoménale porte sur

l'intrinsèque absolu, alors il est concevable qu'il y ait cette vérité sans les vérités extrinsèques et comparativement intrinsèques. Si la vérité phénoménale ne porte pas sur l'intrinsèque absolu, alors il n'est pas concevable qu'il y ait cette vérité sans les vérités extrinsèques et comparativement intrinsèques. Or, c'est une question ouverte si la vérité phénoménale porte sur l'intrinsèque absolu. Donc, l'argument de concevabilité est inutilisable. Par conséquent, l'argument de structure échoue. Ainsi Stoljar (un défenseur de MN) peut répondre à l'argument de structure tout en défendant MN. Ainsi, MN n'est pas invalidé par l'argument de structure car il peut répondre à l'argument de structure.

La conclusion

1 L'introduction

Le titre du doctorat est : la révélation et l'ignorance. J'ai abordé le thème de la révélation pour combattre le physicalisme a posteriori. Le physicalisme a posteriori est incompatible avec l'essentialisme phénoménal si le physicalisme a posteriori accepte que les concepts physiques soient transparents, car, dans ce cas de figure, le physicalisme serait au mieux a priori et non pas a posteriori. Voici l'argument :

1. Si le physicalisme est a posteriori, alors on ne peut pas déduire les vérités phénoménales à partir des vérités physiques.
2. Si l'essentialisme phénoménal est vrai et que les concepts physiques sont transparents, alors on peut déduire les vérités phénoménales à partir des vérités physiques
3. L'essentialisme phénoménal est vrai et les concepts physiques sont transparents
4. Donc, on peut déduire les vérités phénoménales à partir des vérités physiques
5. Donc, le physicalisme n'est pas a posteriori

La deuxième prémisse repose sur l'idée que si les concepts physiques et les concepts phénoménaux sont transparents, alors le physicaliste peut « lire » la nature des propriétés phénoménales et des propriétés physiques de telle sorte qu'il peut déduire les vérités phénoménales à partir des vérités physiques.

Le physicalisme a posteriori peut éviter l'argument en niant que les concepts physiques sont transparents. Mais cela conduit à abandonner le physicalisme

standard et à accepter soit le monisme de Russell (MR) ou le monisme de Nagel (MN). Selon ces deux théories, les propriétés physiques sont non standards. Selon MN, les propriétés physiques pertinentes pour expliquer la conscience sont les propriétés postulées par la physique idéale. Selon MR, les propriétés physiques pertinentes sont des propriétés qui fondent la structure que décrit le physique. Dans, les deux cas, les propriétés physiques pertinentes sont cachées présentement. Il s'ensuit que les concepts physiques des propriétés physiques pertinentes sont opaques.

Dans les trois premiers chapitres du doctorat, on a travaillé sur le thème de la révélation dans le cadre de l'examen du physicalisme a posteriori. Dans le quatrième chapitre du doctorat, on a étudié MN et MR, ce qui nous a permis d'aborder le thème de l'ignorance. Ainsi, le choix du titre du doctorat « la révélation et l'ignorance » est justifié. Cependant, le titre du doctorat peut laisser supposer qu'il existe une même théorie philosophique qui incorpore la révélation et l'ignorance. Les deux composantes ne sont pas incompatibles. On peut comprendre de deux manières différentes leur compatibilité :

- a) On pourrait connaître la nature de la conscience sans connaître les propriétés physiques qui fondent la conscience.
- b) On pourrait connaître la nature de la conscience sans que la physique ne révèle la nature de la conscience.

Je pense que le panpsychisme peut incorporer les deux composants. Selon cette théorie, la physique nous laisse ignorants concernant la nature des propriétés intrinsèques qui fondent la conscience. Cependant, le sujet connaît la nature de ces propriétés intrinsèques parce qu'elles sont de nature phénoménale.

Pour finir le doctorat, je vais examiner et critiquer le panpsychisme en montrant qu'il n'est pas si mieux loti que le monisme de Russell. Mais, ma critique du panpsychisme requiert des recherches ultérieures. C'est pourquoi je considère mon examen présent du panpsychisme comme une ouverture sur des travaux futurs.

2 Le panpsychisme

2.1 Le monisme de Russell, l'émergence et l'ignorance

Dans le quatrième chapitre, on a vu que le monisme de Russell (MR) répond (partiellement) au critère d'intégration. Ce critère dit qu'il faut délimiter un espace qui permet aux propriétés pertinentes pour la conscience d'intégrer la réalité physique. MR satisfait le critère d'intégration en caractérisant la teneur de la physique :

- a) La science décrit les propriétés fondamentales en termes de structures et de relations.
- b) La science ne dit rien des propriétés intrinsèques fondamentales qui fondent la structure.

On parle alors du structuralisme de la physique. La structure concerne les propriétés causales qui lient les événements. Il peut s'agir des relations effectives de causalité ou des relations dispositionnelles d'agir. Cela concerne également les propriétés spatiales, les propriétés temporelles. La thèse de MR est que les propriétés intrinsèques qui ne sont pas prises en compte par la physique sont pertinentes pour la conscience.

On a caractérisé les propriétés intrinsèques avancées par MR comme n'étant pas phénoménales mais dont la combinaison fonde la conscience. On dit alors

que ces propriétés sont protophénoménales. Le problème avec cette façon de comprendre MR est que MR ne satisfait pas le critère de pertinence. Ce critère dit deux choses :

- a) Les propriétés protophénoménales doivent expliquer la conscience de telle façon que l'on puisse déduire les vérités phénoménales des vérités portant sur les propriétés protophénoménales
- b) La nature des propriétés protophénoménales doivent être connue pour que l'on puisse comprendre la déduction des vérités phénoménales à partir des vérités portant sur les propriétés protophénoménales.

MR ne satisfait aucun des deux critères. MR répond à l'objection en précisant qu'il est une théorie de l'ignorance. C'est précisément la teneur de l'hypothèse de l'ignorance que l'on ne puisse pas comprendre la déduction de la conscience à partir des propriétés protophénoménales, parce que l'on n'a aucun concept significatif des propriétés protophénoménales. Il semble que MR est amené à dire que jamais le critère de pertinence ne serait réalisé. Au contraire, le monisme de Nagel (MN) suppose qu'actuellement le critère de pertinence n'est pas réalisé, mais il suppose que la physique idéale pourrait satisfaire le critère de pertinence. C'est sur la base de cette différence entre MN et MR qui explique pourquoi je préfère MN à MR.

Je souhaite approfondir la compréhension du critère de pertinence. Selon celui-ci, il faut donner une explication de comment la conscience est déduite à partir de certaines vérités. Pour le physicalisme, ces vérités portent sur des processus physiques du cerveau. Contre cette position, on avance l'argument du problème difficile de la conscience qui se manifeste par le fait que l'on puisse concevoir la présence de ces processus physiques du cerveau sans la

présence de la conscience phénoménale. Ainsi, il est faux que l'on puisse déduire de manière a priori les propriétés phénoménales à partir des propriétés physiques. Le physicalisme a posteriori accepte cette conséquence. En d'autres mots, il accepte l'émergence de la conscience phénoménale. Je mets en évidence deux notions d'émergences :

- a) L'émergence faible : les propriétés d'un système qui sont déduites de manière intelligible par des propriétés des parties du système.
- b) L'émergence forte : les propriétés d'un système qui ne sont pas déduites de manière intelligible par des propriétés des parties du système.

Un exemple d'émergence faible est la propriété d'être liquide de la substance de l'eau. Les composants de l'eau ne sont pas liquides, mais la compréhension de la nature de ces composants permet de comprendre pourquoi l'eau est liquide. Un exemple d'émergence forte serait le cas où la propriété d'être liquide ne serait pas expliquée par les composantes de l'eau.

Le problème difficile de la conscience conduit à l'émergence forte. En raison du problème difficile, les propriétés phénoménales ne sont pas déduites de manière a priori à partir des propriétés physiques. Or, il me semble qu'il faut lier la notion d'a priori et d'intelligibilité. Ainsi, les propriétés phénoménales ne sont pas déduites de manière intelligible à partir des propriétés physiques. Par conséquent, les propriétés phénoménales émergent de manière forte. Maintenant, le physicalisme a posteriori admet le problème difficile de la conscience. Donc, le physicalisme a posteriori admet que l'émergence forte de la conscience. Cependant, on peut être attaché à l'idée que les propriétés physiques doivent expliquer la conscience dans le sens où l'on peut déduire les vérités phénoménales à partir de vérités pertinentes. Si

l'on admet que la déduction est intelligible, il faut reconnaître que l'explication de la conscience est de nature a priori. Par conséquent, il faut se distancer du physicalisme a posteriori.

MR accepte que l'explication de la conscience soit de nature a priori. Ils expliquent la présence du problème difficile par le fait que l'on ignore présentement la nature de cette explication. Cependant, on pourrait objecter que MR est dans une situation parallèle au physicalisme a posteriori quant au problème de l'émergence. Il semble que la conscience émerge de manière forte des propriétés protophénoménales de la même manière que la conscience émerge de manière forte des propriétés physiques. En résumé, MR est en difficulté parce qu'il semble qu'il doit admettre que les propriétés phénoménales émergent de manière forte des propriétés protophénoménales.

Un second problème contre MR est que c'est précisément une théorie de l'ignorance. On définit les propriétés protophénoménales de manière négative comme n'étant pas de nature phénoménale. De plus, on les définit seulement à partir de leur rôle de fonder la conscience phénoménale. Or, on aimerait avoir une théorie positive de la nature des propriétés protophénoménales afin d'avoir une théorie compréhensible de la conscience. L'argument contre MR peut être ici de nature méthodologique : il est préférable de défendre une théorie positive plutôt qu'une théorie de l'ignorance, si la théorie positive est capable d'expliquer les mêmes data qu'une théorie de l'ignorance. En résumé, MR souffre de deux défauts :

- a) Il est une théorie de l'ignorance.
- b) Il est une théorie de l'émergence forte

Cependant, MR a un avantage :

- a) Il satisfait le critère d'intégration : le structuralisme de la physique explique la place des propriétés intrinsèques dans le monde.

2.2 Le panpsychisme et le monisme de Russell

La physique reste silencieuse concernant les propriétés intrinsèques des entités physiques fondamentales. La physique dit comment ces entités interagissent entre elles, mais elle ne dit rien concernant ce que ces entités sont en eux-mêmes. Selon MR, ces propriétés intrinsèques sont les propriétés protophénoménales qui sont censées expliquer les propriétés phénoménales. On a vu que MR rencontre des difficultés. On pourrait alors considérer que les propriétés intrinsèques des entités physiques fondamentales soient elles-mêmes des propriétés phénoménales. Cette position se nomme le panpsychisme.

Le panpsychisme dit que les entités physiques fondamentales exemplifient des propriétés phénoménales. Je dénomme ce type de conscience par le nom de « microconscience » et le sujet qui a cette conscience « microsujet ». Je dénomme notre conscience par le nom de « macroconscience » et je nomme par le terme de « macrosujet » le sujet qui à cette macroconscience. Le panpsychisme que je vais traiter est le panpsychisme constitutif selon lequel tous les faits concernant la macroconscience sont constitués par les faits concernant la microconscience. Selon cette théorie, les particules qui composent le cerveau du macrosujet sont microconscients et la composition de ces particules fait que le macrosujet est conscient. Comme MR, le panpsychisme satisfait ainsi le critère d'intégration. Le panpsychisme donne une place à la conscience dans le monde physique. La microconscience concerne les propriétés intrinsèques des états du cerveau, dont la combinaison forme la macroconscience.

Contrairement MR, il semble que le panpsychisme n'est pas une théorie de l'ignorance. Il est vrai qu'il est difficile d'appréhender la microconscience d'un électron. Cependant, elle doit ressembler d'une certaine manière à la macroconscience que nous (le macrosujet) connaissons bien. De plus, contrairement MR, le panpsychisme semble ne pas être une théorie de l'émergence. Il semble expliquer comment la microconscience donne naissance à la macroconscience.

Je vais montrer que contrairement aux apparences, le panpsychisme se rapproche d'une théorie de l'ignorance. De plus, le panpsychisme conduit à penser que la macroconscience émerge de manière forte de la microconscience. Pour ce faire, je vais traiter le problème de combinaison contre le panpsychisme. Il y a plusieurs façons types de problème de combinaison. Mais le problème qui nous concerne est celui qui porte sur la formation du macrosujet. Comment les microsujets se combinent-ils pour former des macrosujets ?

2.3 La critique du panpsychisme

Rejeter l'émergence forte consiste à montrer que les propriétés d'un système sont déduites de manière intelligible par des propriétés des parties du système. Le panpsychisme constitutif ne veut pas que la macroconscience soit émergente de manière forte. Or, la théorie veut expliquer la macroconscience au moyen de la microconscience des microsujets. En d'autres mots, elle explique le macrosujet au moyen des microsujets. Par conséquent, le panpsychisme relève d'une émergence forte si le lien entre le microsujet et les microsujets n'est pas de nature a priori. Or, il semble que le panpsychisme relève d'une émergence forte. En effet, je peux concevoir un double de moi-même en sens où il a exactement les mêmes microsujets que

moi mais, contrairement à moi, mon double n'a pas de macroconscient. Goff (2009) parle alors d'un zombie microexpérientiel.

On pourrait objecter que l'on ne peut pas concevoir un tel zombie. Répondre à cette objection consiste à présenter un cas d'un tel zombie qui n'implique pas de contradiction. Goff propose une telle illustration. Selon lui, je peux concevoir un jumeau qui ne ressent pas de douleur (macrodouleur) bien que les microsujets ont des douleurs. Cela suffit à montrer qu'au niveau conceptuel, il y a un hiatus entre la notion de macrosujet et la notion de microsujet. Par conséquent, le panpsychisme doit accepter une émergence forte.

Goff explique pourquoi l'hypothèse d'un zombie microexpérientiel est idéalement concevable. Il avance ce principe:

"No Summing of Subjects (NSS): It is never the case that the existence of number (one or more) of subjects of experience with certain phenomenal characters a priori entails the existence of some other subject of experience" (Goff, 2009, page 302)

On peut dire qu'une hypothèse est concevable si cette hypothèse ne peut pas être rejetée de manière a priori. Par conséquent, NSS implique ce principe de concevabilité :

"Conceivable Isolation of Subject (CIS) – For any group of subjects $S_1, S_2 \dots S_n$ and any conscious states $E_1, E_2 \dots E_n$, the following scenario is conceivable: there are $S_1, S_2 \dots S_n$ instantiating $E_1, E_2 \dots E_n$, but it's not the case there is a subject S^ such S^* is not identical with any of $S_1, S_2 \dots S_n$ "* (Goff, 2017, page 174)

On peut appliquer ce principe de concevabilité au cas du panpsychisme : il est concevable qu'un système implique des microsujets ayant certains caractères phénoménaux sans que le système soit un macrosujet. On pourrait objecter à cette thèse de concevabilité que l'on ne peut pas appréhender le caractère phénoménal des microsujets et par conséquent, la thèse de concevabilité n'est pas intelligible et doit donc être rejetée. Pour répondre à cette objection, il faut préciser ce que l'on entend par un sujet d'expérience. Selon Goff, la caractéristique d'un sujet d'expérience est d'être un déterminable dont les états conscients sont les déterminations du sujet d'expérience. Le principe de concevabilité présenté ci-dessus concerne la déterminable propriété d'être un sujet d'expérience plutôt que les états conscients particuliers qui sont les déterminations spécifiques. C'est pourquoi, pour comprendre le principe, il n'est pas nécessaire d'appréhender les expériences particulières des microsujets. Il suffit de saisir la notion de sujet d'expérience comme déterminable.

CIS explique pourquoi on peut concevoir un zombie microexpérientiel. Ainsi, il n'y a pas un lien a priori entre les microsujets et les macrosujets. Cela implique qu'il y a une émergence forte des macrosujets à partir des microsujets. Donc, le panpsychisme constitutif est réfuté car il doit éviter l'émergence forte. Goff envisage trois stratégies pour éviter l'émergence forte, que je vais critiquer :

- a) Avancer la thèse que l'on ignore la nature du sujet en général
- b) Avancer la thèse que l'on ignore un composant de la conscience qui explique la combinaison des microsujets
- c) Avancer la thèse que l'on ignore les liens entre les microsujets.

Les trois points supposent que le fait qu'on ignore une donnée explique pourquoi on a l'impression fautive qu'il y a une émergence forte. En d'autres termes, on ne saisit pas le principe de combinaison en raison de l'ignorance de certains paramètres.

Je critique le premier point en montrant que l'on connaît la nature du sujet en général. On a défini le sujet d'expérience comme étant un déterminable dont les expériences sont les déterminations. Maintenant, si l'on saisit la nature d'une détermination, on saisit la nature du déterminable. Par exemple, si l'on saisit la nature d'un triangle, on saisit la nature de ce qu'être une forme. On a vu dans le troisième chapitre du doctorat que Goff défend la thèse que l'on saisit la nature des expériences. Cependant, je pense que le panpsychisme en général doit défendre l'essentialisme phénoménal. Goff (2006) attribue à Strawson et par là même au panpsychisme en général l'essentialisme phénoménal. Le panpsychisme défend l'idée que les expériences ne sont pas réductibles à des propriétés physiques ou fonctionnelles. Le physicalisme pourrait accepter qu'il n'y ait pas de réduction conceptuelle bien qu'il y ait une réduction métaphysique, à savoir que les propriétés phénoménales sont des propriétés physiques. Le panpsychisme affirme que le vide épistémique révèle qu'il n'y a pas une réduction métaphysique. Selon Goff, cela suppose que le panpsychisme doit accepter que l'introspection permette de saisir la nature des propriétés phénoménales. Ainsi, on saisit la nature du sujet d'expérience parce que l'on saisit la nature des propriétés phénoménales qui sont les déterminations du sujet d'expérience.

Je critique le second point. Celui-ci suppose que la conscience phénoménale est un aspect d'une propriété plus large « conscience + » qui comprend un aspect non-phénoménal qui permet aux microsujets de se combiner (Goff,

2017). On a un concept transparent de l'aspect phénoménal, mais on a un concept opaque de l'aspect non-phénoménal. Le problème avec cette position est qu'il semble que la propriété non-phénoménale est une propriété protophénoménale. La position mélange alors le phénoménal et le protophénoménal. Or, le panpsychisme doit éviter d'introduire des propriétés protophénoménales dans son ontologie pour deux raisons. Premièrement, introduire de telles propriétés conduit à considérer que le panpsychisme est une théorie de l'ignorance. Le problème est que le panpsychisme perd un avantage sur MR car le panpsychisme critique MR en raison que MR est une théorie de l'ignorance. De plus, on pourrait considérer que l'aspect non-phénoménal explique à lui tout seul la constitution du macrosujet. Cela conduit à penser que l'hypothèse de la conscience + est une forme de MR et non pas une version de panpsychisme.

Le troisième point dit qu'il faut prendre en compte le lien existant entre les microsujets pour expliquer la formation des macrosujets. Le problème avec cette thèse est que l'on ne saisit pas la nature de ce lien, ce qui introduit un aspect d'ignorance dans le panpsychisme, ce que le panpsychisme veut éviter pour ne pas perdre son avantage sur MR. De plus, on pourrait considérer que ce lien explique à lui tout seul la constitution du macrosujet. Donc, il est inutile de postuler l'existence des microsujets. En d'autres termes, cette position est une forme de MR et non pas une version de panpsychisme. Goff (2017) voit le problème de postuler une théorie d'ignorance. C'est pourquoi il précise la nature du lien. Selon lui, il s'agit des relations spatiales entre les microsujets. Le problème avec cette thèse est la concevabilité du zombie microexpérientiel. Il s'agit de concevoir un double qui implique les mêmes microsujets mais qui n'est pas macroconscient. Or, l'hypothèse suppose que mon double et moi ont les mêmes relations spatiales existantes entre les

microsujets. Par conséquent, les relations spatiales n'expliquent pas la constitution des macrosujets. La réponse de Goff consiste à affirmer que l'on n'a pas un concept transparent de la nature des relations spatiales. Or, l'hypothèse du zombie microexpérientiel suppose que les concepts décrivant la situation hypothétique sont transparents. Donc, on ne peut pas concevoir l'existence d'un zombie microexpérientiel. Je réponds à cet argument en disant simplement que je saisis intuitivement la nature des relations spatiales et, par conséquent, que je peux concevoir un zombie microexpérientiel. Par conséquent, il n'y a pas un lien a priori entre le macrosujet et les microsujets. Il y a donc une émergence forte du macrosujet à partir des microsujets, ce qui réfute le panpsychisme constitutif.

Bibliographie

Alter, T. 2016. "The Structure and Dynamics Argument against Materialism" *Nous*, 50 : 4. 794-815

Alter, T. and Y, Nagasawa. 2012. "What is Russelian Monism ?" *Journal of Consciousness Studies* 19 : 67-95.

Balog, K. 1999. « Conceivability, Possibility and the Mind-body Problem », *Philosophical Review* 108 :4, 497-528.

Balog, K. 2012. « Acquaintance and the Mind-body Problem », in *New Perspectives on Type identity : The Mental and the Physical*, Hill, C. and Gozzano. S (Eds), Cambridge : Cambridge University Press.

Block, N. 1995. « On a Confusion about a Function of Consciousness », *Behavioral and Brain Sciences* 18 : 227-47

Block, N. 2002. « Concepts of Consciousness » in D. Chalmers (Eds), *Philosophy of Mind : Classical and Contemporary Readings*, Oxford University Press, 2002

Carruthers, P and Veillet, B. 2007. « The Phenomenal Concept Strategy », *Journal of Consciousness Studies* 14 : 212-236.

Chalmers, D. 1995. « Facing Up to the Hard Problem of Consciousness », *Journal of Consciousness Studies* 2 : 200-19.

Chalmers, D. 1996. *The Conscious Mind*. Oxford University Press.

Chalmers, D. 2002. « Consciousness and its Place in Nature », in S. Stich and F. Warfield (Eds) *The Blackwell Guide to the Philosophy of Mind*, Oxford : Blackwell.

Chalmers, D. 2003. « The Content and Epistemology of Phenomenal Belief » in Q. Smith and A. Jokic (Eds) *Consciousness : New Philosophical Perspectives*, New York : Oxford University Press, 220-272.

Chalmers, D. 2004. « Epistemic Two-Dimensional Semantics », *Philosophical Studies* 118 : 153-226.

Chalmers, D. 2007. « Phenomenal Concepts and the Explanatory Gap » in T. Alter and S. Walter (Eds) *Phenomenal Concepts and Phenomenal Knowledge : New Essays on Consciousness and Physicalism*. Oxford University Press, 167-194

Chalmers, D. 2010. *The Character of Consciousness*. New York : Oxford University Press.

Chalmers, D. 2009. « The Two-Dimensional Argument against Materialism », In MacLaughlin (ed.) *Oxford Handbook of the Philosophy of Mind*, Oxford : Oxford University Press.

Chalmer. D 2010. *The Character of Consciousness*. New York : Oxford University Press.

Chalmers, D. 2015. « Panpsychism and Panprotopsychism » In T. Alter, Y. Nagasawa (ed.) *Consciousness in the Physical World: Perspectives on Russellian Monism*, New York : Oxford University Press : 246-247.

Chalmers, D. 2016. « The Combination Problem for Panpsychism », In Brüntrup, Jaskolla (eds.), *Panpsychism*, New York : Oxford University Press : 179-214.

Coleman, S. 2014. « The Real Combination Problem: Panpsychism, Micro-Subjects, and Emergence », *Erkenntnis* 79 (1) : 19-44.

Damnjanovic, N. 2012. « Revelation and Physicalism », *Dialectica* 66 no.1 : 69-91

Diaz-Leon, E. 2008. « Defending the Phenomenal Concept Strategy », *Australasian Journal of Philosophy* 86 (4) : 597-610

Diaz-Leon, E. 2014. « Do a Posteriori Physicalists Get our Phenomenal Concepts Wrong ? », *Ratio* 27, 1-16

Elpidorou, A. 2013. « Having is Both Ways: Consciousness, Unique Not Otherworldly », *Philosophia* 41 : 1181-1203

Elpidorou, A. 2016 « A Posteriori Physicalism and Introspection. » *Pacific Philosophical Quarterly* 97, 474-500.

Goff, P. 2006). «Experiences don't Sum ». *Journal of Consciousness Studies* 13: 6, 53-61.

Goff, P. 2009. « Why Panpsychism Doesn't Help Us Explain Consciousness »
Dialectica, 63 (3) : 289-311.

Goff, P. 2011 « A Posteriori Physicalists get our Phenomenal Concepts Wrong. »
Australasian Journal of Philosophy, 191-209

Goff, P. 2015. « Real Acquaintance and Physicalism » in P. Coates and S. Coleman
(Eds) *Phenomenal Qualities : Sense, Perception and Consciousness*, Oxford
University Press, 121-143.

Goff, P. 2017. *Consciousness and fundamental reality*. Oxford University Press.

Harman, G. 1990. « The Intrinsic Quality of Experience » In Tomberlin (ed)
Philosophical Perspectives 4 : Action Theory and Philosophy of Mind : 31-53.

Heil, J. 2003. *From an Ontological Point of View*, Oxford : Clarendon Press.

Horgan, T., and Tienson, J. 2001. « Deconstructing New-Wave Materialism » In
C.Gillet and B. Loewer (Eds) *Physicalism and Its Discontents*,307-318.
Cambridge : Cambridge University Press.

Howell, R. 2013. *Consciousness and the Limits of Objectivity : The Case for
Subjective Physicalism*. Oxford : Oxford University Press.

Jackson, F. 1982. « Epiphenomenal Qualia », *Philosophical Quarterly* 32 : 127-
136

Jacobs, J.D. 2011. « Powerful Qualities, Not Pure Powers », *The Monist* 94/1 : 82-102

Kripke, S. 1980. *Naming and Necessity*. Cambridge, MA: Harvard University Press

Levin, J. 2002. « Is Conceptual Analyses needed for the Reduction of Qualitative State ? », *Philosophical and Phenomenological Research* 64 : 3, 571-91

Levin, J. 2008. « Taking Type-B Materialism Seriously ». *Mind and Language* 23 (4) : 402-425.

Levin, J. 2007. « What is a Phenomenal Concept ? », in T. Alter and S. Walter (ed.), *Phenomenal Concepts and Phenomenal Knowledge : New Essays on Consciousness and Physicalism*, Oxford : Oxford University Press, 87-110

Levine, J. 1983. « Materialism and Qualia : The Explanatory Gap ». *Pacific Philosophical Quarterly* 64 : 354-61.

Levine, J. 1993. « On Leaving out What it's Like », in M. Davies and G. Humphries (eds.), *Consciousness*, Oxford : Blackwell Publishers, 121-236.

Levine, J. 2001. *Purple Haze*, Oxford : Oxford University Press

Lewis, D. 1966. « An Argument for the Identity Theory », *The Journal of Philosophy* 73, no. 1 : 17-25.

Lewis, D. 1972. « Psychophysical and Theoretical Identification », In Block, *Reading in the Philosophy of Psychology, Volumes 1 and 2*, Cambridge, MA : Havard University Press.

Lewis, D. 1995. « Should a Materialist Believe in Qualia? », *Australasian Journal of Philosophy* 73, no. 1 : 140-44.

Loar, B. 1997. « Phenomenal State. » In O.J. Flanagan and G. Güzeldere (Eds) *The Nature of Consciousness*, Massachusetts : MIT Press.

Loar, B. 2003. « Qualia, Properties, Modalities ». *Philosophical Issues* 13 : 113-29

Lycan, W.G. 1996. *Consciousness and Experience*, MIT Press

MacLaughlin, B.P. 2001. « In Defence of New Wave Materialism : a Response to Horgan and Tienson ». In C. Gillett et Loewer (Eds.) *Physicism and its discontents*, Cambridge : Cambridge University Press.

McClelland , T. 2013. “The Neo-Russellian Ignorance Hypothesis : A Hybrid Account of Phenomenal Consciousness”. *Journal of Consciousness Studies*. Volume 20, Numbers 3-4, 125-151 (27)

McGinn, C. 1986. “Can We Solve the Mind-Body Problem ?” *Mind* 98 : 349-66.

Montero, B. G. 2015. Russellian Physicalism. In T. Alter and Y. Nagasawa (eds.) *Consciousness in the Physical World. Perspectives on Russellian Monism*. New York : Oxford University Press : 209-223.

Nagel, T. 1974. « What is It like to be a Bat », *Philosophical Review*, 83 : 435-450

Nida-Rümelin, M. 1996. « What Mary Couldn't Know », in T. Metzinger (ed.), *Conscious Experience*, Paderborn : Schöningh/Imprint Academic, 2019-2041

Nida-Rümelin, M. 1998. « On Belief About Experiences : An Epistemological Distinction Applied to the Knowledge Argument », *Philosophy and Phenomenological Research*, 58 : 57-73.

Nida-Rümelin, M. 2007. « Grasping Phenomenal Properties », In T. Alter and S. Walter (eds), *Phenomenal Concepts and Phenomenal Knowledge : New Essays on Consciousness and Physicalism*, Oxford Press : 307-338.

Nida-Rümelin M. *Conscious individual*, forthcoming.

Papineau, D. 1993. Physicalism, Consciousness and the Anthipathetic Fallacy. *Australasian Journal of Philosophy* 71 : 169-83.

Papineau, D. 2002. *Thinking about Consciousness*. New York : Oxford University Press.

Papineau, D. 2006. « Comments on Galen Strawson » *Journal of Consciousness Studies* 13/6 : 100-109

Pereboom D. 2011. *Consciousness and the Prospects of Physicalism*. New York : Oxford University Press.

Pereboom, D. 2014. "Russellian Monism and Absolutely Intrinsic Properties". In U. Kriegel, (eds) *Current Controversies in Philosophy of Mind*. London : Routledge pp.40-69.

Perry, J. 2001. *Knowledge, Possibility and Consciousness*. Cambridge : MIT Press.

Schroer, R. 2010. « Where's the Beef? Phenomenal Concepts as both Demonstrative and Substantial », *Australasian Journal of Philosophy* 88 : 3, 505-22.

Schroer, R. 2013 « Can a Single Property be Both Dispositional and Categorical ? The « partial consideration strategy », partially considered ». *Ontology Metaphysics* 14 : 63-77.

Stoljar. D. 2001. « Two Conceptions of the Physical ». *Philosophy and Phenomenological Research* 62 : 253-81

Stoljar, D. 2005. « Physicalism and Phenomenal Concepts ». *Mind and Language* 20 : 469-94.

Stoljar D. 2006. *Ignorance and Imagination : The Epistemic Origin of the Problem of Consciousness*. New York : Oxford University Press.

Stoljar, D. 2009. « The Argument of Revelation », In Braddon-Mitchell and Nola (Eds) *Conceptual Analysis and Philosophical Naturalism*, Cambridge : MIT Press, 113-38.

Stoljar, D. 2014. « Four Kinds of Russellian Monism » In Kriegel (ed.) *Current Controversies in Philosophy of Mind*, New York : Routledge : 17-39.

Stoljar, D. 2015. Russellian Monism or Nagelian Monism? In T. Alter and Y. Nagasawa (eds) *Consciousness in the Physical World. Perspectives on Russellian Monism*. New York : Oxford University Press : 324-345.

Taylor, H. 2013. « Physicalism and Phenomenal Concepts: Bringing ontology and Philosophy of Mind Together. » *Philosophia*, 1283-1297

Taylor, H. 2013. « In Defense of Powerful Qualities », *Ontology Metaphysics*, 14 : 93-107.

Taylor, H. 2018. « Powerful Qualities, Phenomenal Concepts, and the New Challenge to Physicalism », *Australasian Journal of Philosophy*, vol 98, no.1 : 53-66

Trogon, K. 2017. « Revelation and Physicalism » *Synthese* 194, no.7 : 2345-66

Tye, M. 1995. *Ten Problems of Consciousness: A Representational Theory of the Phenomenal Mind*. MIT Press.

Tye, M. 2000. *Consciousness, Color and Content*. Cambridge : MIT Press.

Tye, M. 2003. « A Theory of Phenomenal Concepts », *Philosophy* 53, 91-106

Veillet, Bénédicte. « Transparency, Phenomenal Concepts and a Posteriori Physicalism », manuscrit.

